

- En éditorial, Claude Ryan commente la formation du nouveau gouvernement de M. Bourassa (page 4)
- L'Union nationale est un parti qu'il faut rebâtir, confie son chef, M. Jean-Jacques Bertrand (page 3)
- Le fédéralisme et les provinces de l'Ouest, une conférence du ministre James A. Richardson (page 5)

la météo

Généralement nuageux avec averses dispersées. Vents légers. 45 et 60.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office fédéral

VOL. XII, NO 111

Montreal, mercredi 13 mai 1970

10 CENTS

## Un nouveau défi pour l'équipe D-S

# Montréal obtient les Jeux d'été

## Le gouvernement Bourassa: une moyenne d'âge de 41.4 ans

par Normand Lépine

QUEBEC — "Une nouvelle génération accède à la direction du gouvernement du Québec", a dit hier M. Robert Bourassa lors de la présentation des membres de son gouvernement.

Cette équipe, a ajouté le nouveau premier ministre, est caractérisée par la jeunesse, la compétence administrative et l'expérience.

La moyenne d'âge des 22 nouveaux ministres est en effet de 41.4 ans. Les deux plus jeunes ministres du cabinet Bourassa sont âgés de 31 ans; ce sont MM. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications et ministre responsable du Haut Commissariat à la jeunesse, loisirs et sports et Claude Simard, beau-

frère de M. Bourassa, ministre d'Etat à l'industrie et au commerce. Quant aux deux ministres les plus âgés, ce sont MM. Pierre Laporte, 49 ans, ministre du travail et ministre de l'immigration et Maurice Tessier, 56 ans, ministre des affaires municipales et ministre des travaux publics.

"Une large place a été faite à l'expérience dans le gouvernement", a aussi soutenu M. Bourassa. En réalité, toutefois, certains observateurs estiment que les quatre ministres qui ont eu l'expérience du gouvernement de 1960 à 1966, soit MM. Pierre Laporte, Bernard Pinard, Gérard D. Lévesque et Mme Claire Kirkland-Casgrain, ne sont responsables que de ministères considérés comme secondaires.

Sauf peut-être pour M. Laporte qui assume un ministère d'une certaine envergure économique et sociale, celui du travail et de la main-d'oeuvre, M. Bernard Pinard reprend le ministère qu'il assumait sous M. Jean Lesage, la voirie, M. Gérard D. Lévesque aussi, l'industrie et le commerce, et Mme Claire

Voir page 5: Le gouvernement

■ Un profil de chacun des membres du nouveau cabinet de M. Robert Bourassa, page 2

## Pour la révision constitutionnelle

# Quatre ans, un temps 'respectable' (Bourassa)

par Gilles Lesage

QUEBEC — "Ca me semble un temps respectable", a répondu le premier ministre, M. Robert Bourassa, à un reporter qui lui demandait hier si un délai de quatre ans était suffisant à ses yeux pour la rédaction d'une nouvelle constitution.

Au cours d'une conférence de presse qui a suivi la présentation de son ministère, le chef du gouvernement libéral a déclaré que, sans mettre la sourdine à la révision constitutionnelle entreprise il y a deux ans, il voulait, au cours des prochains mois, mettre l'accent sur des demandes bien précises du Québec dans les domaines économique, financier et monétaire.

C'est la raison pour laquelle, a-t-il expliqué, il a confié, de façon temporaire, la direction des affaires intergouvernementales à M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie et du commerce.

C'est la raison pour laquelle, également, M. Bourassa sera ministre des finances pour quelques mois, se déparant ensuite de cette tâche pour prendre la tête des affaires intergouvernementales.

M. Bourassa a dit qu'il avait des "idées précises" en tête en vue de ses discussions avec les autorités fédérales, notamment dans le domaine tarifaire.

Croît-il possible qu'il y ait une nouvelle constitution canadienne avant la fin de son mandat, en 1974 ou 1975? Tout dépendra des modifications, a d'abord répondu M. Bourassa, qui a dit ne pas voir de contradiction entre le besoin de rédiger un nouveau texte constitutionnel et son intention ferme de "s'attaquer à des problèmes précis et concrets au lieu de s'en tenir à de grandes déclarations".



Jean Drapeau: les Canadiens apprendront l'esprit olympique.

AMSTERDAM (d'après l'AFP, PA, CP) — Montréal organisera les Jeux olympiques d'été 1976. Les membres du Comité olympique international en ont décidé ainsi hier à Amsterdam au deuxième tour de scrutin, qui a donné 41 voix à Montréal, 28 à Moscou et un bulletin blanc.

Moscou, qu'on voyait avant le scrutin comme le grand favori, a obtenu 28 voix au premier tour contre 25 pour Montréal et 17 pour Los Angeles. La grande ville californienne ayant été éliminée, ses voix se sont reportées sur Montréal.

Le choix du comité olympique international a été annoncé par son président, M. Avery Brundage, à 14h15, heure de Montréal.

Près de deux heures plus tard, le COI a annoncé que les Jeux d'hiver avaient été accordés à Denver, au Colorado, aux dépens de Garibaldi, en Colombie-Britannique, de Sion, Suisse, et de Tampere, Finlande.

Il a fallu trois tours de scrutin pour décider de l'attribution des Jeux à Denver. Au premier tour, Denver avait recueilli 39 voix, Sion 18, Vancouver-Garibaldi 9 et Tampere 12. Il y avait une abstention.

Au deuxième tour, après élimination de Vancouver-Garibaldi, les voix étaient réparties ainsi: Sion 31, Denver 29 et Tampere 8. Au troisième tour, Denver avait recueilli 39 voix contre 30 pour Sion.

Tous les Canadiens réunis à proximité de la salle de délibérations du COI ont explosé de joie en apprenant l'attribution des Jeux à Montréal.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, invité par M. Brundage à prononcer quelques mots, a remercié au nom du Canada ceux qui avaient voté pour Montréal.

"Nous devons cet honneur principalement à tous nos athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques depuis la deuxième olympiade des temps modernes et qui ont toujours démontré un pur esprit olympique", a déclaré M. Drapeau.

"Nous allons maintenant tenter de nous rendre dignes de la confiance qui nous a été accordée", a poursuivi M. Drapeau. "Le vrai esprit olympique sera respecté à Montréal avec la réelle grandeur qui convient à la grande famille humaine". Quelques instants plus tard, M. Drapeau a encore déclaré: "Je veux dire aux citoyens de Montréal que je les remercie tous de l'aide qu'ils m'ont apportée. Je me réjouis pour les centaines de milliers de Canadiens qui, grâce aux Jeux, vont apprendre à connaître l'esprit olympique. Cet esprit olympique, ils vont, j'en suis persuadé, commencer à en profiter dès maintenant".

Plus tard, M. Drapeau a repris des précédentes déclarations du président du COI qui avait souhaité que les Jeux olympiques ne deviennent pas des entreprises trop coûteuses et par le fait même hors de portée des petits pays.

Dans les milieux olympiques américains, c'est avec surprise, amertume et déception qu'on a accueilli la dési-

au gré du temps

### Olympiques

Le grand festival du sport aura donc lieu à Montréal. La flamme sacrée y brillera dans six ans.

Juste le temps de mettre au point la formidable machine; mais la métropole a déjà l'expérience des grandes manifestations internationales et le maire Drapeau a l'habitude de tout prendre avec un calme olympien.

Athlète lui-même à sa façon, l'épreuve qu'il préfère, c'est la course à l'hôtel de ville, célèbre compétition à obstacles. Il est déjà sûr de remporter la médaille d'or et contrairement à l'esprit d'Olympie estime que dans cette discipline toute spéciale, il est plus important de triompher que de seulement participer.

Louis-Martin TARD

gnation de Montréal comme ville olympique pour 1976. Les Américains comptent beaucoup pouvoir organiser les Jeux d'été de 1976 à Los Angeles pour marquer le 200e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis.

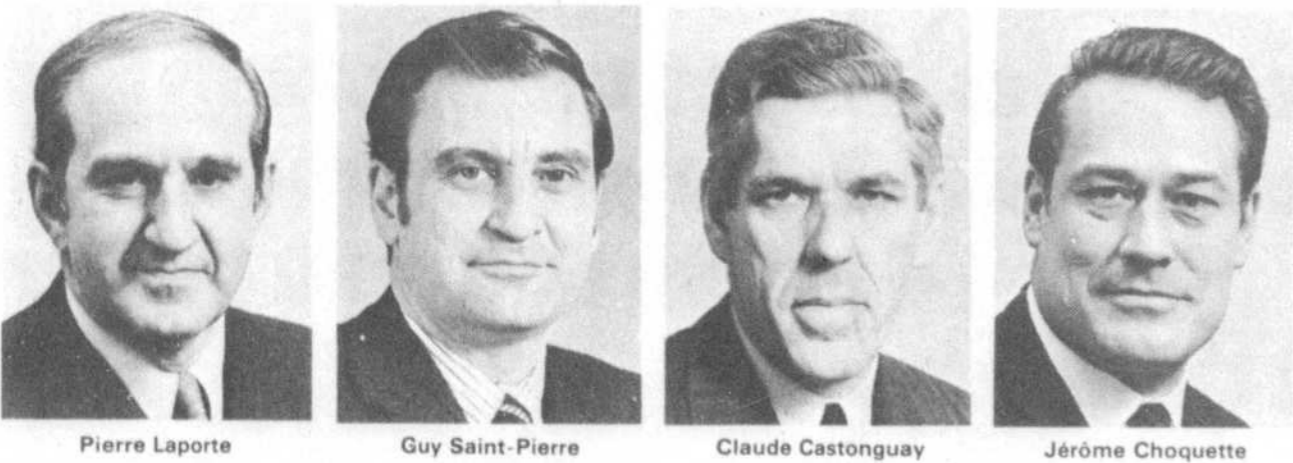
A Moscou, la nouvelle a aussi été accueillie avec dépit. "La décision de désigner Montréal pour organiser les Jeux olympiques de 1976 a été prise en dépit de la logique élémentaire et du bon sens", a commenté hier soir l'agence Tass.

L'agence soviétique de nouvelles a accusé "certains membres" du comité olympique international de "s'être laissés guider dans leur vote non par le principe de l'élargissement et du renforcement du mouvement olympique mais par des sympathies et des antipathies politiques personnelles".

"On peut tirer la conclusion, dit Tass, qu'il existe au sein du COI des gens qui considèrent que l'organisation des Jeux olympiques constitue l'apanage exclusif des pays occidentaux". Et l'agence de conclure: "On ne peut qu'être surpris par la décision du COI qui porte atteinte au mouvement olympique dans son ensemble et à ses idéaux".

L'agence Tass, avant de diffuser ces commentaires, avait annoncé deux heures avant que les résultats du scrutin ne soient connus que Moscou avait été choisie ville olympique d'été. Cette méprise a été corrigée sans qu'on explique comment elle avait pu se produire. La dépêche

Voir page 6: Les Jeux d'été



Pierre Laporte

Guy Saint-Pierre

Claude Castonguay

Jérôme Choquette

## L'opposition reste sceptique

# Un gouvernement à l'essai (Lévesque)

QUEBEC (par G.L.) — Un gouvernement d'essai, selon le président du Parti québécois, M. René Lévesque, tandis que M. Rémi Paul, leader parlementaire de l'Union nationale, estime que certains députés libéraux qui n'accèdent pas au cabinet auraient pu faire une brillante carrière.

De son côté, M. Antoine Drolet, député de Portneuf et porte-parole du Ralliement créditiste, opine que certains ministres ont été "trop chargés" pour que le gouvernement Bourassa puisse être efficace. Par contre, il est d'accord avec le fait que le nouveau premier ministre ait fait une large place à la jeune génération.

Tels sont, en bref, les premiers commentaires des trois partis de l'opposition à la suite de la présentation du ministère de M. Bourassa.

Pour M. Lévesque, "le fait que M. Bourassa lui-même conserve les finances indique qu'il ne voit présentement personne pour assumer ce portefeuille stratégique, à moins qu'il ne s'éloigne déjà de sa conception d'un chef de gou-

vernement libre autant que possible de ses mouvements".

Il prête la même signification à la nomination de M. Gérard-D. Lévesque aux affaires intergouvernementales, à moins qu'elle ne soit "la remise entre les mains d'un homme d'affaires plutôt coulant si l'affaiblissement rapide des positions québécoises dans ce secteur vital entre tous".

Il n'y a dans ce cabinet, chez les "vieux" libéraux en tout cas, dit M. Lévesque, que "des fédéralistes à outrance, sauf peut-être M. Laporte, quand il se penche sur son passé".

Pour l'ensemble, selon le chef du P.Q., c'est "le laborieux résultat d'un casse-tête et d'un partage des influences des plus traditionnels, y compris bien sûr la part accrue et si féroce ment méritée des Anglo-Québécois".

M. Lévesque est convaincu que le nouveau gouvernement n'aura ni les moyens ni la volonté de réaliser la moitié de ce qu'il faudrait "et l'on verra à nouveau que ce n'est plus tellement une question d'hommes, mais de plus en plus cou-

teusement une question de structures, de pouvoirs et de ressources".

M. Rémi Paul

Au nom de l'Union nationale, M. Rémi Paul a déploré que des parlementaires d'expérience, tels MM. Jean Bienvenue, Gérard Cadieux et Raymond Mailoux, n'accèdent pas au conseil des ministres, mais il admet que M. Bourassa avait un "choix difficile" à faire, et seul l'avenir dira s'il a fait le meilleur choix, dit-il.

Il se réjouit particulièrement de deux nominations, celles de MM. Laporte et Choquette.

Notant que l'expérience s'acquiert souvent par le fruit des erreurs que l'on commet, l'ex-ministre de la justice souhaite que le nouveau gouvernement, en commettre le moins possible et s'acquitte de ses lourdes responsabilités avec dynamisme.

Le reporter ayant fait un parallèle entre le ministère de M. Bourassa et celui que M. Johnson avait formé en

Voir page 6: L'opposition

Et c'est en réponse à une autre question que le nouveau premier ministre a dit, pour la première fois, qu'un délai de quatre ans lui semblait "respectable".

### Des regroupements

Au cours de ses entrevues, M. Bourassa a insisté sur le fait que la formation de son ministère était loin d'être définitive et qu'il procéderait à un premier remaniement ministériel d'ici la fin de la présente année.

Le seul regroupement certain à l'heure présente, et déjà en bonne voie de réalisation, d'ailleurs, c'est celui des ministères de la santé, de la famille et du bien-être social, qui ont été confiés à M. Claude Castonguay.

M. Bourassa et cinq de ses ministres détiennent en fait la moitié des portefeuilles, mais le premier ministre a bien dit qu'il s'agit là d'une situation temporaire. "Il y aura un remaniement à l'automne pour régulariser la situation".

Il ne saurait toutefois préciser dès maintenant dans quel sens se feront les regroupements qu'il souhaite et dont il a souvent parlé au cours des derniers mois. Il a noté que le gouvernement précédent avait créé plus d'une douzaine de structures nouvelles au cours des quatre dernières années et qu'il veut voir de plus près à quoi elles correspondent.

"On a improvisé. Nous ne voulons pas répéter les mêmes erreurs", a commenté M. Bourassa.

Le premier ministre a laissé entendre que pour lui succéder aux finances, il fera appel à M. Raymond Garneau, député de Jean-Talon, ministre de la fonction publique et qui, a dit M. Bourassa, me donnera un "solide coup de main" aux finances, en attendant qu'il puisse lui-même se libérer de cette tâche.

### Jeunes administrateurs

M. Bourassa a dit d'autre part qu'il avait voulu faire confiance à des jeunes administrateurs, même si la moitié de son ministère n'a aucune expérience parlementaire. A quel point l'expérience parlementaire est-elle importante? s'est-il demandé, en réponse à une question. "M. Bertrand avait vingt-deux ans d'expérience. Vous voyez ce que ça a donné. Je ne pense pas que ce soit un critère important" dans le choix des ministres, a indiqué M. Bourassa.

Ce qui compte le plus à ses yeux, c'est l'expérience administrative.

Du nouveau ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, il a dit qu'il apportait à sa fonction de "l'ouverture d'esprit" et une nouvelle approche, qualités essentielles à son avis pour sortir le ministère du "fourmilis actuel".

Voir page 6: Le révision

## Raid de représailles

# Israël occupe six villages libanais

d'après l'AFP et l'AP

Des forces blindées israéliennes, appuyées par l'aviation, ont mené hier une opération qui a duré 14 heures à l'intérieur du Liban dans le but de nettoyer la région des pentes du mont Hermon des bases de "guérilleros" palestiniens. Tout a fonctionné selon les plans établis, suivant la version du haut-commandement israélien.

Hier soir, un communiqué des résistants palestiniens faisait savoir que les

forces israéliennes se repliaient sous un fort barrage d'artillerie et avec l'appui tactique d'avions de combat.

Cette agression, la plus forte qu'Israël ait jamais perpétrée contre le Liban, a fait bouger en moins de deux heures le Conseil de sécurité de l'ONU qui, à l'unanimité a exigé le retrait immédiat des troupes israéliennes du territoire libanais.

Selon l'armée libanaise, les pertes du côté libanais sont de six soldats tués et 15 blessés dans les engagements qui ont duré toute la journée d'hier. Israël a fait savoir que sept de ses soldats avaient été blessés.

Depuis une semaine environ, les observateurs prévoient qu'une attaque d'Israël contre les bases de guérilleros au Liban devenait imminente, surtout depuis que des roquettes avaient fait plusieurs morts dans des kibboutzim de la Haute-Galilée. L'attaque des tanks israéliens a été menée depuis le territoire occupé de Golan. Le délai donné par Israël aux fédératifs et les quelques avertissements, doublés d'exhortation à la coexistence pacifique entre Arabes et Israéliens, n'ont pas eu de suite. Il est possible qu'Israël ait craint la publicité qu'aurait déclenchée une attaque prématurée si ses troupes avaient mené l'assaut au moment où se tenait à Beyrouth le Congrès mondial des chrétiens pour la Palestine. De plus, lundi marquant le 22ème anniversaire de la proclamation de l'Etat d'Israël, journée que l'on a su conserver pour les festivités de mise.

Israël a nié les allégations de la Syrie et de l'Iraq qui, selon des sources ara-

Voir page 6: Israël-Liban



Cette carte situe l'opération israélienne lancée en passant par les territoires occupés de la Syrie (surface hachurée) contre les guérilleros du Fath installés sur les pentes du mont Hermon.

Profils

# Les 21 membres du cabinet de M. Bourassa

● **M. Guy St-Pierre, ministre de l'éducation:** Ingénieur civil, de 36 ans, député de Verchères. Il était, en 1964, registraire à la Corporation des ingénieurs du Québec. Il a participé, en 1966, à l'élaboration d'un programme de recherche et d'aménagements scolaires. Il était nommé, en 1967, vice-président de la société Acres Québec Ltée. Il collabora à l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill au Labrador. Il obtint une maîtrise en génie civil, de l'Imperial College of Science and Technology de l'université de Londres.

● **M. Pierre Laporte, ministre du travail:** Avocat et journaliste, de 49 ans, député de Chambly. Ex-ministre des affaires municipales et des affaires culturelles dans le cabinet Lesage. Il a également rempli les fonctions de président du caucus libéral et leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale. Il a fait ses études de droit à l'université de Montréal. Il fut pendant 12 ans, courriériste parlementaire du journal Le Devoir à la tribune de la presse de l'Assemblée nationale.

● **M. Claude Castonguay, ministre de la santé, de la famille et du bien-être:** Actuaire-conseil, de 41 ans, député de Louis-Hébert. Président de la commission royale d'enquête sur la santé et le bien-être social, il a également été président du comité de recherche sur l'assurance-maladie, du comité interministériel sur le régime d'assistance médicale et membre de la commission de l'assistance-médicale. Il est membre du conseil d'administration du centre hospitalier universitaire de Laval, de la compagnie d'assurance La Nationale, de la Chambre de commerce du district de Québec et du groupe Prêt et Revenu. En 1951, il obtenait le titre de fellow, de la "Society of Actuaries" et de l'Institut canadien des actuaires.

● **M. Jérôme Choquette, ministre de la justice et des institutions financières:** Avocat, de 42 ans, député d'Outremont. Licencié en droit de l'université McGill, il obtint, en 1951, un doctorat en sciences économiques de l'université de Paris. Il a été élu pour la première fois en 1966 et fut secrétaire de la commission politique du parti.

● **M. Maurice Tessier, ministre des affaires municipales et des travaux publics:** Avocat et industriel, de 57 ans, député de Rimouski. Il était élu pour la première fois en 1966. Il est maire de la ville de Rimouski depuis 1961. Il s'est particulièrement signalé dans l'élaboration des travaux intellectuels du parti.

● **M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'industrie, du commerce et des affaires inter-gouvernementales:** Avocat et homme d'affaires, de 44 ans, député de Bonaventure. Il a été élu pour la première fois en 1956 puis réélu aux élections de 1960, 1962 et 1966. Il était ministre de l'industrie et du commerce dans le cabinet Lesage. Licencié en droit de l'université McGill, il pratique sa profession à New-Carlisle.

● **M. Bernard Pinard, ministre de la voirie et de l'immigration:** Avocat, de 47 ans, député de Drummond. Il a été élu pour la première fois en 1952, puis réélu en 1960, 1962 et 1966. Il était ministre de la voirie dans le cabinet Lesage où il s'est mis en évidence par l'élaboration du système des "plus basses soumissions" dans la distribution des contrats de voirie.

● **M. Georges Tremblay, ministre des transports:** Homme d'affaires, de 42 ans, député de Montréal-Bourassa. En accédant à la direction du ministère des transports, M. Tremblay se retrouvera dans un secteur qu'il connaît bien, étant président de la compagnie Pneus Tremblay Montréal Ltée et vice-président de Léo Tremblay Transport Inc. Il a été échevin de Montréal-Nord, de 1963 à 1966.

● **M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications:** Conseiller en administration, de 32 ans, député de Deux-Montagnes. Il a servi en Afrique, de 1964 à 66, aux fonctions de conseiller en administration publique et de professeur de droit. En 1967, il a rempli les fonctions de coordonnateur des visites des chefs d'Etat, lors de l'exposition universelle. En 1968, il était secrétaire exécutif de l'office franco-québécois. Dans le nouveau gouvernement, il sera en outre responsable du haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

● **Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche:** Avocate, députée de Marguerite-Bourgeoys. Elle était élue pour la première fois en 1961, au cours d'une élection partielle. Elle a dirigé le ministère des transports et des communications dans le cabinet Lesage. Mme Kirkland-Casgrain est la seule femme appelée à siéger à l'Assemblée nationale.

● **M. Kevin Drummond, ministre des terres et forêts:** Administrateur, de 38 ans, député de Westmount. Il a été élu pour la première fois le 29 avril, succédant à M. Hyde. Il a fait ses études en sciences économique et politique à l'université américaine Harvard, où il a obtenu une maîtrise en administration. (MBA) Il a été jusqu'en 1968, aviseur technique du directeur des finances au ministère de l'éducation.

● **M. William Tetley, ministre du revenu:** Avocat, de 43 ans, député de Notre-Dame-de-Grâce. Il était élu pour la première fois en 1968, au cours d'une élection partielle, succédant à M. Eric Kierans. Il pratique le droit depuis 18 ans à Montréal, où il est membre associé senior d'une étude légale reconnue. Il a joué un rôle de premier plan dans la victoire de son parti, aux élections du 29 avril.

● **M. François Cloutier, ministre des affaires culturelles:** Psychiatre, de 48 ans, député d'Ahuñtic. Élu pour la première fois le 29 avril, il a remporté une victoire difficile, aux dépens du candidat vedette du Parti québécois M. Jacques Parizeau. En 1953, il fondait le service de psychiatrie de l'hôpital Notre-Dame-de-Montréal. En 1961, il était nommé directeur général de la Fédération mondiale pour la santé mentale. Depuis 1966, il animait l'émission radiophonique "Un homme vous écoute" à Radio-Canada.

● **M. Normand Toupin, ministre de l'agriculture:** Administrateur, de 36 ans, député de Champlain. Il est directeur général de la Fédération de l'union catholique des cultivateurs pour la région de la Mauricie. Élu pour la première fois le 29 avril, il est également membre du conseil économique régional de cette région.

● **M. Gilles Massé, ministre des ressources naturelles:** Administrateur, de 36 ans, député d'Arthabaska. Il était élu pour la première fois à l'Assemblée nationale, le 29 avril. Il est directeur du conseil de développement économique de la région Bois-Franc. Il est membre de la corporation du service social du Québec et de la commission consultative d'éducation permanente de la région. Il fit un stage en France, sur les expériences de participation dans les plans de développement socio-économiques.

● **M. Raymond Garneau, ministre de la fonction publique:** Economiste, de 35 ans, député de Jean-Talon. Il a servi auprès de l'ancien premier ministre du Québec M. Lesage, aux titres de chef de cabinet et secrétaire exécutif. Il fit ses études en administration et en science économique, respectivement à l'université Laval et à l'université de Genève. Il faisait ses débuts en politique en 1959, alors secrétaire de la Fédération des jeunes libéraux du district de Québec.

● **M. Robert Quenneville, ministre d'Etat à la santé:** Médecin, de 48 ans, député de Joliette. Il était élu pour la première fois le 29 avril, après une lutte difficile contre le député unioniste sortant M. Pierre Roy et le candidat péquiste Bernard Landry. Il est président du centre civique de Joliette.

● **M. Claude Simard, ministre d'Etat à l'industrie et au commerce:** Administrateur, de 31 ans, député de Richelieu, élu pour la première fois à l'Assemblée nationale, le 29 avril. Il est bachelier en commerce de l'université d'Ottawa. Il est président et directeur de "Cludémiant" société de gestion et de placement. Il est en outre membre des conseils d'administration des sociétés: Paragon, Sigama, Aluminium of Canada, United Towing & Slavage et Branch Line. M. Simard est le beau-frère du premier ministre Bourassa.

● **M. Gérald Harvey, ministre d'Etat à la famille et au bien-être social:** Comptable, de 42 ans, député de Jonquière. Élu pour la première fois en 1960, il était réélu en 1962 et 1966. Le 29 avril, il remportait une importante victoire pour le parti, aux dépens du vice-président du Parti québécois M. Gilles Grégoire. Avant son entrée en politique, M. Harvey a

Suite à la page 8

## Devant la Commission Gendron

# Un étudiant partisan du "joual" se fait rabrouer

Un étudiant a été sévèrement tancé hier lorsqu'il a pris la défense du "joual" devant la Commission Gendron, qui enquête sur la situation de la langue française au Québec. La commission tient actuellement dans la métropole jusqu'à la fin de la semaine ses dernières audiences.

En compagnie d'un autre étudiant de première année de CEGEP, le jeune homme d'une vingtaine d'années avait présenté à la commission un mémoire sur la nécessité d'instaurer l'unilinguisme français au Québec pour bloquer l'anglicisation.

Un des commissaires, Mme Madeleine Doyon-Ferland, après avoir délicatement noté que des fautes s'étaient glissées dans le mémoire, a demandé à l'étudiant si ces fautes étaient imputables aux enseignants qu'il avait eus au secondaire ou simplement à sa paresse personnelle.

Le jeune homme s'est alors fait une gloire de parler la langue du peuple, le "joual", "un héritage de ce que j'ai

appris à l'école et dans mon entourage". Il a déclaré qu'il ne voulait pas s'angliciser ni devenir un "Canadien" et qu'il allait continuer à parler le "joual".

Mme Ferland lui a carrément déclaré que les jeunes de son âge qui fréquentaient les CEGEP n'avaient aucune excuse de parler joual. Maintenant que l'instruction est gratuite, que les écoles sont modernes et nombreuses et que la qualité des maîtres est excellente, il faut être réellement résigné à mal parler pour employer le joual, a-t-elle dit.

Il sera facile de nous assimiler si nous ne parlons pas le français. Si vous continuez à parler le français comme vous le parlez, bien sûr que le français va mourir. Je comprends que vous ne voulez pas vous angliciser, ni devenir "Canadien" mais même si le Québec devenait unilingue, il vous faudra connaître une langue pour vous exprimer et communiquer avec les autres.

"Je ne suis pas un Français, a rétorqué l'étudiant, et ce qui m'identifie le plus c'est le joual et le français. La majorité des élèves dans les CEGEP parlent joual et vont continuer à parler joual."

A ce moment, son compagnon est intervenu pour noter qu'il était vrai que la majorité des étudiants des CEGEP parlaient joual, mais ils aimeraient parler un bon français, a-t-il dit.

Le président de la commission, M. Jean-Denis Gendron, est vigoureusement intervenu après que l'étudiant eut affirmé que le joual était un mélange d'anglicismes et de langue paysanne et il a expliqué la différence entre le joual et la langue paysanne. Le débat est passé sur le français international et par la suite, chaque fois qu'il s'adressait à Mme Doyon-Ferland, l'étudiant disait: "Votre français international".

Finalement, le commissaire Aimé Gagné a tendu la perche aux deux étudiants pour leur permettre de sauver la

face. "Si je comprends bien, le message que vous avez tenté d'apporter à la commission, c'est que l'enseignement du français dans les écoles est très pauvre."

Mais l'étudiant a refusé de saisir l'occasion de s'en tirer avec les honneurs de la guerre et a déclaré que les commissaires n'avaient rien compris, que son mémoire était un plaidoyer en faveur de l'unilinguisme dans la province.

Visiblement dégoûté, le président de la commission, M. Gendron, a finalement coupé court au débat en levant l'audience.

Auparavant, les commissaires avaient entendu, dans un français absolument délicieux, les dépositions d'un groupe de représentants de l'Association internationale des interprètes de conférence.

Les délégués de l'AIIIC ont fait plusieurs recommandations à la commission et ont particulièrement attiré l'attention des autorités sur la nécessité de pourvoir les sal-

les de congrès d'installations permanentes d'interprétation simultanée.

Mme Thérèse Nilski a affirmé que les membres de l'AIIIC étaient toujours prêts à donner des conseils sur cette question et elle a noté qu'aux rares endroits où existaient des installations permanentes d'interprétation simultanée, ces installations étaient à peu près inutilisables parce qu'elles avaient été mal conçues.

Au cours de l'avant-midi, M. Jean Marier, professeur à l'École régionale Le Royer, avait pris fait et cause pour le programme du Parti québécois en présentant son mémoire.

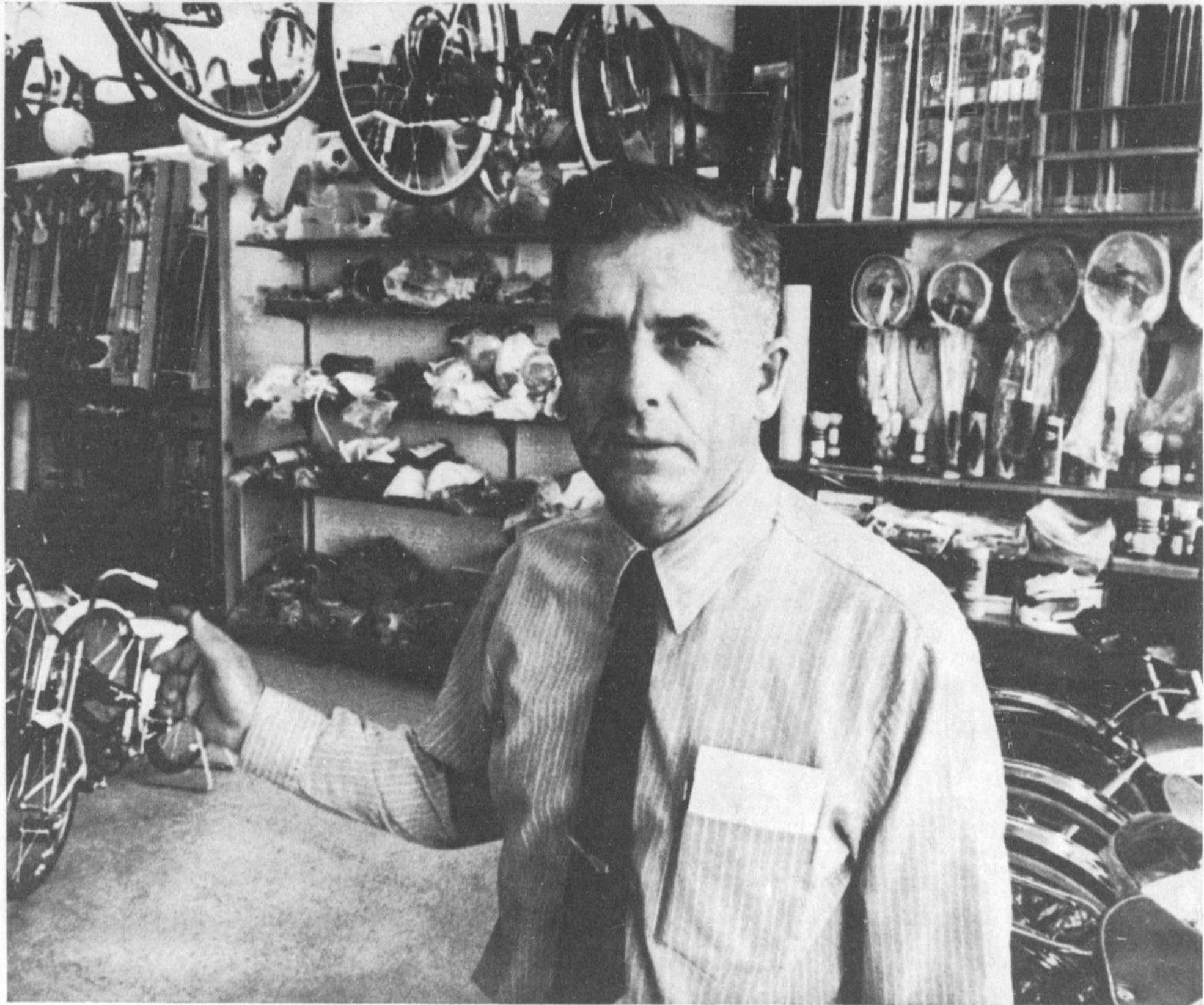
Avant lui, la firme Spancrete, une entreprise de matériaux de construction avait expliqué qu'au sein de l'entreprise la langue de travail pouvait être le français mais que l'anglais devenait absolument nécessaire au niveau des employés de bureau et des préposés aux ventes.

## Détournement sur Cuba

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Un appareil de la "Antillana Holandesa de Aviacion" (filiale de la KLM) avec 33 personnes à bord a été détourné hier matin sur Cuba trois quarts d'heure après avoir décollé de l'aéroport de "Las Americas" à Saint-Domingue.

L'avion qui se dirigeait vers Curaçao a été déroté par, croit-on, huit hommes armés

de grenades, de pistolets et de mitraillettes. Ils ont déclaré appartenir à un commando unifié anti-réactionniste (contre la réélection du président Balaguer) et précisé qu'ils participaient pour la troisième fois à un détournement d'avion. C'est le même commando qui aurait enlevé le 24 mars dernier l'attaché militaire de l'ambassade américaine à Saint-Domingue.



**"Je voudrais me retirer des affaires, un jour, mais tout ce que je possède est placé dans mon commerce. N'y a-t-il pas un nouveau moyen d'épargner en vue de la retraite?"**

## "Oui", répond la Great-West.

Le moyen? C'est la nouvelle série "Plus-value potentielle" de la Great-West grâce à laquelle vous pourrez atteindre vos objectifs d'épargne et ainsi prendre votre retraite quand bon vous semblera. Quand vous souscrivez un contrat de cette série, vous placez vos épargnes là où elles ont un bon potentiel de plus-value et, par le fait même, vous combattez l'inflation.

Les prestations de la rente à plus-value potentielle sont en rapport avec le rendement d'un fonds composé d'actions ordinaires canadiennes triées sur le volet et offrant un potentiel de plus-value.

Naturellement, il y a certains risques vu qu'il s'agit de valeurs mobilières, mais, la Great-West étant une compagnie d'assurance-vie, il y a aussi certaines garanties que l'on ne trouve pas facilement ailleurs.

Un autre point important est que ces contrats vous sont offerts par le conseiller financier idéal, l'agent de la Great-West. Il dispose maintenant de toute la série de contrats à plus-value potentielle pour vous aider à mettre en oeuvre un programme d'épargnes variables équilibré par les garanties de l'assurance sur la vie et adapté à vos besoins.

Alors, si vous vous demandez s'il y a un nouveau moyen d'atteindre vos objectifs d'épargne pour ainsi prendre votre retraite quand bon vous semblera, pensez à la Great-West.

**NOUVELLE SÉRIE "PLUS-VALUE POTENTIELLE"**  
**LA Great-West**  
 COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

Jean-Jacques Bertrand

## L'UN, un parti à rebâtir

QUEBEC (par G. L.) — "Il faut rebâtir le parti. Il faut choisir une orientation plus absolue que celle que nous avons. Il nous faudra également faire de l'animation politique au sein de nos organisations de comités et dans les régions."

Telle est la confiance faite par le premier ministre sortant et désormais chef de l'opposition, M. Bertrand, au cours d'une entrevue radiophonique, quelques minutes après qu'il eut remis la démission du gouvernement de l'Union nationale au lieutenant-gouverneur, M. Lapointe.

M. Bertrand est parti en vacances aussitôt après, avec sa femme; il sera de retour à temps pour la session de l'Assemblée nationale qui est censée débiter le mardi neuf juin.

En réponse à une question, M. Bertrand s'est dit "très optimiste" quant à l'avenir de son parti, qui n'a fait élire que 17 députés le 29 avril.

"Ce ne sont pas les épreuves qui me terrassent, au contraire, a-t-il expliqué. Elles me servent d'éperons pour me lancer encore plus dans le combat, dans la lutte. Je suis un soldat, qui aime le combat et l'action."

C'est peu après dix heures, hier matin, que M. Bertrand a quitté le bureau de premier ministre qu'il occupait depuis le deux octobre 1968, après avoir été choisi le jour même pour succéder à M. Daniel Johnson.

Entouré de quelques membres de son gouvernement et de son personnel, M. Bertrand s'est immédiatement rendu

à son nouveau bureau de chef de l'opposition, où M. Robert Bourassa est allé échanger quelques mots avec lui. Tout le monde était souriant et de bonne humeur, et il n'y avait nulle trace d'amertume dans les propos de ceux qui hier encore étaient à la gouverne du Québec. "On est déjà venu ici, nous en sommes repartis", a lancé à la blague M. Bertrand.

Peu avant onze heures, tandis que M. Bourassa se rendait lui-même "occuper" son nouveau bureau de chef du gouvernement, son prédécesseur, accompagné des ex-ministres, allait chez M. Lapointe pour lui remettre officiellement la démission du gouvernement élu le 5 juin 1968.

Au cours de son entrevue, M. Bertrand a de nouveau transmis des vœux de bon succès à son successeur. "Le Québec demeure, les hommes passent, a-t-il commenté. Nous sommes au service d'une cause, une très grande cause."

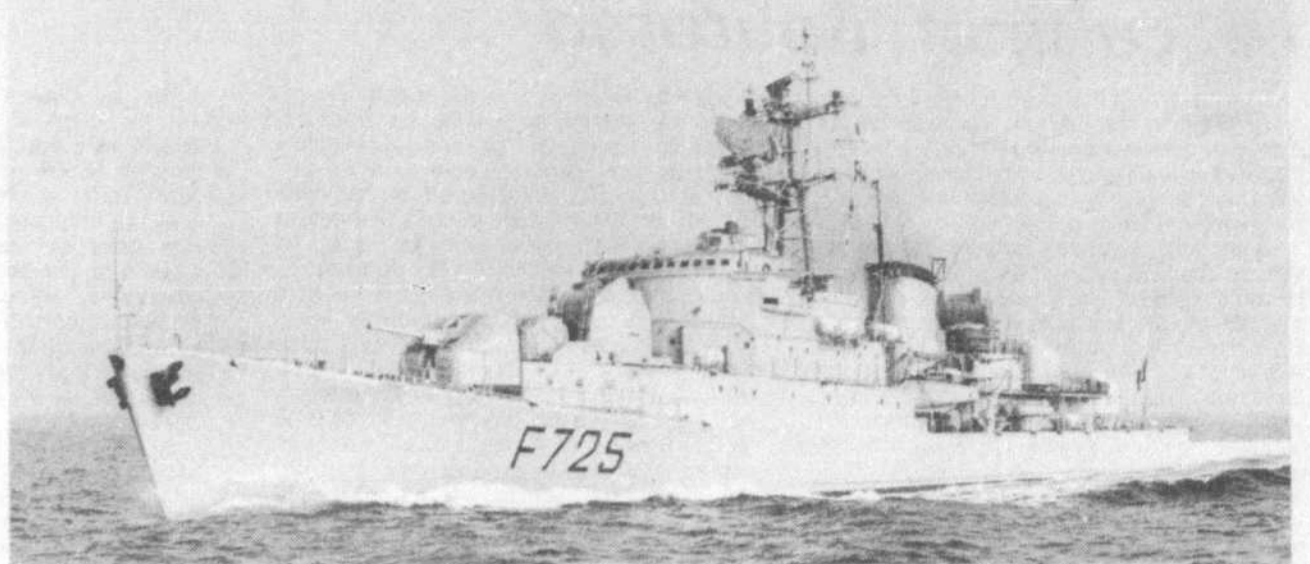
Le chef de l'Union nationale prévoit un avenir très brillant pour le Québec, à la condition que la population accepte certains sacrifices. Notant que la période actuelle est à l'agitation et à la contestation, M. Bertrand a ajouté: "Il faudra faire la consolidation de tout cela. Un peuple ne peut pas se gouverner dans le désordre."

Selon M. Bertrand, la population québécoise est devenue "plus adulte" depuis cinq à six ans, en ce sens qu'elle s'intéresse plus aux problèmes des régions, ainsi qu'aux problèmes politiques du Québec et du Canada. Cela est bon et sain, mais cela rend également plus difficile la tâche des hommes publics, qui doivent désormais faire de l'animation sociale; il faut, dit-il, que les lois et les politiques ne restent plus au parlement, mais descendent dans les rues et dans le peuple, pour les lui expliquer.

C'est fini, dit-il, l'euphorie dans laquelle pouvaient vivre les hommes publics du passé. "Leur métier est de plus en plus dur."

Le chef de l'opposition estime d'autre part que son gouvernement n'a pas suffisamment fait connaître ses lois et ses politiques. "C'est peut-être, dit-il, parce que l'Office d'information et de publicité craignait de se mouiller les pieds, de verser dans la propagande. Il y a là un élément à éclaircir." Combien de lois, note-t-il, auraient pu recevoir une diffusion plus grande, n'eût été de cette crainte de la propagande partisane en faveur du gouvernement en place durant les quatre dernières années.

C'est la seule note de regret exprimée par M. Bertrand. Quant au reste, il se propose de se reposer et de revenir en pleine forme pour jouer son nouveau rôle de chef de l'opposition officielle.



L'avis-escorte Victor-Schoelcher de la marine nationale française a mouillé hier matin au port de Montréal, dernière escale d'une croisière autour du monde entreprise en novembre dernier et qui l'a mené à Abidjan, Djakarta, en Polynésie, aux Antilles françaises, à Boston et à Québec. Le Victor-Schoelcher est affecté à l'École d'application des enseignes de vaisseau et ac-

compagne chaque année le porte-hélicoptères Jeanne-d'Arc dans une croisière de formation d'officiers élèves. Le Jeanne-d'Arc est actuellement mouillé à Québec, son mât l'empêchant de passer sous les ponts qui enjambent le St-Laurent. Durant son séjour à Montréal (jusqu'au 14 mai), le Victor-Schoelcher sera ouvert aux visiteurs durant certaines heures.

## Edouard-Montpetit: les étudiants ont repris leur boycottage

par Gilles Provost

L'assemblée générale des étudiants du CEGEP Edouard-Montpetit a décidé hier à la majorité de reprendre le boycottage des cours aussi longtemps que le conseil d'administration n'aura pas cédé à ses demandes. Les étudiants refusent que l'on accepte en bloc à l'Institut aéronautique du Québec un groupe de trente étudiants anglophones du collège Vanier. Dans ces conditions, le CEGEP Edouard-Montpetit deviendrait bilingue, puisque l'IAC lui est affilié.

"Ce que nous voulons, disent les étudiants, c'est que ces anglophones fassent comme ceux qui les ont précédés, c'est-à-dire qu'ils suivent les procédures normales d'admission au collège Edouard-Montpetit et qu'ils suivent leurs cours en français puisque c'est une institution francophone."

Ils disent respecter l'esprit du bill 63 qui stipule que la langue normale d'enseignement est le français et que tous les étudiants qui finissent leurs études secondaires doivent avoir une connaissance d'usage de cette langue. Ils rappellent aussi que cette loi n'a accordé la

liberté de choix de la langue d'enseignement qu'aux seuls niveaux élémentaires et secondaires.

En pratique, les anglophones ont des collègues et des universités anglophones mais ces dernières ne peuvent créer un deuxième institut d'aéronautique puisque le petit nombre des débouchés sur le marché du travail ne justifierait pas un tel effort. Dans ces conditions, les anglophones qui veulent devenir techniciens en aéronautique ont-ils le droit d'exiger des cours en anglais au collège francophone Edouard-Montpetit? Les étudiants disent "non".

Lundi soir, le conseil d'admission du CEGEP a reçu une douzaine d'étudiants pour leur permettre d'exprimer leurs points de vue. Après les avoir entendus il a rétabli le huis clos pour décider s'il changerait d'attitude. (Le 13 avril dernier il avait voté à l'unanimité que l'institut aéronautique du Québec demeurât francophone mais qu'il accepterait quand même 30 étudiants anglophones, conformément à l'esprit du bill 63).

Suite à la page 7

## Le Barreau du Québec se préoccupe d'aider les économiquement faibles

OTTAWA (PC) — Le Barreau du Québec a recommandé, hier, au comité sénatorial sur la pauvreté au Canada, l'élimination de presque tous les engagements d'ordre monétaire en matière de cautionnement.

Le Barreau, qui groupe 3.000 membres dans la province, a aussi suggéré la mise en place d'un système en vertu duquel un juge de paix serait en fonction à toute heure du jour et de la nuit pour remettre en liberté immédiatement tous les prévenus admissibles à cautionnement.

Dans un mémoire présenté au comité par le bâtonnier Claude Gagnon, le Barreau propose aussi plusieurs mesures propres à aider les pauvres et les économiquement faibles lorsqu'ils ont des démêlés avec la justice. Ces mesures portent notamment sur l'indemnisation des victimes, la répression de l'exploitation des économiquement faibles, les cliniques juridiques dans les centres urbains défavorisés, etc.

"La situation actuelle qui prévaut devant nos tribunaux criminels est nettement injuste envers les citoyens défavorisés", note le Barreau dans son mémoire, ajoutant que la règle de l'égalité des citoyens devant la loi est profondément écartée par le système actuel.

Les autorités policières, prétend-on dans le document, ont trop souvent l'habitude de procéder par voie de mandat plutôt que par voie de sommation.

En matière pénale, suggère le Barreau, on devrait procéder par voie de sommation chaque fois qu'on est "raisonnablement" assuré que le prévenu se présentera pour sa comparution.

"D'ailleurs, s'il ne se présente pas, il sera toujours temps d'émettre un mandat d'arrêt".

L'un des cas où on pourrait continuer d'exiger un cautionnement pourrait être celui impliquant un citoyen étranger.

De plus, le Barreau soutient que les personnes devant être détenues par les agents de police en vertu d'un mandat d'arrêt ou sans mandat, devraient être admises à cautionnement après leur arrestation.

Voilà pourquoi, l'organisme recommande qu'un juge de paix soit disponible jour et nuit pour remettre en liberté tout prévenu admissible à cautionnement. "Dans le processus judiciaire, nous avons souvent tendance à oublier la victime d'un délit d'ordre pénal ou criminel. Souvent, note-t-on dans le mémoire, un citoyen est plongé dans la pauvreté à

cause de blessures subies par une main criminelle ou à cause de la spécialisation dont il est victime". Le Code pénal contient bien une disposition qui permet au juge de faire indemniser la

Suite à la page 7

### INTER CONTINENTAL

Tours et Voyages

2118 est, rue Jean-Talton  
729-5264

Parcourez L'ITALIE  
en deux semaines  
à partir de \$540.00

Départ toutes les semaines



- Comprenant:
- 1) avion aller-retour en jet
  - 2) hôtels, de première classe, et de luxe
  - 3) guide parlant français
  - 4) repas
  - 5) visites
  - 6) transfert
  - 7) pourboires & taxes

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred  
Gagliardi  
6900, RUE SAINT-DENIS  
271-6900

MONDIAL  
AVIOMAR  
445 0, RUE JEAN TALON  
274-7595

TOUTE LA GAMME

# PEUGEOT

AUX

## GRANDS GARAGES du QUÉBEC

306 EST, RUE SAINT ZOTIQUE - 273-9105

DEPUIS \$2195<sup>00</sup>

### SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE COLLÈGE MIXTE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

QUELQUES PLACES DISPONIBLES  
dans les secteurs suivants

- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE L'ADMINISTRATION
- ARTS ET LETTRES
- INFORMATIQUE

Renseignements: 932-4716  
(entre 9.00 et 17.00 heures du lundi au vendredi)

## CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

### PROGRAMMATION D'ORDINATEURS I.B.M. COURS DE 316 HEURES

ASSEMBLER O.S. — COBOL 360 — FORTRAN IV — R.P.G.

TEST ET COMPILATION DE PROGRAMMES  
SUR ORDINATEUR  
DEGRÉ D'ÉTUDES: 11e MINIMUM

### INSTITUT DE PROGRAMMATION

3333, Queen Mary Rd, suite 200  
(PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

739-3388

PROSPECTUS ET TEST D'APTITUDE GRATUITS

## Les prix augmentent mais moins vite

OTTAWA (PC) — Les prix à la consommation ont connu une forte hausse durant le mois d'avril. L'indice atteignant 129,7, comparativement à 128,9 en mars, mais les rythmes d'amortissement de mois en mois et à 12 mois d'intervalle se sont ralentis.

La hausse de 0,8 de point enregistrée de mars à avril équivalait à une augmentation de 0,6%, ce qui est presque la moitié de la hausse de 1,1% survenue entre mars et avril 1969. La hausse de 0,6% est à peu près égale à la moyenne depuis cinq ans des gains survenant de mars à avril.

Les prix de la plupart des produits constituant l'indice se sont élevés durant avril, le ton étant donné par les éléments de l'alimentation et de l'habitation. Il est à noter également que le poste des soins médicaux et des services personnels a grimpé de 1,2% sous la poussée des augmentations d'honoraires des médecins et des dentistes.

Ces statistiques ont été publiées hier par le Bureau fédéral de la statistique. Un examen des hausses à douze mois d'intervalle indique également un ralentissement de la croissance des prix. Le niveau de l'indice en avril de cette année est en effet 4,1% supérieur à ce qu'il était durant le même mois en 1969. Au cours des six mois précédents, les augmentations à douze mois d'intervalle s'étaient situées entre 4,5 et 5%.

L'indice des prix à la consommation est basé sur un niveau arbitraire de 100 pour un panier de biens et de services équivalent en 1961. Les prix en avril 1970 sont donc à un niveau 29,7% plus élevé que durant l'année de base.

Interrogé aux Communes par M. George Hees, conservateur de Prince Edward-Hastings, au sujet de la hausse d'avril, M. Edgar Benson, le ministre des finances, a déclaré que le résultat était encourageant. Il a ajouté que c'était là la hausse la moins forte des dernières années.

### Transplantation hépatique

Le Dr Maurice Parent, chef du service de chirurgie de l'hôpital Notre-Dame, annonce que son équipe médicale, sous la direction du Dr Pierre Daloz, a réussi une nouvelle transplantation hépatique dans la nuit de lundi à mardi.

Dimitrios, le receveur, un garçon de 8 mois souffrait d'astrie biliaire. Grâce à l'organisme Méto-Transplantation, il repose maintenant dans un état satisfaisant.

Le donneur, une fillette de 8 mois, est décédée d'une insuffisance rénale et d'une hémorragie cérébrale. Le nom du donneur et des parents n'a pas été révélé.

## aujourd'hui

Monsieur Abba Eban, ministre des affaires étrangères d'Israël, effectuera à compter d'aujourd'hui une visite officielle de sept jours au Canada.

Dans le cours de la semaine des transports, un spectacle sera présenté à midi à la place Ville-Marie: cérémonie du drapeau, présence de Miss Transports et le reste.

A 12h15, au Sambo, déjeuner du Kiwanis Maison-Neuve. M. Pierre Peladeau prononcera une causerie intitulée: "Pourquoi avons-nous peur de devenir riches?"

A 12h30, au Reine Elizabeth, assemblée annuelle de l'Advertising and Sales Executives Club of Montréal.

De 12h30 à 14h30, dans les bureaux du service d'information et de presse du consulat général de France à Montréal, les journalistes pourront s'entretenir avec des officiers du Victor Schoelcher et des officiers-élèves de l'École navale de France.

A 15h00, au 3130 est de la rue Ste-Catherine, le Rassemblement des associations populaires du bas de la ville et de l'est de Montréal donnera une conférence de presse au sujet des élections municipales d'octobre prochain.

A 14h00, à l'hôtel Windsor, réunion du Women's Canadian Club de Montréal. M. Robert F. Shaw prononcera une causerie intitulée: "What's the matter with Old McGill?"

A 15h00, au 4635 DeLorimier, le Service d'orientation des foyers donnera une conférence de presse sur les journées d'étude qu'il tiendra les 16 et 17 mai.

A 16h00, au salon Saint-Charles du Reine Elizabeth, les Drs Jacques Genest et Fraser Mustard donneront une conférence de presse sur le premier colloque canadien consacré aux grandes réalisations des hommes de sciences du Canada qui ont contribué à l'avancement de la science médicale. Ce colloque aura lieu à Montréal le 5 juin.

A 17h00, première réception de presse à se tenir cette année à La Ronde, à l'occasion de l'ouverture du parc d'amusement de Terre des hommes en fin de semaine.

A 17h30, convention annuel de l'Association des anciens élèves des frères maristes du collège Laval (St-Vincent-de-Paul).

Mlle Gertrude Notebaert, directrice du Service d'accueil aux

voyageurs et aux immigrants (une des œuvres de la campagne des Fédérations) recevra ce soir, au chalet officiel de sept jours au Canada.

A 20h30, à la bibliothèque municipale, salle de lecture des enfants (entrée rue Montcalm), conférence publique donnée par M. Vincent Prince, éditeur-éditeur au Devoir, sur la famille Le Prince. Le public est invité à cette conférence donnée sous les auspices de la Société généalogique canadienne-française de Montréal.

Les Amis du scoutisme de St-André Apôtre Inc. présentent ce soir leur partie de cartes annuelle au profit des scouts, des guides, des louveteaux et des jeannettes de la paroisse. Renseignements: 331-3356.

## Il y a deux choses qui aident en affaires. L'autre, c'est d'être bilingue.

Vous êtes en affaires. Vous savez que, dans votre métier, il faut avoir beaucoup de flair et des connaissances... à vendre. Mais vous n'êtes pas sans vous rendre compte que les affaires, ici, et de plus en plus, parlent deux langues: l'anglais et le français.

De là, notre propos.

Nous avons mis sur pied, chez Berlitz, un programme d'enseignement des langues spécialement conçu pour l'homme d'affaires d'aujourd'hui.

Ce programme supersonique de Berlitz permet pratiquement à n'importe qui d'apprendre à bien parler l'anglais, le français ou toute autre langue vivante en moins de 4 semaines.

Flexible et pouvant facilement s'ajuster à vos heures de travail, il peut presque doubler vos capacités en affaires, aisément, rapidement et à bon compte.

N'est-ce pas là un investissement intéressant?

Pensez-y entre deux interurbains ou deux dictées. Pour vous, Pour votre personnel. Il y a de votre intérêt. C'est certain. Car la réussite en affaires, aujourd'hui, dans le contexte nord-américain où nous sommes, n'est bien souvent qu'une affaire de langues.

Et ça, c'est notre spécialité, chez Berlitz.

Donnez-nous un coup de fil. Dans la langue que vous voudrez. Vous verrez.

**Berlitz**  
Cours de langues vivantes

Montréal, 2055, rue Peel, Tél. 288-3111  
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111  
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

# Le cabinet Bourassa

La réunion qui a marqué hier à Québec la divulgation du cabinet Bourassa devait être non conventionnelle. En fait, elle ressemblait passablement aux séances de distribution de prix qu'on voyait naguère, en fin d'année, dans les collèges.

Assis aux premières rangées, on retrouvait, souriants et radieux, les proches parents et amis de ceux qui venaient d'être assermentés comme membres du gouvernement. Près d'eux, quelques sages comme M. Bona Arsenault qui acceptaient volontiers la leçon du temps. Plus loin en arrière, des hommes jeunes et remplis d'espoir pour l'avenir, et aussi quelques hommes déçus qui cherchaient à comprendre pourquoi on les avait oubliés.

Tout compte fait, le cabinet Bourassa compte quelques nominations discutables et quelques omissions regrettables. Dans l'ensemble, cependant, M. Bourassa a tiré un bon parti du matériel dont il disposait. Et qui plus est, il a formé une équipe dont l'ensemble reflète assez bien deux traits qu'il n'a cessé de souligner depuis quelques mois: jeunesse et accent sur les préoccupations administratives.

Les nominations de MM. Laporte au travail, Pinard à la voirie, Lévesque à l'industrie et au commerce, Castonguay aux affaires sociales, Choquette à la justice, étaient prévues depuis quelques jours. En raison de leur expérience plus immédiate de l'administration publique, ces cinq ministres formeront probablement le noyau principal de l'équipe Bourassa. L'un ou l'autre d'entre eux aurait peut-être préféré d'autres fonctions: chacun se voit néanmoins confier une tâche de premier plan.

Parmi les nouveaux venus, quatre hommes se voient confier des responsabilités particulièrement lourdes: MM. Tessier, Saint-Pierre, Garneau et Toupin. M. Tessier apporte aux affaires municipales une expérience précieuse qui devrait lui permettre de continuer l'excellent travail commencé par le Dr Robert Lussier. Quant aux trois autres, ils étaient pratiquement inconnus du grand public il y a deux mois. Dans chaque cas, cependant, M. Bourassa semble avoir fait un pari qui valait la peine d'être tenté.

L'entrée de M. Saint-Pierre en politique ressemble à un conte de fée. Cet homme encore jeune a accumulé, depuis une dizaine d'années, une expérience professionnelle, administrative et humaine qui rend très prometteuse son accession au poste de ministre de l'éducation. M. Saint-Pierre est un homme modeste, direct, simple et concret.

Il est très familier avec les méthodes modernes de gestion et possède un esprit ouvert. Il sera peut-être l'homme capable d'apporter au ministère de l'éducation les qualités de solidité, de stabilité, de limpidité qui ont trop fait défaut jusqu'à maintenant de la part de l'autorité politique. Ayant un tel homme à ses côtés, M. Bourassa a bien fait de le préférer aux candidats qu'il avait tenté de recruter à l'extérieur.

Quant à MM. Garneau et Toupin, ils se voient investir, très jeunes encore, de même que MM. L'Allier, Massé et Drummond, des responsabilités très lourdes. Seul le temps dira s'ils ont les aptitudes voulues pour diriger les ministères qui leur ont été confiés. En appelant des hommes aussi jeunes à des responsabilités de premier plan, le premier ministre s'est montré plus audacieux qu'on ne l'avait prévu, mais il a été fidèle à une promesse maintes fois répétée.

On avait hâte de voir comment M. Bourassa parviendrait à liquider sans trop de dommage les dettes directes ou indirectes de reconnaissance contractées par son parti ou par lui-même à l'endroit de routiers expérimentés qui ont servi avec fidélité dans des temps plus difficiles.

Le premier ministre a retenu, parmi ce groupe de députés, les noms de Mme Kirkland-Casgrain, de M. Georges Tremblay, de M. Oswald Parent. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas exagéré. Ces éléments identifiés à tort ou à raison avec l'aile plus traditionnelle du parti libéral apporteront au cabinet une note appréciable de réalisme et de continuité, mais occuperont somme toute une place modeste dans le nouveau gouvernement.

Parmi les hommes qui accèdent au cabinet, tout en héritant, pour commencer, de responsabilités plutôt limitées, on relève les noms intéressants de MM. Goldbloom, Cloutier et Tetley. Les antécédents de ces trois hommes indiquent que chacun devrait faire un excellent ministre.

On comptera, au sein du cabinet Bourassa, trois membres anglophones, dont un d'origine juive.

C'est la première fois, à notre connaissance, qu'un membre reconnu de la communauté juive accède au cabinet: il s'agit là d'un précédent d'autant plus heureux que cette communauté occupe une place importante dans la vie montréalaise en particulier et que M. Goldbloom, en plus de pos-

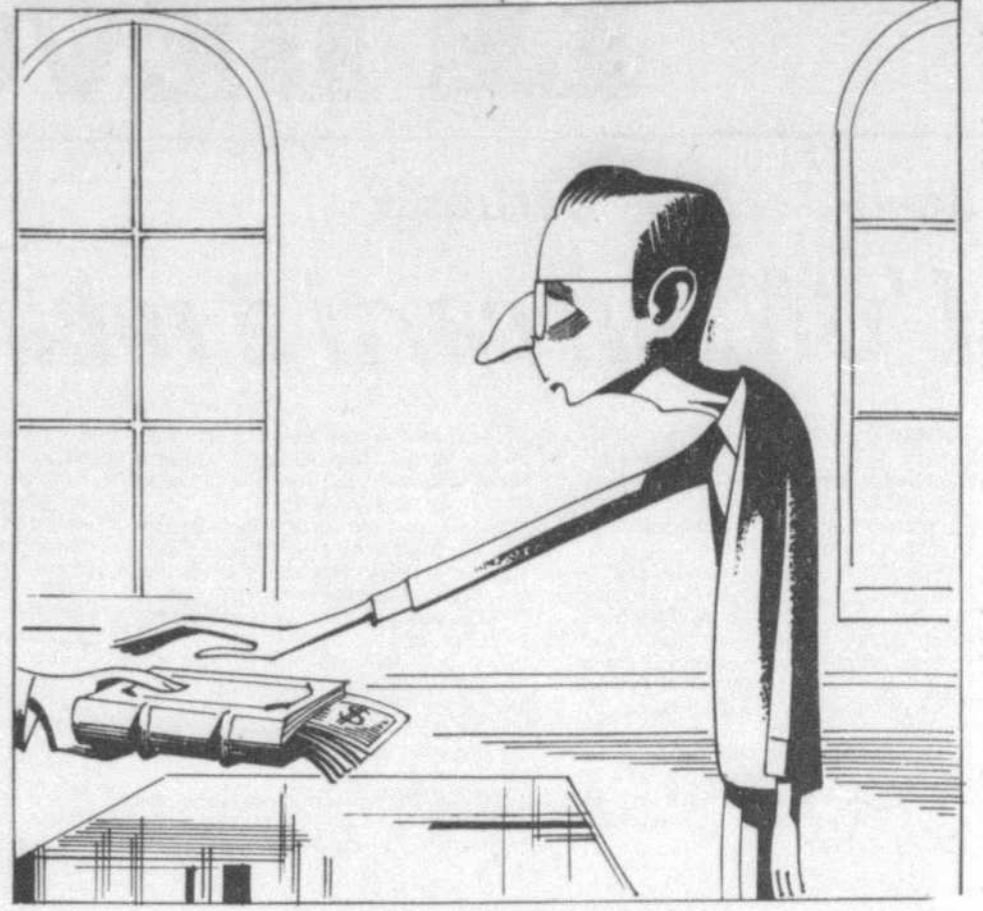
éder un dossier professionnel distingué, est parfaitement bilingue et s'est maintes fois signalé par la qualité de son information et de ses préoccupations québécoises. MM. Tetley et Drummond sont aussi d'excellents bilingues. Ils possèdent tous deux des titres de compétence incontestables. Cela fera, en tout, trois membres anglophones sur un cabinet comprenant vingt-deux membres. A ne s'en tenir qu'à des critères mathématiques, l'élément anglophone sera plus proche d'une situation normale qu'il ne l'a été depuis de nombreuses années.

Notons enfin que M. Bourassa, en attribuant deux ministères à quelques ministres, et en se réservant lui-même pour quelques mois le portefeuille des finances, a voulu s'accorder une marge de manœuvre pour les mois à venir. Il faut souhaiter que cette situation dure le moins longtemps possible. Car certains ministères, en particulier celui de l'immigration, risqueraient d'être encore une fois les parents pauvres de l'opération. Quant au ministère des finances, on souhaite qu'il puisse être confié sans trop de délai à un homme qui pourra en faire sa première préoccupation, laissant ainsi au premier ministre la responsabilité des orientations plus proprement politiques.

Le Québec sera gouverné au cours des prochaines années par l'équipe sans doute la plus jeune qui ait jamais détenu les rênes du pouvoir. Ce développement n'est pas sans risque. Il répond cependant au besoin profond de renouveau qui s'est exprimé à maintes reprises ces derniers temps. Et les risques qu'il peut comporter seront largement compensés, est-il permis d'espérer, par les qualités de compétence, d'application au travail et de modestie des nouveaux titulaires.

On remarque, en effet, que l'équipe qui accède au pouvoir semble exempte, pour l'instant, de cette note légèrement arrogante qui caractérise assez tôt l'ancienne "équipe du tonnerre". Elle apparaît, à première vue, plus humble, plus consciente de ses limites, plus proche du milieu québécois. On y trouve peu de grands ténors, mais il devrait être plus facile d'y maintenir un véritable esprit d'équipe. C'est un tableau qui déconcerte les amateurs de sensation mais correspond assez bien au slogan plutôt austère mais très exigeant (Québec au travail), qui a porté M. Bourassa et son parti au pouvoir.

Claude RYAN



— Nous jurons fidélité à la reine !

## POINT DE VUE

# Le dilemme du Parti québécois au lendemain de l'élection

par LOUIS-MARIE BOUCHARD, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi

La défaite dramatique de René Lévesque aux dernières élections a beaucoup de chances de détruire ou tout au moins d'écraser un parti dont la plupart des membres acceptent mal une telle déception. Les péquistes ont, en effet, donné le meilleur d'eux-mêmes, pendant des mois, à toutes les chances qu'ils se fichent, comme toujours, de leurs responsabilités sociales. Bourassa semble trop bien accepter les règles de ce jeu capitaliste.

Il ne remet pas assez en question ce système qui, de façon immédiate peut, bien sûr, procurer tant d'emplois. (Ce la fait penser à un Kierans qui ne veut pas limiter la publicité par la poste prétextant que ce la procure du travail aux publicitaires.) Or, en ce domaine encore, le Parti québécois est plus "à gauche": ses principes de la démocratie économique, sa tendance au développement du secteur public et sa politique exprimée d'articulation des régions périphériques témoignent d'un réel désir de réforme au niveau de la pensée économique et surtout, de la justice sociale.

Dans l'histoire du Québec, aucun parti politique, ayant obtenu un si fort pourcentage du vote populaire, n'a jamais réuni autant de conditions lui permettant de s'attaquer aux

véritables problèmes. Le PQ a défini ces derniers, il possède dans ses rangs les compétences susceptibles de les étudier et il regroupe suffisamment de militants (maintenant expérimentés) pour prendre un jour le pouvoir. Malheureusement, il est indépendantiste, et cette option, compte tenu d'autres facteurs, lui a fait perdre les dernières élections. Ce parti devra abandonner son choix constitutionnel s'il veut un jour pouvoir réaliser la substance de son programme. Autrement, s'il s'agrippe à la souveraineté, on pourra mettre en doute sa bonne foi vis-à-vis les objectifs socio-économiques qu'il a présentés et il y a bien des chances qu'il tourne en un parti de droite nationaliste inutile dans notre contexte.

Et, qu'il ne craigne surtout pas de s'identifier aux vieux partis en respectant le cadre constitutionnel. Les originalités signalées plus haut sont déjà très personnalisantes et suffisent à le distinguer, mais la philosophie sociale que les péquistes semblent vouloir adopter, elle, les différencie plus en profondeur.

Dans ces conditions, le Parti québécois pourrait bien constituer un jour, le véritable parti de "gauche modérée" dont le Québec a toujours eu tant besoin.

## lettres au Devoir

### Radio-Canada et l'information

L'information que fournit le réseau français de radiotélévision sur la politique fédérale et provinciale autre que celle du Québec, est inadéquate et très souvent inexistante, et je veux parler des bulletins de 13.00 et de 18 heures à la radio et de 18.30 et de 21.30 heures à la télévision. A la télévision, cette carence est encore plus marquée.

Il me vient à la mémoire deux exemples plus récents. Le lundi 27 avril, le gouvernement fédéral annonçait un plan de construction d'habitations dans les principales villes canadiennes. Cette politique a été rapportée en une courte phrase aux nouvelles locales de 18.45 heures alors qu'elle aurait dû être placée au téléjournal de 18.30 heures qui rend compte des nouvelles nationales et internationales. Au téléjournal de 21 heures ce même soir on n'en a fait aucune mention.

Et toujours ce même soir, autour d'une table ronde, Jacques Keable de Québec-Press, a éclairé quel que peu ma lanterne, quand il a reproché à La Presse d'avoir mentionné en première page de son journal, la conférence de M. J. L. Gagnon à Paris sur la commission B.B. et l'Information Canada, faisant ainsi selon lui, de la réclame pour le fédéral. La même ligne de pensée semble orienter certains journalistes de la salle des nouvelles de Radio-Canada.

Autre exemple, lundi le 4 mai aux bulletins de nouvelles des heures précitées, n'apparaît aucune nouvelle d'envergure nationale. Les autres canaux de télévision n'apprennent que ce jour là, on a explicité la politique canadienne sur le Cambodge, que le gouvernement canadien veut protéger aussi le sol de l'Arctique, comme le rapportait La Presse du 5 mai.

Je ne peux admettre cet état de fait. Est-ce qu'on ne pourrait pas chaque jour nous parler au moins

des travaux parlementaires quand la Chambre siège? Pour qu'il y ait participation, est-ce qu'il ne faut pas que le peuple soit informé adéquatement? Que dire de Format 30 et de ses panels sur les élections? Ou est l'objectivité et l'équité dans le choix des participants où la majorité était séparatiste et ceci même le lendemain des élections (ou ce soir-là l'émission comptait quatre séparatistes et deux fédéralistes)? Fernand Chouinard ne peut prétendre qu'elle ne connaissait pas alors l'option politique de ses invités car tous avaient déjà paru sur des panels antérieurs sur le même sujet et à la même émission. A quoi servent les téléphones de protestation faits à Radio-Canada? Le même jour à l'émission Présent, édition nationale du matin, pour discuter du résultat des élections, la majorité des invités était encore séparatiste. Devant ce choix du réalisateur de l'émission, Colette Godin a senti le besoin d'exprimer ses doutes sur la représentativité des participants.

Ces messieurs ne sont pas encore au pouvoir et c'est là toute l'objectivité et l'équité dont ils sont capables! Ils tiennent probablement le même langage que René Clude rapporté dans un journal de fin de semaine: "Si les fédéralistes sont assez idiots pour engager des indépendantistes, tant pis pour eux! clame-t-elle avec un accent de fierté."

Et bien, j'en ai marre, et une bonne partie de la population en a marre et demande qu'on la respecte et demande ce à quoi elle a droit: une information adéquate, complète sur la politique canadienne d'un océan à l'autre, Québec faisant partie intégrale de ce tout.

R. BEAULNES

Montréal, 6-5-70

# Le danger d'une centralisation fédérale dans le domaine des affaires urbaines

par PAUL SAURIOL

M. Stanfield a proposé ces jours derniers, au cours d'un colloque de son parti à Toronto, la création d'un ministère fédéral des affaires urbaines. C'est une recommandation qui a déjà été formulée à maintes reprises, mais qui soulève des difficultés sérieuses dans le cadre du fédéralisme canadien, puisque la constitution réserve exclusivement aux provinces, par l'article 92 (8): "les institutions municipales dans la province". On pourrait donc se demander de quoi pourrait s'occuper un ministère fédéral des affaires urbaines si les institutions municipales échappent à la compétence d'Ottawa.

Le chef conservateur n'ignore pas cette difficulté, mais il estime que sa proposition n'est pas incompatible avec la constitution. Il rejette d'une part l'avis de ceux qui prétendent que le gouvernement central peut tout faire sans égard aux droits des provinces, mais il n'est pas d'accord avec ceux qui prétendent que le pouvoir central ne peut rien faire dans le domaine municipal.

Il est évident que le gouvernement fédéral intervient déjà de diverses

façons dans les villes, il y est présent par ses institutions, par l'effet de ses législations, en particulier pour ce qui est de l'habitation, des transports, des communications. Selon M. Stanfield, il faudrait un ministère des affaires urbaines, non pas pour donner de nouveaux pouvoirs à Ottawa, mais pour coordonner les activités que le gouvernement central exerce déjà dans les villes.

Le chef conservateur estime qu'on devrait aussi créer une commission permanente des affaires urbaines qui pourrait examiner l'incidence de la politique d'Ottawa sur la vie des villes.

On a l'impression que M. Stanfield veut donner satisfaction à un courant d'opinion qui se manifeste surtout dans les provinces anglophones en faveur d'une plus forte intervention d'Ottawa dans le domaine urbain, et qu'en même temps il ne veut pas heurter ceux qui pensent, au contraire, que le domaine municipal doit rester sous l'autorité des provinces.

Lorsque le chef conservateur se rapproche à M. Trudeau son attitude de non-intervention à l'égard des villes, ce n'est pas bien convaincant puisque d'autre part il soutient que le gouvernement central, sous M. Trudeau comme sous ses prédécesseurs, intervient de façon marquée dans la vie des villes au point d'y susciter des problèmes qu'il ne parvient pas à résoudre.

Il n'y a pas de doute que la présence et l'action du gouvernement fédéral dans l'ensemble du Canada, sa politique fiscale et monétaire, son action sur les phénomènes économiques, ses efforts pour corriger les disparités régionales, ses mesures de sécurité sociale, ses subventions de toutes sortes, tout cela a des répercussions sur les villes, et d'autant plus que l'urbanisation s'accroît.

Mais faut-il conclure de là que le gouvernement central doit résoudre lui-même les problèmes qui peuvent être accentués ou modifiés par l'exercice de ses compétences à l'échelle nationale? M. Stanfield semble reprocher au gouvernement central de ne pas résoudre les problèmes que son action suscite dans les villes; mais pour cela il faudrait donner à Ottawa de nouveaux pouvoirs qui réduiraient d'autant ceux des provinces; même si le chef conservateur se défend de préconiser une augmentation des pouvoirs du gouvernement central, c'est à cette conséquence que conduirait inévitablement la création d'un ministère fédéral des affaires urbaines.

La tendance à la centralisation fédérale ne se pose pas pour le reste au domaine municipal. Dès qu'un problème prend de l'ampleur, qu'on le retrouve partout à travers le Canada, certains veulent en faire une question nationale dont la solution doit être cherchée et appliquée à l'échelle du pays sous l'autorité d'Ottawa. On le constate dans divers domaines qui relèvent de l'aménagement du territoire, qu'il s'agisse du développement des grandes régions urbaines, de la pollution de l'air et de l'eau, ou de la conservation de certaines richesses naturelles par l'aménagement de parcs nationaux qui doivent aussi contribuer aux besoins de loisirs et de détente des citoyens.

Si la gravité ou l'urgence d'un problème, son ampleur, l'importance des moyens financiers que sa solution exige suffisent à le faire tomber dans le domaine du gouvernement central, les pouvoirs des provinces seront graduellement réduits et notre fédéralisme s'orientera vers l'état unitaire et centralisé.

Même les partisans d'une action plus étendue du gouvernement central dans divers domaines constatent la nécessité d'une certaine centralisation dans un pays aussi étendu et aussi diversifié. Dans le discours où il proposait la création d'un ministère fédéral des affaires urbaines, M. Stanfield ajoutait que l'expérience des Etats-Unis enseignait que l'intervention massive du

gouvernement central dans les villes n'est pas une panacée.

M. Stanfield a même précisé que c'est aux gouvernements des provinces qu'il incombe d'abord de résoudre les problèmes des villes, mais qu'il faut que les provinces reçoivent assez d'argent d'Ottawa pour remplir leurs obligations. La décentralisation fiscale est nécessaire pour l'équilibre du fédéralisme canadien, puisque ce sont les domaines relevant des provinces et des villes qui exigent maintenant les plus fortes dépenses des gouvernements.

Il est possible que pour résoudre divers problèmes provinciaux ou municipaux une certaine coordination s'impose, comme pour la lutte contre la pollution de l'eau et de l'air, mais cela peut se faire par une collaboration interprovinciale ou par des organismes régionaux. Il n'est pas nécessaire de tout confier au gouvernement fédéral. Ce serait là une solution de facilité qui s'avérerait trompeuse, car on devrait ensuite décentraliser pour répondre aux besoins particuliers des régions, et cela non seulement au plan de l'exécution, mais aussi pour adapter les solutions aux cas particuliers.

L'on doit reconnaître que le problème ne se pose pas pour le Québec de la même façon que pour les autres provinces. Si vraiment certaines provinces anglophones préfèrent déléguer une partie de leurs pouvoirs ou compétences au gouvernement central, cela devrait être possible sans que notre fédéralisme soit chambardé. Même si l'ensemble des provinces anglophones désiraient une centralisation fédérale plus ou moins prononcée, ce qui ne paraît pas le cas au moins pour certaines provinces, ce ne serait pas une raison pour priver le Québec des pouvoirs et des compétences qu'il a jugé nécessaire d'obtenir en 1867.

Si M. Stanfield souhaite que les provinces puissent résoudre elles-mêmes les problèmes des villes, ce n'est pas en suscitant un ministère fédéral des affaires urbaines qu'il atteindra ce but. Notre fédéralisme canadien peut être modifié de diverses façons. Certaines régions comportent peut-être des divisions artificielles. L'étude entreprise sur la possibilité d'une fusion des trois provinces des prairies, pour créer une unité provinciale plus forte, peut favoriser un meilleur équilibre; la même idée a été discutée ces dernières années au sujet des provinces maritimes.

Si les provinces anglophones ou la majorité d'entre elles en venaient à la conclusion que leurs intérêts seraient mieux servis par une plus forte mesure de centralisation fédérale, il faudrait alors permettre au Québec de conserver une large mesure d'autonomie à cause de son caractère différent. Cela vaut notamment pour les institutions municipales qui touchent de près à la vie quotidienne des citoyens.

## propos d'actualité

"A propos du Nord, M. Trudeau a laissé entendre que nous pourrions revendiquer notre souveraineté. Je suppose que ses remarques s'appliquaient aussi à la question de juridiction.

Le premier ministre a dit que la reconnaissance ne pouvait nous être refusée que de deux façons, soit en nous amenant devant les tribunaux, soit en nous déclarant la guerre. Libre à nous, je suppose, de choisir les armes. Le premier ministre a écarté la possibilité d'être traduit en justice. Doit-on croire qu'il était sérieux quand il a fait ces observations? S'attend-il que l'exercice de cette juridiction puisse nous entraîner dans une guerre? Sûrement pas. Il a dû simplifier les choses outre mesure en décrivant ainsi la position de notre pays. A mon avis, nous devons voir là une de ses observations les moins sensées.

Le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et le gouvernement doivent à la Chambre et au peuple canadien une explication sur la façon dont le Canada se propose de faire respecter ce règlement régissant les eaux extra-territoriales. Voilà ce que le gouvernement demande au Parlement de définir. Si nous acceptons cette responsabilité, alors nous devons l'assumer. Nous devons réussir, non seulement parce que nous ne voulons pas avoir l'air ridicule, mais parce que nous nous avons accepté une lourde charge."

Robert Stanfield, chef de l'opposition à la Chambre des communes, Chambre des communes, le 16 avril 1970.

"La France n'a jamais cessé de Proclamer le droit d'Israël à l'existence, à la reconnaissance, à la sécurité. Mais elle se rend bien compte que seule une évacuation des territoires occupés pourrait fournir une chance sérieuse d'obtenir qu'Israël soit reconnu

par ses voisins et que ces derniers s'engagent clairement et définitivement à vivre en paix avec lui dans la limite de frontières garanties. Oh! nous savons bien qu'une évacuation qui ne serait pas assortie d'engagements de paix véritable serait un leurre. C'est bien pourquoi nous proposons l'établissement entre Israël et ses voisins de zones démilitarisées où seraient installées durablement des forces des Nations unies qui ne pourraient plus — cette fois — être retirées sans décision du Conseil de sécurité et, de toute façon, pas avant un délai raisonnable."

(Maurice Schumann, ministre des affaires extérieures de France, déclaration à l'Assemblée nationale le 28 avril)

"Le vrai libéralisme ne consiste pas seulement à respecter les libertés publiques, il impose aussi le devoir impérieux de les faire respecter par tous."

(René Pleven, ministre de la justice de France, déclaration à l'Assemblée nationale Le Monde, 2 mai 1970)

"Le juge Freedman a répété ce qu'avait dit avant lui tous les penseurs contemporains du monde occidental qui se sont penchés sur la question de la démocratie dans les relations du travail et dans l'industrie: aucun employeur ni aucun groupe d'employeurs n'a le droit, dans une société moderne, de modifier à son gré l'exploitation de son entreprise, d'apporter des mesures d'efficacité aux dépens des employés sans consulter le syndicat intéressé, avant de décider d'effectuer pareille modification, ni d'aviser à un programme quelconque qui atténuerait tout au moins le fardeau imposé aux employés par suite de ces transformations."

David Lewis, député néo-démocrate de York South, Chambre des communes, le 15 avril 1970.

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur, Claude Ryan  
Directeur de l'information, Jean Francoeur  
Trésorier, Arthur Lefebvre  
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

Plaidoyer pour l'unification des Prairies

# Le fédéralisme et les provinces de l'Ouest

par JAMES A. RICHARDSON, ministre fédéral des approvisionnement et services

Invité à prononcer le discours d'ouverture à la conférence qui se tient présentement à Lethbridge, Alberta, sur l'avenir des provinces des Prairies, M. James A. Richardson, ministre fédéral des approvisionnements et services, a livré, à titre personnel, un vigoureux plaidoyer en faveur de l'unification politique des provinces des Prairies. Voici de larges extraits de cette importante allocution de M. Richardson.

On procède actuellement à une révision systématique et profonde de nos lois organiques. Nous sommes, ou nous pouvons être, pour autant que nous le désirons, les pères d'une nouvelle confédération. Nous avons l'occasion, si ce n'est l'obligation de refaire la carte du Canada pour autant que nous pensions sincèrement qu'en agissant ainsi nous améliorons la condition canadienne. Il appartient à notre génération, et à notre époque, de créer des structures toujours plus fortes pour le deuxième siècle qui marquera l'existence du Canada.

Il me semble que cette obligation est plus grande encore pour les Canadiens de l'Ouest que pour les autres. On a dit que le Canada était un géant endormi, et cela décrit bien notre pays, mais il devient de jour en jour plus évident que c'est à l'Ouest et au Nord que dort ce géant. Dès les premiers temps de la colonie, les Canadiens de l'Ouest ont eu l'intuition du potentiel et de la force de la vaste région qu'ils habitent et qu'ils ont construite par leur travail, mais notre génération est la première à connaître et à ressentir le réveil grandiose du géant de l'Ouest.

Quoi que nous fassions ou disions, deux faits saillants de l'histoire et du développement du Canada resteront toujours présents derrière notre propos. Le premier de ces faits est que le Canada a été découvert et colonisé depuis l'Est, par des peuples qui avaient traversé l'Atlantique. Cette réalité a influencé et influence encore la plupart de nos structures gouverne-

mentales et commerciales ainsi que tous les éléments du développement du pays.

Pour en comprendre la signification, il suffit de se rappeler que l'Ouest canadien n'était même pas représenté à la conférence de 1867 et qu'aucun des Pères de la Confédération ne venait de cette région.

**La prédominance historique de l'Est**

C'est dans l'Est qu'a débuté la colonisation de notre grand pays. Même aujourd'hui, la plupart des centres nerveux du Canada - y compris le siège du gouvernement - et les postes de commande et d'administration de presque toutes les grandes entreprises commerciales, des chemins de fer, des banques, et des principales institutions financières et industrielles, sont situés sur les lieux où s'installèrent les premiers colons. De nos jours encore, les décisions et les directives viennent de l'Est, mais depuis sa création en 1867, le Canada a changé; il est devenu méconnaissable. En un siècle, d'immenses richesses naturelles ont été mises à jour et exploitées, à un rythme qui ne cesse de s'accroître. Ces richesses naturelles colossales qui sont à la base du potentiel quasi-illimité de l'Ouest canadien, étaient inconnues au moment de la création de notre Confédération; elles constituent le deuxième fait historique que j'ai mentionné.

C'est le rapport entre ces deux faits, d'une part la découverte et la colonisation de notre pays par l'Est, depuis l'autre rive de l'Atlantique, et, d'autre part, la récente découverte de son immense potentiel à l'Ouest, qui a créé ce déséquilibre dans les structures du Canada. Aujourd'hui, l'Ouest assume un rôle beaucoup plus important que celui qui lui fut conféré dans le cadre historique de la Confédération aux premiers temps de la colonie.

Par certains aspects, l'Ouest canadien ressemble à un jeune administrateur commercial qui, par ses capacités, insuffit une nouvelle vigueur à une entreprise mais qui n'a aucune influence sur le directeur qui continue à tenir les rênes à cause de son ancienneté beaucoup plus que pour son talent.

Il est, toutefois, également vrai que les Etats-Unis, tout comme le Canada, furent d'abord colonisés sur la côte orientale mais que, pour de nombreuses raisons que nous ferions bien d'examiner, ce pays a atteint, par rapport à nous, un plus haut degré de décentralisation du pouvoir économique et un plus grand contrôle local des entreprises commerciales, qu'elles soient financières ou corporatives. Nous devrions, surtout, étudier l'influence qu'ont eue, dans ce pays, les institutions politiques et le Sénat en particulier ainsi que la chambre des représentants, du point de vue de la décentralisation de l'industrie et de l'économie du pays tout entier.

Il incombe, de toute évidence, aux Canadiens de l'Ouest, d'encourager la décentralisation du gouvernement actuel et des structures corporatives, tout en continuant à ériger des structures gouvernementales et corporatives fortes dans l'Ouest canadien. Une croissance industrielle et économique plus équilibrée contribuerait, sans conteste, au bien-être du Canada et, ce qui est important, à l'unité de notre pays.

Je vous parle d'une plus grande puissance économique et politique dans l'Ouest canadien, non pas du point de vue de l'isolationnisme, mais en prenant conscience que l'Ouest canadien pourrait jouer un rôle toujours plus grand dans la confédération.

Le rôle que jouera celui-ci dans la Confédération sera déterminé, en dernière instance, par de nombreuses personnes; j'aimerais toutefois que les hommes et les femmes qui réussiront le mieux à identifier avec précision ce rôle adoptent une attitude déterminée, une tournure d'esprit originale et une compréhension de ce qu'est le Canada, ce qui n'est guère facile à réaliser. Il faut, en effet, que ces personnes soient engagées vis-à-vis du Canada, et, en même temps, de l'Ouest canadien, et non seulement vis-à-vis de l'un ou de l'autre. Ceci revient, en réalité, à dire qu'elles doivent comprendre la véritable nature du fédéralisme, le mérite de celui-ci qui, en soi, permet aux personnes d'une région donnée d'exprimer et de jouir de leurs particularismes régionaux et même de "construire leur propre château" dans le cadre plus vaste d'une seule nation.

**Une "grande idée" viendra-t-elle des vastes espaces de l'Ouest?**

Lors d'un discours qu'il prononça à Winnipeg, le 20 mars dernier, le premier ministre, Monsieur Trudeau, a fait selon moi une déclaration très importante en ce qui concerne les Canadiens de l'Ouest et la Constitution. Il a en effet demandé aux Canadiens de l'Ouest d'émettre de nouvelles idées. Et voici ce qu'il a dit: "Dans notre vie nationale, la révision de la constitution est un des domaines où les nouvelles idées sont les bienvenues. En fait, ce sont les Canadiens de l'Est qui ont rédigé l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Voilà peut-être où le bas blesse. Peut-être cet Acte est-il trop guindé et trop collet monté. Il gagnerait à se pénétrer de l'esprit de l'Ouest. Comme le disait le juge Ivan Rand à propos de la vie dans les Prairies: "Les grands espaces favorisent les grandes idées". Notre constitution a besoin de nouvelles idées et nous comptons sur les Canadiens de l'Ouest pour nous les donner.

En cette période de révision de nos structures, le premier ministre avait demandé à l'Ouest de soumettre une proposition, une idée susceptible d'éveiller l'imagination de tous les Canadiens et de les aider à établir ensemble le nouveau moule du Canada au cours de son deuxième siècle d'existence.

La question que nous nous posons est de savoir si cette "grande idée" de l'Ouest canadien sera celle de créer une seule province des Prairies. Il est encore trop tôt pour que je m'engage, ou même que nous nous engagions à fond dans ce concept imaginatif et futuriste, mais ce que je sais de notre pays me confirme que c'est un projet qui présente de grands avantages. Je suis persuadé qu'après avoir étudié ensemble le bien-fondé d'une province de l'Ouest plus vaste et plus forte, nous nous rendrons compte que sa création serait une importante contribution au fédéralisme et au Canada (...)

**Les avantages d'un gouvernement uni**

(...) Examinons ensemble les avantages d'un gouvernement élargi et plus fort dans l'Ouest.

Les pouvoirs et les responsabilités qui, aux termes de nos lois organiques, appartiennent aux provinces, seraient d'abord unifiés pour l'ensemble de cette vaste région. De ce point de vue, les deux domaines de compétence provinciale les plus importants sont ceux de l'exploitation des richesses naturelles et de la mise en valeur des ressources humaines, c'est-à-dire l'éducation. Nos lois organiques placent ces deux questions - richesses et éducation - sous la responsabilité des provinces et il appartient aux populations de l'Ouest-Canadien de se demander si, dans le monde d'aujourd'hui, il ne serait pas préférable d'assumer ces tâches, ainsi que toutes celles qui incombent aux provinces, d'une manière plus uniforme.

Du point de vue des Canadiens de l'Ouest, le deuxième avantage d'un gouvernement plus important et plus fort, outre l'unification des compétences actuelles des provinces, est qu'il serait plus apte à négocier les modifications nécessaires concernant la division du pouvoir entre le gouvernement central et le gouvernement régional.

Rien de ce que l'Ouest pourrait proposer concernant la division des pouvoirs ne devrait saper le concept central de fédéralisme sur lequel se fonde le Canada, mais rien ne nous empêche d'essayer d'améliorer encore les structures de celui-ci. Nous pouvons appeler cela le nouveau fédéralisme en ce que le deuxième centenaire de l'Etat fédéral. Dans cette optique, nous ne devons pas oublier que l'Ouest pourrait vouloir négocier à nouveau la division des pouvoirs d'une façon qui dépendrait, dans une certaine mesure, des progrès accomplis dans d'autres secteurs, notamment des modifications apportées au sein du Sénat et la Chambre des communes, pour permettre qu'une influence régionale accrue s'y exerce.

Un troisième avantage fondamental découlerait de l'unification de l'Ouest canadien. Celle-ci permettrait d'atteindre cet équilibre essentiel au Canada et vital pour la confédération actuelle. Au cours du premier siècle d'existence de notre nation, la centralisation croissante du pouvoir économique, financier et politique en Ontario et au Québec a menacé cet équilibre. A mon avis, le but primordial d'un gouvernement régional plus

important dans l'Ouest est de permettre d'équilibrer plus efficacement le pouvoir croissant des provinces centrales. Ce qui m'attire surtout vers ce concept, c'est qu'il ne tend aucunement à être préjudiciable aux provinces centrales. L'objectif poursuivi consisterait à fortifier l'Ouest, et non à affaiblir l'Ontario et le Québec.

En tant que Canadiens de l'Ouest, nous devons continuer à faire valoir ce que nous voulons et à moins nous soucier de ce qui nous déplaît. Il est évident que cette grande région du monde ne saurait se construire en s'appuyant sur des valeurs négatives, ni en s'opposant à tout et à chacun. La province de l'Ouest canadien pourrait être assez forte pour permettre à ses habitants de mieux travailler à l'expansion économique de la région occidentale du Canada.

**Pourquoi multiplier les fonctions par trois?**

On m'a demandé, et sans doute à vous aussi, pourquoi trois millions et demi d'habitants des Prairies ont-ils besoin de trois lieutenants-gouverneurs, alors que l'Ontario, avec une population beaucoup plus forte, n'a qu'un seul représentant de la Reine. On peut se poser la même question à propos de presque toutes les charges provinciales. Est-ce que trois millions et demi de personnes nécessitent vraiment trois ministres des Finances, trois ministres de l'Éducation, trois ministres du Travail, enfin, tout multiplié par trois, alors que le Québec, plus peuplé et l'Ontario, avec deux fois plus d'habitants, n'ont respectivement qu'une seule personne pour assumer ces mêmes fonctions.

C'est à cause de raisons historiques que nous trouvons trois gouvernements provinciaux distincts dans la région s'étendant entre le Bouclier canadien et les Rocheuses. Cette idée valait peut-être à l'époque où l'on ne connaissait aucun des moyens modernes de transport et de communication et où les distances sans fin de l'Ouest suscitaient le désir de diviser cette région en provinces.

Cependant, vue la technologie contemporaine, cette façon de penser est désuète. Lorsque nos gouvernements provinciaux actuels furent créés, le télépho-

Suite à la page 7

## lettres au DEVOIR

**La messe: repas ou sacrifice?**

Un article paru dans le Devoir du 8 avril dernier et intitulé: "Une messe étonnante" nous a grandement étonnés (c'est le mot) ma famille et un fort groupe d'amis. Nous croyons pouvoir le dire en toute considération pour l'équipe sacerdotale qui a commencé l'initiation des fidèles à l'Eucharistie, c'est-à-dire à un nouveau genre de messe, à une messe servie à la moderne.

En effet, nous apprenons que l'on met l'accent sur l'aspect joyeux repas de fête et qu'il en a été particulièrement ainsi à l'occasion du Jeudi saint. L'article parle de tables décorées, de corbeilles de pain, de chants enlevants, de guitare, d'applaudissements...

Il faut tout de même garder son sang-froid. Avec tout ce déploiement, joie exubérante, applaudissements spectaculaires, nous sommes loin de ce qu'est en réalité le saint Sacrifice de la messe. Dans la revue "Aujourd'hui-Québec" de décembre 1965, on pouvait lire ces paroles du cardinal Koenig, archevêque de Vienne, prononcées le 4 juillet de la même année à l'occasion du 64<sup>e</sup> pèlerinage des hommes: "Au milieu du flot d'idées, de suggestions et d'opinions qui sont émises aujourd'hui à propos de la réforme intérieure de l'Eglise, efforçons-nous de garder la tête droite. Sinon, nous pourrions aller jusqu'à mettre en question même les saines réalisations auxquelles aspire le Concile. Cela pourrait se produire de deux façons: il y a d'un côté (de modernes novateurs), ceux qui se précipitent en avant et qui sous prétexte de renouveau, ne veulent pas se contenter de changements dans les structures de l'Eglise susceptibles d'être modifiées... mais s'en prennent à la substance même du patrimoine de la foi, comme on le constate déjà en différents pays. C'est le cas, par exemple, lorsque, dans la célébration eucharistique, on donne à l'aspect repas une telle priorité sur l'aspect sacrificiel que ce dernier est presque, ou totalement oublié... Il serait mesquin de créer des divisions entre les fidèles à cause de changements comme ceux qui ont été introduits dans la liturgie. Toutefois, nous devons être intraitables lorsqu'il s'agit de ce qui dans l'Eglise est divin et immuable".

Que les modernistes le veuillent ou non, le saint Sacrifice de la messe, la vraie messe, a toujours été et restera toujours jusqu'à la fin des temps, la prolongation du Sacrifice du Calvaire, de la mort de Notre-Seigneur sur la croix pour le rachat de l'humanité: c'est là ce qui est divin et immuable. Pour nous aider à participer plus pleinement au saint Sacrifice, notre bon vieux missel d'autrefois implorait l'assistance de la Ste Vierge et nous faisait dire: "Douce Vierge Marie, mettez dans mon cœur quelque chose des sentiments qui remplissent le vôtre au pied de la Croix". Nous sommes loin du repas de fête emballant cité plus haut!

Qu'à la messe, on reçoive la sainte communion, c'est assurément très bien. Notre-Seigneur nous dit: "Prenez et mangez... celui qui mange de ce pain vi-

vra éternellement". Bien sûr, on peut voir là le banquet sacré qui se continuera au ciel... Si on le veut, on peut leur place à la messe, de beaux cantiques appropriés, en certaines fêtes surtout, les gens aiment chanter et l'assemblée y va toujours de tout son cœur! C'est bien alors le cas de le dire "le Seigneur est au milieu de nous et nous sommes heureux".

Mme A. GUAY et un groupe d'amis, Lotbinière 33-70.

**Le gouvernement de la dernière chance**

M. Robert Bourassa. Vous êtes conscient, sans doute, du fait que vous êtes actuellement le chef du gouvernement de la dernière chance. Vous avez parcouru le Québec; vous savez combien les jeunes, ces bénévoles du Parti Québécois, se sont définis en fonction de l'indépendance. Ils ont 14, 15, 16 ans. Ils voteront à la prochaine élection. Que ferez-vous pour eux qui veulent vivre dans un pays francophone, dans des banlieues où ils ne seront plus considérés comme citoyens de seconde zone, dans la seule province francophone du Canada. Les valeurs mobilières qui peuvent "émigrer" dans l'Ontario ne les influenceront pas.

Vous êtes le chef du gouvernement de la dernière chance. Répondez-vous à l'attente des jeunes qui n'ont pas pu voter, mais qui ont donné de leur temps au Parti Québécois, sans rémunération, parce qu'ils croient encore à leur culture, à la définition française du Québec, peut-être aussi au Canada, mais à condition que le reste du pays et les anglophones en place au Québec puissent voir leur définition, leur idéal de vie, leur attaché à la culture française, complètement ignorée actuellement par l'"Establishment" anglophone du Québec?.

Yvonne R. RAYMOND, Montréal, 2-5-70

**La lutte contre le cinéma érotique**

A M. Léo Bonnevillie, directeur de la Revue Séquences, félicitations pour son article: "Le triomphe de l'érotisme sur les écrans montréalais". Pour donner suite à cet article, pourquoi ne pas établir un lien entre tous ceux et celles qui pensent comme M. Bonnevillie sur l'érotisme chez nous? Une fois ces liens établis par toutes ces personnes qui constatent ce déferlement de sensualisme chez nous, il serait plus facile de travailler ensemble à endiguer et faire reculer cette vague qui ne charrie que du sexe, en chair et en peau, mais jamais en esprit... M. BOUTHILLETTE, Ste-Martine (Châteauguay), 5-5-70

Café The Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
**DÉSY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DÉSY L<sup>re</sup>  
MONTRÉAL  
321-1104

ANNONCE

**Plan d'amaigrissement  
Recette à domicile**

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

## Congrès des vendeurs ?

Si vous devez organiser une partie, un meeting, un déjeuner, venez au Reine Elizabeth. Nous nous occupons de tout pour vous jusque dans les moindres détails: salle, repas et rafraîchissements. Adieu soucis! Rappelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous, au Reine Elizabeth. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

### OUI, VISITEZ NOTRE ÉCOLE DE LANGUES!

Pourquoi nous? Parce que nous avons 7 ans d'expérience. Donc... progrès plus rapides et moins onéreux, grâce au professeur "présent à toutes les leçons". Travaux pratiques complémentaires: nos laboratoires de langues portatifs à domicile.

PAR MOIS \$29 GROUPES DE CONVERSATION

866-9731  866-9731

ANGLAIS - ESPAGNOL - JAPONAIS - ITALIEN - ALLEMAND

# L'ANGLAIS chez L.P.S.



Chez L.P.S. l'enseignement est dynamique, les cours sont efficaces et les résultats sont incomparables. L.P.S. met à votre service les meilleurs instructeurs du monde. Utilisant le système visuel CODIX (Exclusivité L.P.S.), ils vous font progresser avec le maximum d'efficacité.

Prenez, sans engagement, une leçon gratuite, vous vous rendrez compte immédiatement de la qualité L.P.S.

**ops LANGUAGE POWER SYSTEMS**

MONTRÉAL: Place Bonaventure 878-2821  
QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

## L'ÉCOLE DE LANGUES DES ANNÉES 70

### LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DU COLLÈGE DOMINICAIN DE PHILOSOPHIE ET DE THÉOLOGIE OTTAWA COURS SPÉCIAUX 1970-71

- **L'homme de l'âge technique et la foi chrétienne** (1 crédit)  
(le samedi, du 12 septembre au 3 octobre)  
par L. Régis, o.p.
- **L'Église et le développement des peuples** (1 crédit)  
(le samedi, du 17 octobre au 7 novembre)  
par B. Olivier, o.p.
- **Anthropologie de la prière** (1 crédit)  
(le samedi, du 21 novembre au 12 décembre)  
par G. Côté, o.p. et J. Tellier, o.p.
- **La Résurrection de Jésus. Une lecture des premiers témoignages** (1 crédit)  
(le samedi, du 16 janvier au 13 février)  
par Y. Trémel, o.p.
- **Le Christ Sauveur de l'homme, dans les perspectives de la pensée contemporaine** (2 crédits)  
(le samedi, du 27 février au 3 avril)  
par J.M.R. Tillard, o.p.

On peut s'inscrire comme étudiant à temps partiel et prendre les crédits universitaires. Ces cours ont lieu le samedi, à des heures permettant un accès facile par train ou autobus.

L'étudiant inscrit à temps complet à l'un ou l'autre cycle des études, conduisant au baccalauréat, à la maîtrise, à la maîtrise ès arts (M.A.) et au doctorat en théologie, a la possibilité de suivre, s'il le désire, l'un ou l'autre de ces cours spéciaux.

Renseignements: Secrétaire  
s'adresser à: **FACULTÉ DOMINICAINE DE THÉOLOGIE**  
66, avenue Empress,  
Ottawa 4 - ONT.  
Tél.: (613) 233-5721 ou 232-7363

suites  
de la première  
page

## LES JEUX D'ÉTÉ

che soviétique n'était destinée qu'à ses clients d'outremer et n'a pas été diffusée en URSS.

Dans le dossier qu'elle avait présenté aux membres du Comité olympique international, Montréal souligne que les dates les plus favorables au succès des Jeux olympiques dans la métropole canadienne sont du samedi 17 juillet au dimanche 1er août 1976, en précisant deux fois que ces dates peuvent être modifiées. La température moyenne à cette époque est de 70.8F, l'humidité de 58% et la vitesse moyenne du vent de 9.6 milles à l'heure. Ce dernier facteur est particulièrement important pour toutes les épreuves d'athlétisme qui doivent se dérouler à l'extérieur.

Montréal devra procéder d'ici 1976 à la construction de ses installations olympiques. Ces travaux comprendront un stade de 80,000 spectateurs au moins, d'un coût de \$40,000,000. Le dossier de la ville dit au sujet du stade que la ligne no 1 du métro sera prolongée pour y aboutir.

En plus du stade, Montréal a promis au COI la construction de grandes piscines olympiques qui pourront recevoir 10,000 spectateurs et la construction d'un vélodrome de cinq à dix mille places.

Montréal devra également construire un village olympique pour 12,000 personnes et un centre de presse au coût de \$12,000,000, mais ces installations, selon le maire Drapeau, seront transformées après les Jeux en habitations à loyer modique et ne doivent pas représenter une grande immobilisation.

Montréal souligne dans sa présentation qu'elle possède déjà de nombreuses installations, dont les stades Jarry et Molson et l'Austodstad, des amphithéâtres comme le Forum, Maurice-Richard, Paul-Sauvé, Verdun, plusieurs terrains d'athlétisme, terrains de football, un centre hippique à l'île Ste-Hélène, etc. et que les grands travaux de voirie et d'aménagement ont déjà été effectués à l'occasion de l'Exposition universelle et internationale.

Les grandes dépenses occasionnées par les Jeux olympiques seront comblées par les recettes des droits de télédiffusion et de radiodiffusion, estimées d'ores et déjà à \$50,000,000 auxquelles viendront s'ajouter les revenus touristiques divers.

### DENVER

La désignation de Denver (Colorado) pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976 est généralement considérée comme "logique" aux États-Unis. Après la défaite de Los Angeles pour les Jeux d'été accordés à Montréal, les Américains, une fois Vancouver éliminée, accordaient en effet toutes les chances à la cité du Colorado.

Outre l'alternance continentale qui fut également respectée pour Montréal, les Américains considèrent en effet que l'une des deux organisations ne pouvait leur échapper à l'occasion du 200e anniversaire de l'indépendance de leur pays.

"Le succès de Montréal pour les Jeux d'été a favorisé la désignation de Denver", estime-t-on dans les milieux olympiques américains où l'on se déclare entièrement satisfait du choix justifié du Comité international olympique à Amsterdam.

Le plus grand rival de Denver pour les Jeux d'hiver était Vancouver, ville qui fut automatiquement écartée de par la victoire inattendue de Montréal.

Denver est une ville qui saura se montrer digne de la tâche qu'on lui a confiée, assure-t-on dans les milieux sportifs américains où l'on craint, par contre, que le succès de cette manifestation hivernale soit rendu douteux de par la disparition du programme du ski alpin notamment.

Selon le comité d'organisation, Denver sera largement prête à temps puisque toutes les installations sont pratiquement déjà existantes. Il ne reste en effet que l'aménagement des pistes et la construction d'un anneau de vitesse. L'université du Colorado servira de village olympique et, assure-t-on également, les épreuves nordiques seront organisées à une altitude "raisonnable".

Immédiatement après la proclamation des résultats du scrutin, le maire de Denver, M. McNichols, a déclaré à Amsterdam: "Nous organiserons les Jeux olympiques au plus bas prix possible. Nous organiserons les Jeux de telle manière qu'ils aient lieu dans l'esprit olympique qui a été défini par M. Avery Brundage, président du Comité olympique international".

À Ottawa, tous les députés ont accueilli avec joie la nouvelle de l'attribution des Jeux à Montréal. Immédiatement, un député conservateur, M. Jack Horner, a demandé au ministre des affaires extérieures, qui venait d'annoncer la nouvelle, quelle somme le gouvernement fédéral avait promise à Montréal si elle obtenait les Jeux. M. Sharp n'a pas répondu.

## LE GOUVERNEMENT

Kirkland-Casgrain hérite de ce que certains appellent le "parent pauvre" du cabinet, soit le tourisme, la chasse et la pêche.

Jusqu'à maintenant le ministère de l'industrie et du commerce était surtout un agent de relation publique du gouvernement. Il se pourrait que M. Bourassa lui donne une autre orientation. Il reste que ce ministère n'administre pratiquement qu'un budget relativement petit et qu'il est davantage l'exécutant des politiques économiques du gouvernement.

M. Bourassa a toutefois clairement laissé entendre hier qu'un remaniement ministériel aura lieu à l'automne. D'ici là le nouveau chef du gouvernement québécois pourra voir à l'oeuvre ses collègues et préparer les changements qu'il s'imposent.

Déjà, M. Bourassa a révélé qu'il assumera dans quelque temps le ministère des affaires intergouvernementales, confié pour le moment à M. Gérard D. Lévesque "parce que, a-t-il dit, les relations avec Ottawa porteront surtout sur des questions économiques au cours des prochains mois". M. Lévesque est mi-

nistre de l'industrie et du commerce et le premier ministre déclarait hier que ce dernier sera surtout responsable de la création de 100,000 nouveaux emplois au Québec.

Il est probable aussi que le ministère des finances qu'éventuellement confié à M. Raymond Garneau qui est ministre de la fonction publique et ministre d'Etat aux finances.

M. Garneau, a dit M. Bourassa, aura pour tâche principale de couper les dépenses.

La jeune génération d'administrateurs dont a souvent parlé le jeune premier ministre est surtout représentée par MM. Claude Castonguay, Guy St-Pierre et Raymond Garneau.

M. Castonguay, député de Louis-Hébert, actuaire et principal artisan de la Régie des rentes du Québec, est responsable de 40% du budget de la province puisqu'il assume les ministères de la santé et de la famille et bien-être. Il est âgé de 40 ans.

M. Saint-Pierre, député de Verchères, 36 ans, assume le ministère de l'éducation dont le budget dépasse \$1 milliard. Il est ingénieur.

M. Garneau, député de Jean-Talon, 35 ans, ancien chef de cabinet de M. Jean Lesage, est un économiste qui se verra confier les finances du Québec dans quelque temps et qui est déjà ministre de la fonction publique.

### Déception

La "distribution des prix" d'hier après-midi n'aura pas réussi à contenter tous les députés libéraux élus le 29 avril et il se pourrait que certains choix de M. Bourassa contiennent des germes de contestation à l'intérieur du caucus.

Ainsi, M. Bourassa a laissé dans l'ombre le député de Fabre, M. Gilles Houde, qui s'était surtout fait valoir à l'Assemblée nationale dans le domaine des loisirs et des sports. La déception de M. Houde se lisait sur son visage. Les observateurs prévoient qu'il pouvait assumer le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche ou encore être responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, loisirs et sports. On n'écarte pas toutefois la possibilité que le gouvernement Bourassa crée un ministère des arts et le confie à M. Houde.

Autre déception sans doute: M. Jean Bienvenue. Le jeune député de Matane s'était beaucoup intéressé aux questions relatives à la justice lors de la dernière session et il aurait pu s'attendre à recevoir le ministère de la justice. M. Bourassa lui aurait offert la présidence de l'Assemblée nationale et il aurait refusé.

Le nouveau premier ministre a aussi relégué dans les banquettes arrières M. Bona Arsenault, député de Matapédia. M. Arsenault était, sous M. Jean Lesage, ministre des Terres et forêts et secrétaire d'Etat.

Enfin, celui qui aurait pu s'attendre à hériter du ministère des terres et forêts, M. Henri L. Coiteux, a été complètement ignoré. M. Coiteux est ingénieur forestier. Le député de Duplessis s'est vu ravir ce ministère par un anglophone de Montréal, député de Westmount, M. Kevin Drummond.

D'autre part, certains observateurs ont été surpris que M. Bourassa confère immédiatement le titre de ministre à son beau-frère, M. Claude Simard. Ils estiment aussi qu'en confiant à Mme Kirkland-Casgrain un "parent pauvre", le ministère du tourisme, chasse et pêche, M. Bourassa a voulu l'écartier du centre de décision du nouveau gouvernement.

Soulignons finalement que le premier ministre n'a nommé personne pour occuper le poste de solliciteur-général. Il était à prévoir cependant que ce poste disparaîtrait complètement puisque la plupart des pouvoirs qu'assumait le solliciteur-général sont maintenant exercés par le ministre de la justice.

## LA RÉVISION

Des vingt-deux membres du conseil des ministres, seulement quatre, MM. Laporte, Pinard, Gérard-D., Lévesque, et Mme Kirkland-Casgrain, ont une expérience gouvernementale, acquise entre 1960 et 1966. La moitié seulement ont de l'expérience parlementaire.

Il y a trois anglophones, MM. Tetley, Drummond et Goldbloom. M. Bourassa a dit que les critères linguistiques n'avaient pas joué dans son choix, mais il n'en a pas moins noté que la proportion anglophone dans le ministère correspondait à la proportion des anglophones au Québec.

Un reporter relevant le fait que plusieurs ministres sont totalement inconnus du grand public, M. Bourassa a répondu "cela n'a rien à voir avec la compétence, et nous prenons un pari sur la jeunesse".

M. Bourassa a dit qu'il trouvait "très ingrat" de n'avoir pu utiliser toutes les compétences qu'il y avait dans sa députation de 72 députés.

Il a confirmé que la première session de l'administration libérale débutera le mardi neuf juin, et qu'en accord avec les chefs d'opposition, il proposera le nom de M. Jean-Noël Lavoie, député de Laval, au poste de président de l'Assemblée nationale. Sera-t-il permanent? La question est prématurée, a répondu le chef du gouvernement.

Des reporters s'étonnent de la nomination de Mme Kirkland-Casgrain au tourisme, alors que la critique de l'opposition en cette matière au cours des quatre dernières années, M. Gilles Houde, n'accède pas au cabinet. M. Bourassa a fait remarquer que le haut-commissariat à la jeunesse et l'office franco-québécois ont été détachés du tourisme et confiés à l'ex-directeur général de l'office franco-québécois, M. L'Allier.

M. Bourassa réunit son conseil des ministres pour la première fois cet après-midi. À l'ordre du jour, le conflit dans la construction, l'assurance-maladie, et le budget qu'il compte présenter à la mi-juin.

Ce matin, il est censé rencontrer les dirigeants de la CSN, qui lui ont demandé une entrevue pour lui expliquer pourquoi il devrait y avoir une session d'urgence pour prévenir l'aggravation du conflit dans la construction.

M. Bourassa s'est dit enchanté de ce que la ville de Montréal ait obtenu les Jeux olympiques pour 1976. Mais il a ajouté que le maire Drapeau ne lui avait soumis aucune demande d'aide financière et que le gouvernement n'avait pris aucun engagement à cet égard.

Le premier ministre projette de rencontrer M. Trudeau peu après que ce dernier sera revenu de son voyage outremer. De même, il projette de se rendre aux États-Unis d'ici un mois pour prendre contact avec les investisseurs. Il n'a

voulu faire quelque commentaire que ce soit sur la situation financière et budgétaire du gouvernement.

M. Bourassa ne croit pas que l'on prenne au sérieux les accusations de "népotisme" qui pourraient être lancées parce qu'il a nommé son beau-frère, M. Claude Simard, ministre d'Etat. Il a fait état de son expérience administrative et rappelé que d'autres chefs de gouvernement, dont le président Kennedy, ont aussi nommé des parents à des postes importants. "Je ne pense pas qu'il deservisse le pays."

Quant au Dr Goldbloom, qui était critique de l'opposition libérale en matière de santé et de bien-être, il a été nommé ministre d'Etat. Il n'a été délégué à aucun ministère en particulier, mais il continuera de s'occuper de questions de bien-être et d'éducation. Le fait qu'il ne soit pas titulaire d'un ministère a surpris la plupart des observateurs, au même titre que pour ce qui concerne M. Houde, tous deux ayant joué un rôle important dans l'opposition depuis quatre ans.

Quant aux députés déçus de n'avoir pas été choisis, et il y en a plusieurs, ils peuvent encore entretenir l'espoir d'être au nombre de la dizaine de secrétaires parlementaires qui seront nommés au cours des prochaines semaines!

## L'OPPOSITION

1966, M. Paul a répondu que le gouvernement Johnson comprenait plus de parlementaires d'expérience.

Quant à l'opposition, M. Paul a dit qu'elle serait là pour aider le gouvernement et non pour le "bloquer", dans ses initiatives. Il a finalement souhaité que le nouveau gouvernement soit à la hauteur des aspirations du peuple québécois.

MM. Paul et Drolet ont fait leurs commentaires à la télévision de Radio-Canada, à la demande de la société d'Etat, M. Lévesque, pour sa part a décliné cette invitation, alléguant qu'il ne pouvait faire de commentaires "instantanés" sans avoir le temps minimum requis pour y penser. Il a par la suite transmis un communiqué à la tribune de la presse.

## ISRAËL-LIBAN

bes, s'étaient portés à la défense des résistants palestiniens et de l'armée libanaise. Il n'y aurait pas eu d'engagement important avec les armées arabes.

Toujours selon Tel-Aviv, les chasseurs israéliens auraient abattu trois MIG-17 aux couleurs syriennes. Au moment de la riposte libanaise cependant, des obus ont été lancés depuis le Syrie et l'Iraq sur les hauteurs (occupées) de Golan. Le combat s'est déroulé aux confins du Liban, de la Syrie et d'Israël.

Six villages du sud du Liban ont été encerclés par les forces israéliennes, soit les villages d'Hibar, de Fridis, de Rasha El Fahar, Kfar Shuba et d'El Meri. On estime à 6,000 le nombre d'habitants de ces villages qui ont été soumis à un couvre-feu immédiat.

"Nous avons fait les arrangements pour identifier les terroristes", a dit un porte-parole israélien qui ajouta qu'on interrogeait ces suspects sur leurs activités. Des quartiers généraux de guérilleros palestiniens auraient ainsi été découverts, de même que des caches d'armes.

Les intentions des chefs du détachement israélien ne sont pas tout à fait arrêtées et il se peut que le retrait complet des forces israéliennes soit différé jusqu'aux premières heures de mercredi. "Tout dépend des circonstances", a dit un porte-parole de Tel-Aviv. Les abris des fermes communales (kibboutzim) longeant la mer de Galilée ont servi durant tout le temps qu'a duré le raid israélien; des obus, que l'on croit provenir d'Iraq, ont en effet été déversés sur ces fermes, causant quelque dommage aux installations.

Depuis la guerre des six jours, il y aurait eu 23 avions syriens abattus par l'aviation israélienne, dont les chefs affirment qu'ils ont détruit 114 appareils appartenant à des pays arabes depuis le "blitzkrieg" de 1967.

Quelques correspondants de presse qui se trouvaient dans la région des hauteurs de Golan affirment que l'artillerie et les tanks syriens ont pilonné les positions israéliennes durant trois heures mais qu'ils ont été réduits au silence par les avions de combat israéliens.

Sur le front égyptien, entre-temps, on a rapporté des échanges de tir d'artillerie au-dessus du canal de Suez; un soldat israélien a été blessé.

Au Conseil de sécurité de l'ONU, le président avait émis une convocation d'urgence après une démarche effectuée de très bonne heure par le délégué du Liban, M. Edouard Ghorba. Une démarche israélienne justifiant l'opération militaire engagée par des attaques de guérillas opérant de bases libanaises avait suivi, peu après.

Le délégué libanais n'eut aucune peine à convaincre son auditeur de l'envergure de l'offensive israélienne, qui n'était d'ailleurs pas démentie par Jérusalem et que vint confirmer le rapport des observateurs de l'ONU.

C'est pour couper court à l'opération que le représentant de l'Espagne, M. Jaime de Pinies déposa une résolution très brève, le bornant à exiger le retrait immédiat de tous les forces armées israéliennes du territoire libanais.

Le président s'apprêtait à mettre ce texte aux voix lorsque intervinrent les considérations politiques qui forment la toile de fond du conflit du Moyen-Orient, soucieux d'éviter une formule unilatérale qui s'adressait exclusivement à Israël, et désireux de condamner implicitement en même temps les activités des fedayins et leurs récents bombardements d'artillerie contre des villages israéliens, le représentant des États-Unis, M. Charles Yost demanda d'ajouter à la formule espagnole "la cessation de toutes les opérations militaires dans la région". Le représentant de l'URSS, M. Jacob Malik, contra immédiatement en ajoutant à son tour au libellé américain "la cessation de l'agression israélienne contre le Liban".

Ni l'un ni l'autre n'eurent gain de cause. M. Yost ne trouvant avec la sienne que la voix du délégué britannique, Lord Caradon, tandis que M. Malik recevait l'unanime soutien de la Pologne et de la Syrie.

La majorité du Conseil se rangea à l'avis du délégué espagnol d'une formule concrète dépourvue de considérations annexes convenant mieux à une décision rapide, appropriée aux circonstances. Celle-ci fut finalement adoptée à l'unanimité.

## radio / télévision

# Une radio d'été peu percutante

par Gilles Constantineau

La tout Radio-Canada est là, comme il l'a été et comme il le sera toujours à l'occasion des séances d'information du genre. On annonce, ce mardi midi, l'horaire radio de l'été. Mais l'austérité règne, il faut ce qu'il faut, et cette fois c'est dans un petit restaurant, à deux pas de la maison-mère, qu'on a convié la presse. Les gens de la maison s'y rendront à pied. Ils n'en goûteront que mieux la délicieuse cuisine nord-africaine qu'on leur offrira.

Antonin Boisvert est présent, ce qui n'aurait rien d'étonnant, étant donné ses fonctions de directeur de la radio française de Radio-Canada, si chacun ne savait depuis quelques jours, informé par un très laconique communiqué de l'autre boîte, que M. Boisvert revêtira dès le 15 juin les fonctions de vice-président de Radio-Québec.

S'il est là, c'est par amitié, par affabilité, par curiosité aussi, peut-être. En aparté, avant le lunch, à celui qui s'étonnera que Radio-Québec, toute tournée vers l'image, ait jeté son dévolu sur "un homme de la radio", Antonin Boisvert expliquera aimablement qu'il ne faisait de la radio que depuis cinq ans. À son entrée "Radio-Canada", c'est à la création d'un service des recherches qu'il devait se consacrer — et qu'il se consacra effectivement. De toute façon, les sciences des communications et de l'audio-visuel n'ont pas de secrets pour lui; il a fait des études poussées dans ces domaines. Il a donné des cours de cinéma.

Pourquoi diable Radio-Québec n'en a-t-elle soufflé mot? M. Boisvert disparaîtra de Radio-Canada aussi discrètement que soudainement. Sa nomination est si imprévue que sur les derniers communiqués

du service de presse, on a dû recouvrir son nom, à la fin, d'un collant blanc sur lequel on a réimprimé celui de Marcel Blouin, le directeur sortant trouvant explication à tout et ne fera de reproche à personne. Car il est aussi psychologue, et pour vrai: il a le diplôme et s'occupe toujours activement, dit-il des affaires de sa "corporation".

Raymond David, le directeur général de la radiodiffusion française, requis de dire quelques mots d'invitation au moment où les gens se mettent à table, déplore que les artisans changent en même temps que la programmation. Il parle de Radio-Québec comme de "la maison-sœur". Un soudain éclat de musique arabe, branché par mégarde sur les haut-parleurs de la salle à manger, le fait rire et l'empêche de commettre d'autres euphémismes.

C'est donc Marcel Blouin qui fera peu après connaître les grandes lignes de la nouvelle programmation. Beaucoup de bonnes intentions, mais peu de choses percutantes.

Sur le plan de l'information, les bulletins de nouvelles restent les mêmes, sauf que "Le monde maintenant" sera diffusé non plus à 13h, mais à midi, à partir du 1er juin. "Tel quel" prend congé pour l'été, mais "Présent" reste à l'affiche — et ne changera de format qu'à l'automne.

Dès l'ouverture, à 6h, du matin Pierre Perreault et Jean Mathieu animeront "P'tits matins", tous les jours, jusqu'à 9h. C'est là, semble-t-il, que le "nouveau" de la nouvelle programmation se révélera presque tout entier. Les deux annonceurs maison fourniront aux auditeurs, d'une façon continue que Radio-Canada n'avait pas encore mise vrai-

ment à l'essai, "un service public des plus complets concernant tous les renseignements utiles" sur la météo, la circulation, l'état des routes, les nouvelles, les sports. Sans oublier "la musique la plus apte à être écoutée à ce moment de la journée", ajoutent les communiqués en s'abstenant prudemment de préciser.

À 9h.30, Pierre Paquette prend le relève jusqu'à 11h.30, à la tête d'un magazine qui portera le nom de "Beau fixe" et qui présentera diverses rubriques et divers artistes "locaux et étrangers", en direct. Jusqu'à la fin de la soirée, cependant, aucun autre changement véritable ("Les joyeux troubadours" seront là tous les midis, "Radio-Transistor" sera là tous les soirs), si ce n'est l'inscription, à l'horaire du lundi soir, d'une heure de "Jazz décontracté" dont cette chronique avait déjà parlé voici deux semaines.

"Nous avons gardé pour la bonne bouche", déclare en terminant Marcel Blouin, une émission qui sera animée tous les soirs, à 22h.45, par nulle autre que Lise Payette. Émission nommée "D'un jour à l'autre", où on entendra des entrevues recueillies un peu partout (notamment à Paris), avec une foule de personnalités diverses.

Il est 14h.41, c'est l'heure du thé à la menthe, quelqu'un entre dans la salle en coup de vent et dit à la cantonade: "La radio de Radio-Canada vous annonce que Montréal vient d'obtenir les Jeux olympiques." Salve d'applaudissements. Euphorie générale.

C'était bien la première fois, de mémoire de journaliste, que le Service des nouvelles de Radio-Canada servait si opportunément aux relations publiques de la maison.

## \$3 millions pour les Indiens du Québec

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, mardi, deux mesures pour venir en aide aux Indiens du Nord et de l'extrême-Nord du Québec.

Dans l'une, le gouvernement d'Ottawa contribuera pour \$438,000 à la construction d'une école polyvalente, à Roberval qui recevra parmi ses élèves 325 jeunes Indiens des réserves environnantes. Dans l'autre mesure, le gouvernement entendra sous peu la construction d'un complexe de 105 logements pour les Indiens à Schefferville au Québec.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a annoncé ces deux nouvelles par des communiqués à Ottawa.

Le complexe industriel de Schefferville s'évaluera à \$2,500,000. Le ministère précise que la construction dans le Grand Nord fait grimper à \$25,000 le coût de chaque maison, à cause de la difficulté du transport des matériaux.

Ces régions, assure-t-on sont accessibles seulement par train ou par avion.

Les maisons en rangées, réparties entre 22 immeubles de deux étages, serviront de gîte à 700 Indiens des établissements montagnais de Fort Chimo et des environs qui, selon le ministère, ont délaissé leurs activités de chasse et de pêche traditionnelles pour travailler à la mine de l'Iron Ore, à Schefferville.

Située sur la rive sud du lac St-Jean, cette école dispensera les cours de la 7e à la 12e année.

### Accroissement des réserves canadiennes

Les réserves officielles du Canada pour son commerce extérieur se sont accrues de \$24,900,000 en avril 1970 pour ainsi atteindre \$3,822,400,000. Ce montant comprend \$2,269,800,000 en dollars américains et \$879,100,000 en or. La position des réserves du Canada au Fonds Monétaire International au 30 avril dernier s'élevait à \$496,800,000 et le Canada avait une position créditrice de \$133,100,000 sur le en droits spéciaux de tirage du FMI.

# Si vous êtes du genre timide



**voyagez par le CN en bonne compagnie!**

Nos habitués vous le diront... Votre billet de train représente bien plus qu'un simple voyage. Regardez autour de vous. On discute. On blague. On partage une bonne table. On prend un verre à votre santé. On chante en chœur. On renoue de vieilles amitiés. On en fait de nouvelles. Où ça? Dans les trains du CN!

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS SUR LES HORAIRES ET LES TARIFS, AINSI QUE POUR TOUTES RÉSERVATIONS, CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU UN BUREAU DES VENTES VOYAGEURS DU CN.

<p><b>Montréal-Toronto</b> Le Rapido de 16h 40. Pour voyager au rythme enjoué de la belle époque, dans le fameux Bistro.</p>	<p><b>Montréal-Vancouver</b> Au salon-bar comme en voiture-coach, y'a de l'entrain dans le Super Continental.</p>	<p><b>Montréal-Ottawa</b> Un départ vers la bonne humeur, 4 fois par jour (5 le vendredi).</p>
--	---	--

# Les cours continuent de baisser à New York

NEW YORK (AFP) — La baisse s'accroît à Wall Street. Malgré l'effet passager des déclarations du secrétaire à la défense M. Melvin Laird, la bourse new yorkaise a franchi une nouvelle étape en crevant mardi son plancher de la semaine précédente.

En deux séances, la "démoralisation collective" des investisseurs a fait perdre plus de 13 points à l'indice des industrielles. Tout le bénéfice d'une reprise technique, qu'avait suscitée l'annonce du retrait avant la fin juin des troupes américaines au Cambodge, jointe à la plus grande facilité de crédit accordée pour les achats d'actions, a ainsi été perdu. L'indice est tombé mardi à 704,59 points, en-dessous des 709-81 points du 5 mai, qui marquent jusqu'à

présent le fond de la baisse, le plus bas niveau depuis août 1963.

Les inquiétudes suscitées dans la clientèle boursière par le Vietnam, le Cambodge, le Moyen-Orient, l'agitation intérieure et les difficultés économiques ont continué de se manifester.

Ce nouveau repli a encore accentué le pessimisme, déjà prononcé, des milieux boursiers de Wall Street, où l'on se demande combien de temps encore va durer une baisse qui faisait perdre aux actions en 17 mois près de 30 pour cent de leur valeur. Les firmes de courtiers, dont les finances ont pourtant été durement atteintes par la diminution des transactions, se refusent le plus souvent à émettre le moindre pronostic et conseillent à leurs clients d'adopter une position d'attente.

## LES ÉTUDIANTS

Suite de la page 3

Lundi soir, on a accepté de modifier cette décision: on a supprimé l'allusion au bill 63, disant simplement que l'IAQ "leur dispensera l'enseignement suivant les modalités qui devront être soumises au conseil d'administration pour approbation dans le plus bref délai possible". Selon un porte-parole du collège, ces modalités devraient être définies dans une dizaine de jours environ.

Les étudiants ne sont guère satisfaits: "Cet amendement n'a aucun sens puisque, de toutes façons, il aurait fallu déterminer ces modalités si on avait conservé la résolution originale. Ce qui

était implicite devient explicite mais on n'ajoute rien de neuf", disent-ils.

Du côté de l'administration, on fait surtout remarquer que si le collège faisait preuve de souplesse envers les anglophones, les industries anglophones, en contrepartie, embaucheraient sans doute plus de finissants du collège. On a aussi mentionné la possibilité qu'un deuxième institut soit mis sur pied, anglophone celui-là, et que les étudiants actuels ne puissent plus trouver de travail. On admet cependant que ce n'est qu'une "possibilité" et qu'on n'a pas de preuve concrète.

A l'Institut d'aéronautique lui-même, les étudiants favorisent plutôt une formule d'intégration mitigée (à laquelle le reste de la communauté étudiante semble prête à se rallier, à la rigueur). Ils proposent que les nouveaux anglopho-

nes soient officiellement inscrits à l'Institut anglophone et qu'ils aient des cours de philosophie et de mathématiques en anglais, la première année. Des cours de français devraient cependant leur permettre de suivre tous leurs cours en français les deux dernières années.

Jusqu'à maintenant, les enseignants ont plutôt appuyé les étudiants et ils doivent se réunir aujourd'hui et demain pour décider des actions à entreprendre. De ce côté, on insiste surtout sur le conflit d'autorité à l'intérieur des structures du collège: le 13 avril dernier, la commission pédagogique où enseignants, étudiants et administrateurs sont représentés paritamment s'était prononcée pour que l'IAQ demeure francophone.

Evidemment, la commission pédagogique n'est que consultative mais il semble que le conseil d'administration s'était engagé à pousser la participation plus loin que ce que la loi prévoit... Les étudiants et les enseignants prétendent donc avoir été trahis. Ce conflit entre le conseil d'administration et la commission pédagogique n'est pas particulier à l'Institut d'aéronautique. La même tension se retrouve dans la plupart des collèges.

## LE FÉDÉRALISME

Suite de la page 5

ne n'existait même pas, sans parler de la radio, de la télévision et du téléscripteur d'aujourd'hui. Il n'y avait ni autoroutes ni automobiles pour voyager et, bien entendu, ni avion à réaction. La technologie des voyages et des communications s'est modifiée. Elle continuera à se transformer et à se perfectionner chaque année, mais si nous faisons preuve d'un esprit pas trop étroit nous laisserons nos institutions au point où elles furent conçues au temps des diligences. Agir ainsi, serait trahir l'esprit

de l'Ouest et entraver l'expansion de cette région.

Une autre raison, et peut-être d'une certaine façon la plus importante, militait en faveur d'un gouvernement de l'Ouest canadien élargi et plus fort. Un tel gouvernement serait le reflet de l'unité qui existe déjà dans cette région.

Selon moi, les gens de l'Ouest ont leur propre identité, leur propre personnalité, voire un esprit qui leur est propre. Si l'Ouest est divisé, il n'est bien plus par les frontières politiques établies à une époque lointaine et par des administrations provinciales d'une appartenance politique différente, que par des éléments régionaux intrinsèquement différents.

Dans la conception que je me fais du nouveau fédéralisme, l'Ouest doit constituer une entité. Nous devons nous poser cette question: s'il n'y avait pas de frontières provinciales à l'heure actuelle, les placements-nous là où elles sont aujourd'hui? Au fait, trahissons-nous vraiment des frontières? Songez, au cours de cette conférence et après, à l'édification de structures économiques et politiques qui reflètent l'identité commune sous-jacente qui existe dans cette région (...)

(...) Je tiens à bien préciser, au cas où il planerait quelque doute à ce sujet, qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral ne s'est prononcé ni pour ni contre la fusion des provinces Maritimes ou celle des provinces des Prairies. Mes propos sur cette question reflètent non pas la politique du gouvernement mais mon opinion personnelle (...)

(...) Dans notre monde actuel, peuplé d'avions à réaction, d'ordinateurs et de systèmes de transmission des données, il devrait être possible pour les Canadiens de l'Ouest, lors de la restructuration de leurs institutions politiques, d'atteindre pour la première fois au Canada, aux véritables avantages de la centralisation et de la décentralisation. J'imagine que certains des prin-

cipaux ministères du nouveau gouvernement provincial seraient administrés dans les capitales actuelles des Prairies ou serait concentrée la plus grande partie des fonctionnaires. Mais ils pourraient tout aussi bien être situés dans d'autres villes. Par exemple, l'administration centrale du nouveau et important ministère des Ressources naturelles pourrait être établie à Edmonton. Le ministère de l'Agriculture pourrait être à Regina et le ministère de l'Éducation à Winnipeg.

Dans le cadre de ce concept de gouvernement décentralisé, et en même temps centralisé, dans l'Ouest, il y aurait lieu de songer à améliorer et à renforcer constamment les administrations municipales, principalement à cause de l'expansion constante et de la complexité de nos villes. Nombre de Canadiens, lorsqu'ils songent aux trois paliers de gouvernement, municipal, provincial et fédéral, ont l'impression d'être surgouvernés. Comme on ne saurait éliminer ni les administrations municipales, ni le gouvernement fédéral, le seul palier où l'on peut rogner est le palier provincial. Et c'est là encore une autre raison pour tenter de réduire le nombre des administrations provinciales et par la même occasion d'essayer de tirer parti, dans une vaste région, de la centralisation de certaines fonctions et de la décentralisation de certains services.

## Renforcer le Canada en renforçant l'Ouest

(...) Pour autant que les Canadiens désirent créer, ensemble, la société la plus tolérante et, si je puis m'exprimer ainsi, la plus admirée du monde entier, — et aucun objectif ne mérite plus notre effort collectif que ceux-ci — il est indispensable que nous nous employions maintenant à autre chose qu'à simplement pallier aux rouages gouver-

nementaux et au déséquilibre qui en découle pour notre pays. Il est maintenant indispensable, par le biais de nos lois organiques et par d'autres moyens que l'on procède à des modifications fondamentales des structures principales et sous-jacentes du Canada, à des modifications de nos institutions gouvernementales, afin qu'elles reconnaissent l'évolution et l'essor que nous avons connus, en tant que nation, au cours des cent premières années, ainsi qu'à ces changements qui permettront à l'Ouest canadien de devenir un partenaire à part égale, le partenaire acharné et déterminé qu'il désire devenir en construisant le Canada.

Bien que nous ne nous rendions pas toujours compte, nous nous efforçons en tant que Canadiens, de faire quelque chose de très difficile, en essayant de créer une certaine identité canadienne au sein d'une nation qui s'étend sur 4,000 milles le long de la frontière nord des États-Unis et qui parle deux langues officielles.

On aurait tort de croire qu'il est facile de devenir canadien. En fait, le Canadien est une personne bien caractéristique, en effet, un véritable Canadien a franchi les barrières de race et de langue et il a concentré, dans sa propre nationalité, les aspirations ultimes de l'humanité.

Mais la difficulté d'accéder à une identité canadienne ou de devenir cet être particulier qu'est le Canadien, ne signifie pas que nous devons renoncer à nos efforts. L'étréoussé de vue, l'esprit de clocher et le parti-pris sont des situations confortables, comme nous le démontront tous les jours les événements qui se produisent partout dans le monde. Il est moins facile d'entretenir un climat de tolérance, d'ouverture et d'universalisme. Mais tel doit être le choix des Canadiens, un choix difficile, non seulement parce qu'il est le plus avantageux, mais parce qu'il est juste.

## LE BARREAU

Suite de la page 3

victime en condamnant le délinquant à payer une certaine somme d'argent, rappelle le Barreau, mais "la plupart des délinquants sont notoirement insolubles et incapables de verser une indemnité substantielle".

En conséquence, le Barreau suggère que l'Etat prenne en charge l'indemnisation des victimes ou leurs dépendants, pour blessures subies au cours de la perpétration de délits.

L'administration d'un tel régime pourrait alors être confiée à une régie autonome déjà existante ou à un nouvel organisme, conseille le Barreau.

Le droit criminel contient plusieurs dispositions concernant la fraude, mais elles sont trop "imprécises" en regard des techniques modernes du commerce, note le Barreau.

En effet, explique-t-il, des commerçants peu scrupuleux et des aventuriers ont mis au point des techniques commerciales en vue d'exploiter

les économiquement faibles. Souvent ces techniques ne constituent pas des fraudes au sens du code pénal, mais sans être illégales, elles sont nettement inéquitable.

Le Barreau cite, à titre d'exemple de ces "techniques", la vente à domicile, sous pression, de différents objets ou de cours de toutes sortes, la vente de terrain mal décrit et la négociation de billet promissaire sous le couvert de la protection accordée au détenteur régulier par la loi des lettres de change.

"Les victimes de ces commerçants malhonnêtes sont la plupart du temps économiquement faibles non avertis et sensibles aux techniques de vente sous pression", soutient le Barreau.

On souligne dans le mémoire que certaines provinces ont déjà adopté des législations qui permettent à l'acheteur d'annuler la vente dans les 24 heures qu'il la suit.

Le Barreau appuie ces législations mais suggère que la période pour annuler unilatéralement la vente soit portée de 24 à 72 heures.

L'organisme note que l'on a commencé dans certains endroits au Québec à mettre en place des cliniques de consultation juridique destinées aux citoyens à faible revenu. Il favorise cette tendance mais à condition que les conseils juridiques fournis dans ces cliniques soient donnés par des avocats dûment habilités à exercer la profession.

## CE N'ÉTAIT

Suite de la page 10

que et fut la première à quitter les lieux.

Depuis, Mme Jones ne paraît plus qu'un quatrième acte, il restait le troisième acte à sauver; non seulement parce qu'il revêt à mes yeux une valeur capitale en regard de la liberté d'expression mais aussi pour dédramatiser de son déplacement au maximum faisable le public courageux. Avec un désinvolte imperceptible chez les autres, me semble-t-il, Francine Noël a refusé inéluctablement de jouer le troisième acte.

Quant aux trois autres interprètes, Monique du Plantie, Jacques Crête, Albert Paquette, ils ne manifestèrent aucune tentation de se désolidariser de l'entreprise.

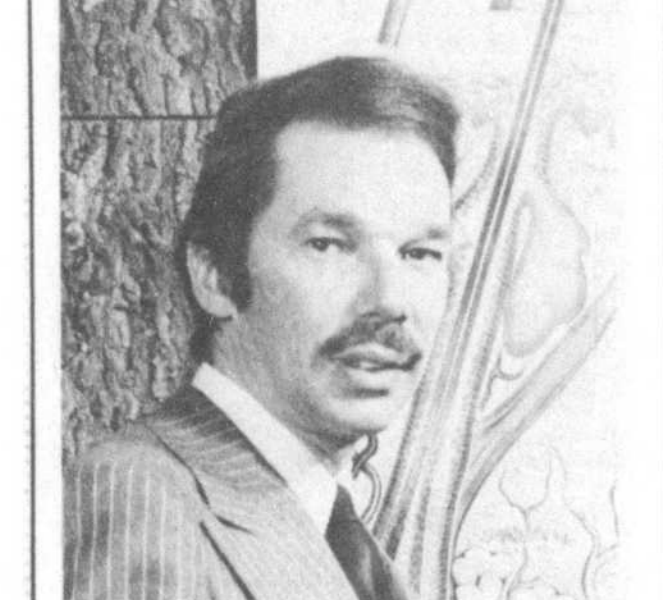
A la place du troisième acte impossible à présenter, il ne me restait qu'à m'expliquer personnellement devant le public. Je le demandai comme dernière faveur et ce fut accompli prestement. Les 16 spectateurs eurent la générosité d'applaudir mes paroles.

Il est impérieux de ne pas taire mon admiration pour Claude Paradis dont la responsabilité prépondérante dans l'entreprise ne s'est pas démentie et dont la mise en scène, sans être évidemment la seule concevable, n'a jamais cessé d'être strictement adéquate.

Personnellement, je ne rentre rien. Je vais m'attaquer, tel que promis à l'auditoire du 6 mai, à mon objectif d'écrire vingt pièces de théâtre avant de mourir.

Claude GAUVREAU

## Traiter votre cuir chevelu et vos cheveux... oui des cures miraculeuses... non



Il n'y a pas de miracle au Centre Capillaire Pierre

... cependant le succès des méthodes est dû à leur sérieux et leur efficacité. En quoi consistent ces méthodes personnalisées à chaque individu? Car chaque cas est un cas particulier.

Tout d'abord, par un traitement approprié, éliminer les désordres locaux du cuir chevelu, amener ce dernier en un état hygienique parfait, permettant le renouvellement normal des cheveux. Puis l'application sur le cuir chevelu régénéré de formules appropriées à la condition de chaque cas. Fruits de recherches des meilleurs chimistes et laboratoires de Montréal. Nul n'ignore que les démangeaisons, pellicules, cheveux secs, gras ou cassants, les chutes abondantes alternant avec des périodes de rémission sont souvent des manifestations d'autodéfense du système capillaire mais toujours des signes certains de calvitie précoce ou en puissance.

Les causes locales: la poussière, la saleté et d'autres matières sécrétées par le cuir chevelu forment une carapace qui obstrue les follicules, gaine dans laquelle poussent tous les cheveux.

Un terrain propice au développement des bactéries est ainsi formé: le cheveu tombe plus vite et est remplacé au fur et à mesure par un cheveu plus petit et plus fin, enfin ces cheveux fins tombent aussi à un rythme de plus en plus rapide pour ne former qu'un duvet qui, à son tour, disparaît. Vous êtes incurablement chauve et le resterez.

Le Centre Capillaire Pierre est le seul ne sachant pas faire pousser des cheveux où il n'y en a plus et en est désolé.

Les regrets tardifs, suite de mauvais conseils reçus par des conseillers en tous genres et spécialistes en rien sont bien souvent la conclusion d'une chevelure amoindrie ou d'une calvitie qui vous humilie et vous... COMPLEXE.

Soyez votre seul juge d'une apparence rajeunie ou vieillissante. Visites au bureau sur rendez-vous seulement. Durée de l'examen: 90 minutes.

Propriétaires: Keith M. Wray, William O. Wray, John F. Wray

Un salon central vous assure la plus grande qualité dans le service et les commodités à des prix vraiment abordables.

2134 De La Montagne  
Tél.: 866-6363

Grandes facilités de stationnement

**Wray-Walton-Wray**  
I.N.C.

MAISON FUNÉRAIRE

Propriétaires: Keith M. Wray, William O. Wray, John F. Wray

Un salon central vous assure la plus grande qualité dans le service et les commodités à des prix vraiment abordables.

2134 De La Montagne  
Tél.: 866-6363

Grandes facilités de stationnement

# MONTROSE

## VENTE DE DISQUES

### 12" MICROSILLON STÉRÉO GRAVURE UNIVERSELLE

#### PRIX SURPRISE MONTROSE

SÉRIE SOUSCRIPTION IMPORTÉS D'ALLEMAGNE - SCÉLLÉS 12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE

<p><b>FIDELIO</b></p> <p>643.614.16-64. Opéra en deux actes, texte d'après J.N. Bouilly de Joseph Sonnleithner et George Friedrich Treitschke, avec DON FERNANDO, DON RIZARDO, FIGUEROA, LEONORE, ROCCO, MARZELLINE, JACQUINO. Un coffret de 4 DISQUES 12" long jeu microsillon stéréo.</p>	<p><b>BEETHOVEN (CONCERTOS)</b></p> <p>643.608.13-64 - 5 Concertos pour piano et orchestre. Concertos pour violon et orchestre en ré mineur p. 61. Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre. Romances pour violon et orchestre. Wilhelm Kempff au piano. Orchestre dirigé par Herbert von Karajan.</p>	<p><b>LES 9 SYMPHONIES DE BEETHOVEN GRAND PRIX DU DISQUE DE PARIS "DELUXE"</b></p> <p>643.600.7 - Les chœurs et l'orchestre de la PHILHARMONIQUE de Berlin dirigés par HERBERT VON KARAJAN.</p>	<p><b>FRANZ SCHUBERT LIEDER COMPLET</b></p> <p>643.547.58 - Dietrich Fischer-Dieskau, Gerald Moore, Piano.</p>	<p><b>AVANT-GARDE</b></p> <p>643.541.46 - Kargel, Cage, Koenig, Panizza, Rabin, Schaefer, Stockhausen, Zimmermann, "Nueva Consensoza" Ensemble.</p>
<p><b>BEETHOVEN - Quartets à cordes - Quintets à cordes.</b> Tous les quartets à cordes, avec op. 14, No 1 Grande Fugue, Quartet Amadeus. Carl Ammerling, chef d'orchestre.</p>	<p><b>BEETHOVEN - Trios à cordes.</b> Tous les trios à cordes, avec Sérénade op. 8, Trio italiano d'Arch.</p>	<p><b>BEETHOVEN - Oeuvres pour piano.</b> Les 32 sonates pour piano, les Variations Diabelli, Klavierstücke. Oeuvres pour piano à quatre mains, Kargel, Ando, Dennis Sheffer.</p>	<p><b>BEETHOVEN - Les Messes.</b> Missa Solenne, Johannes Ludwig, Wuppertaler Chorus, Orchestre Philharmonique de Vienne.</p>	<p><b>BEETHOVEN - Musique de scène.</b> Les Overtures, Musique de scène pour l'opéra de Goethe avec les Chœurs de la Philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan.</p>

# DISQUES COLUMBIA

## 12" MICROSILLON STÉRÉO PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER 6<sup>29</sup>

### SÉRIE "GREATEST HITS"

PRIX MONTROSE 4<sup>99</sup>

<p><b>GRIEG'S GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7505 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE GRIEG - Concertos à 4 mains pour piano et orchestre op. 16, Philippe Entremont. The Philadelphia Orchestra - Eugene Ormandy. Norwegian Dance no. 2, op. 35. - New York Philharmonic Leonard Bernstein. Peer Gynt suite no. 1, op. 46. - The Cleveland Orchestra George Szell. Homage March. The Philadelphia Orchestra Eugene Ormandy. In Ludo Daci - The Columbia Symphony Orchestra Andre Kertész. March Of The Dwarfs.</p>	<p><b>CHOPIN'S GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7506 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE CHOPIN - Military Polonaise Op. 40, No. 1. - New York Philharmonic Andre Kertész. Polonaise - Philippe Entremont. The Philadelphia Orchestra Eugene Ormandy. Mazurka in D Major Op. 33 No. 2. - Natchura in E Flat Major Op. 9. Fantasia Impromptu, Waltz in G - Flat Major Op. 70, No. 1. Prelude in A Major Op. 28, No. 7. Polonaise in A Major Op. 33. Etude in E Major Op. 10, No. 3. Grande Valse Brillante in E Flat Major Op. 18.</p>	<p><b>RACHMANINOFF'S GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7508 LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE RACHMANINOFF - Concerto no. 2 in C Minor for piano and orchestra - Gary Croffman. New York Philharmonic, Vladimir Previn. The Philadelphia Orchestra Eugene Ormandy. Prelude in G Sharp Major Op. 32, No. 12. Gary Croffman. Prelude in G Minor Op. 23, No. 3. Prelude in G Sharp Minor Op. 3, No. 3. 18th variation from Rhapsody on a Theme of Paganini. Op. 43.</p>	<p><b>Bach's GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7501 LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE BACH - Prelude in F Major - Air on the G string. Sleepers Awake. Little Suite from Anna Magdalena. Toccata and Fugue in D Major - and Joy of Man's Desiring. A Mighty Fortress is our God. Final movement from Brandenburg Concerto No. 3 in G Major.</p>	<p><b>STRAUSS' GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7502 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE JOHANN STRAUSS - The Blue Danube Waltz Op. 314. Trach-Trausch Polka Op. 214. - Tales from the Vienna Woods Op. 325. Voices of Spring Op. 410. Pizzicato Polka. - The Emperor Waltz Op. 437.</p>
<p><b>MOZART'S GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7507 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE MOZART - Theme from "Elvira Madigan" - Overture to "The Marriage of Figaro" K. 492. - First movement from Sonata No. 13 in C Major K.545. - Third movement from divertimento No. 17 in D Major, K. 334. Rondo Alla Turca from Sonata No. 11 in A Major K. 331. - Eine Kleine Nachtmusik, K. 525. Minuet form "Don Giovanni". Variations on "Ah, vous dirai-je Maman" K. 265.</p>	<p><b>Beethoven's GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7504 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE BEETHOVEN - First movement form symphony no. 4 in C Minor Op. 67. - Minuet in G - Flat Major - First movement from Sonata no. 14 in C Sharp Major, Op. 27, No. 2. Turkish march from "Ruins of Athens" - First movement - Symphony no. 9 in D Minor Op. 125 "choral".</p>	<p><b>Bizet's GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7517 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE BIZET - Highlights from "Carmen" - March of the Toreadors - Habanera - Escuche des contrabandistas - Seguidilla - Flower Song - Les valse Intermezzi - Les Dragons d'Alcala - "Marta's Aria" - Danse Bohème from "Carmen" suite no. 2. - Intermezzo in a dream from "The Pearl Fishers" - L'Arlesienne suite No. 1.</p>	<p><b>Wagner's GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7503 - LES PLUS GRANDS SUCCÈS DE WAGNER - Prelude from The Nutcracker Suite - Waltz of the Flowers from The Nutcracker Suite - Andante Cantabile from Symphony No. 5 in E Minor, Op. 48. Waltz from Siegfried in C Major for string orchestra Op. 48. - 1812 Overture, Op. 49.</p>	<p><b>Handel's GREATEST HITS</b></p> <p>MS 7515 LES PLUS GRANDS SUCCÈS HANDEL - The Water Music suite. See The Conqueror Hero Comes - The Harmonious Blacksmith - Halleluah Amen from Judas Macabreous - Awake the Trumpet's Lusty Sound - Largo from "Xerxes" - The Cuckoo and The Nightingale from Concerto No. 13 in F Major - Where E'er you walk from "Bersée" - For unto us a child is born from "Messiah" - Halleluah chorus from "Messiah".</p>

Le magasin est ouvert de lundi au mercredi jusqu'à 6 h. jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. samedi jusqu'à 5 h.

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage. Taxes en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo.

VALABLE JUSQU'AU 30 MAI

GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCÉLLÉ

CENTRE DU DISQUE MONTROSE 31762 est, Bélanger Montréal 408 RA. 9-2833

**LES 21 MEMBRES**

Suite de la page 2

exerce sa profession d'abord au service de la Price Bros. de Kénogami puis pour les Chemins de fer nationaux.

● **M. Victor Goldbloom, ministre d'Etat:** Pédiatre, de 46 ans, député de D'Arcy McGee. Il était élu pour la première fois en 1966. Il a fait ses études en médecine à l'université McGill puis s'est spécialisé en pédiatrie d'abord à l'université McGill puis à l'université américaine de Columbia. Il est membre consultant de l'association de bien-être social B'Nai Brith. Il est conseiller de l'association canadienne de physiothérapie et d'ergothérapie.

● **M. Oswald Parent, ministre d'Etat:** Homme d'affaires, de 40 ans, député de Hull. Il a été élu à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1956 puis réélu en 1960, 1962 et 1966. De tous les membres du cabinet Bourassa, il est le plus vif routier de la politique. Il fut trésorier de la Fédération libérale du Québec, de 1955 à 1957. Il est président de "Immeuble Carmen inc." Il est membre de la Corporation des administrateurs agréés du Québec.

**Si les E.-U. veulent du gaz canadien qu'ils lèvent d'abord leurs restrictions**

DENVER, Colo. (PC) — Si les Etats-Unis veulent le gaz naturel du Canada, ils devront d'abord lever les restrictions récemment imposées sur les importations de pétrole canadien, a déclaré M. J.J. Greene, ministre canadien de l'énergie, dans un discours prononcé à la réunion semestrielle de l'Independent Petroleum Association of America.

Tout en adoptant un ton ferme teinté de nationalisme et en rappelant que les Canadiens sont fermement décidés à assurer une part plus substantielle dans la propriété de leurs ressources, le ministre a tenu à préciser que le Canada éprouve toujours, pour les Etats-Unis, le même sentiment d'amitié que dans le passé.

Cependant, dit-il, les restrictions imposées par les Etats-Unis sur les importations de pétrole canadien, sont de nature à entraver les négociations portant sur un partage des ressources énergétiques.

Le Canada, a dit le ministre fédéral, est soumis à un nationalisme nouveau qui se cherche une identité distincte. C'est une force positive qui n'est ni anti-américaine ni anti-rien. Tout simplement, les Canadiens entendent bâtir un pays qui soit à eux, et non une pâle et faible réplique du rêve américain évanescents.

La guerre du Vietnam, la récente intervention au Cambodge, les désordres dans les rues et dans les universités, la désaffection du peuple, les écrits d'Américains de notoriété, amènent notre peuple, notamment notre jeunesse, à rejeter le rêve américain qui tourne au cauchemar.

Au sujet du désir des Canadiens de contrôler leurs propres ressources naturelles, M. Greene déclare: "Je suis persuadé que si 70 p.c. de votre industrie pétrolière, 60 p.c. de vos richesses naturelles et 50 p.c. de votre industrie manufacturière étaient aux mains de non-Américains, vous auriez eu les mêmes préoccupations que nous".

Revenant au pétrole canadien, M. Greene a déclaré que le Canada désire que son pétrole soit importé aux Etats-Unis sur une base commerciale normale. Les Etats-Unis, dit-il, n'auront le gaz naturel du Canada que si le pétrole canadien a libre accès sur les marchés américains. Le Canada, rappelle l'orateur, dirige vers les Etats-Unis 98% de ses exportations de pétrole.

S'inscrivant en faux contre les restrictions récemment imposées, il a dit que celles-ci sont incompatibles avec l'esprit traditionnel des échanges commerciaux et économiques entre les Etats-Unis et le Canada.

Cette action unilatérale a créé chez nous de sérieux problèmes politiques que les responsables américains ne soupçonnaient pas. Aux yeux de l'opinion publique canadienne, cela ressemble fort à un jeu de pression destiné à imposer au Canada un accord sur les ressources énergétiques nullement dans son intérêt.

Les négociations sur le partage des ressources énergétiques sont dans l'impasse et, malgré les récentes tentatives faites par Washington pour reprendre le dialogue, M. Greene ne saurait dire quand aura lieu cette reprise. Le peuple canadien ne tolérera pas que des décisions concernant sa sécurité soient prises sous les pressions extérieures, même au prix de l'ouverture de plus vastes marchés pour son pétrole.

Et là, M. Greene a formulé sa menace à peine voilée concernant la fourniture du gaz naturel canadien aux Etats-Unis, qui en ont un besoin vital.

Le gaz canadien ne sera fourni aux Etats-Unis, dit-il en substance, que si notre industrie pétrolière dans son ensemble se voit garantir une croissance normale et l'accès aux débouchés extérieurs aussi bien du pétrole que du gaz naturel.

**Le taux de change sera maintenu, dit Benson**

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Edgar Benson, a déclaré hier avoir confiance que le taux de change actuel du dollar puisse être maintenu. Il répondait aux Communiqués au critique financier du parti néo-démocrate, M. Max Saltzman.

M. Benson a dit également, cette fois en réponse au chef conservateur Robert Stanfield, que c'est après consultation avec le gouvernement que la Banque du Canada avait réduit

lundi son taux d'escompte de 8 à 7 1/2%.

La question sur l'avenir du taux de change du dollar canadien traduit la situation de force de notre monnaie dans les marchés de l'argent récemment. Un soldo positif grandement accru aux comptes commerciaux du Canada au cours du premier trimestre et un afflux d'investissements à court terme de l'étranger pour profiter des taux d'intérêt relativement élevés dans notre pays ont exercé des pressions sur les fonds du gouvernement destinés à convertir les devises étrangères et ont entraîné des poussées à la hausse sur le taux de change du dollar.

La réduction annoncée du taux d'intérêt a pour but de rendre moins attrayant un investissement à court terme au Canada et d'alléger de la sorte les pressions sur notre dollar, dont le taux de conversion est de 93 1/2 cents américains. Une fluctuation de 1% à la hausse ou à la baisse est tolérée. La manœuvre de la Banque du Canada devrait justement rendre plus facile la tâche de contenir le taux dans sa marge de fluctuation.

**DÉCÈS**

ARCHAMBAULT Antoine Eugène. A Montréal, le 10 mai 1970 à l'âge de 91 ans, est décédé, Antoine Eugène Archambault, époux de feu Yvonne Lesieur-Dessulniers, demeurant au 5605 Beaubien. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 mai. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 4036 rue Bélair à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette où le service sera célébré à 9 h 30 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DEMANDES D'EMPLOI**

**EMPLOI TRÈS INTÉRESSANT RECHERCHÉ PAR RÉDACTRICE FRANÇAISE EXPÉRIMENTÉE DANS PLUSIEURS DOMAINES.**

- Rédaction journalistique
- Textes radiophoniques
- Adaptation de l'anglais au français et rédaction publicitaire
- Communiqués de presse (relations extérieures)
- Affichage

**ÉCRIRE À CASE 1322 LE DEVOIR, MONTRÉAL, QUÉ.**

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

**Enseignants demandés pour 1970/71**

Le Séminaire St-Sacrement de Terrebonne recherche des professeurs pour le cours secondaire décloisonné (sec. I à IV, collège mixte) dans les matières suivantes:

ANGLAIS  
SCIENCES (I.S.P.)  
CHIMIE (Chem Study)  
PHYSIQUE (P.S.S.C.)

**Qualifications requises:**

- Minimum de 15 ans de scolarité avec brevet d'enseignement.
- Préférence pour licence et maîtrise

Écrire à:

Père Émilien Le Blanc, s.s.s., Recteur, Séminaire St-Sacrement, 901, rue St-Louis, Terrebonne, Qué.

**Commission Scolaire Régionale Maisonneuve**

**Offres d'emploi**

**Postes:**

Plusieurs postes de professeurs titulaires auprès d'enfants inadaptés de différentes catégories: déficients légers et moyens, perturbés affectifs, handicapés physiques (moteurs et sensoriels), dyslexiques, élèves en récupération.

**Niveaux:** Primaire et secondaire.

**Qualifications requises:**

Être légalement qualifié(e) ou en voie de le devenir.

**Conditions de travail:**

Selon la convention collective des enseignants.

Les candidats(es) intéressés doivent solliciter la présente fonction en s'adressant uniquement par écrit au:

Directeur du Personnel, 3650 boul. Lévesque, Chomedey, Ville Laval, Qué.

Prière de joindre votre curriculum vitae.

**L'UNIVERSITÉ D'ADELAÏDE**

invite des candidats à formuler des demandes d'emploi pour solliciter la

**CHAIRE DE FRANÇAIS**

en succession au Professeur J.G. Cornell, M.A. (Melb.), Les L. (Paris), Chevalier de la Légion d'Honneur, qui a pris sa retraite à la fin de l'année 1969. Les demandes d'emploi formulées par des personnes qui possèdent qualifications et intérêt en d'autres langues néo-latines, plus le français, trouveront bon accueil.

**SALAIRE:** Présentement de \$12,000 australiens par année, avec caisse de retraite sur base de la F.S.S.U. Les salaires académiques des universités australiennes n'ont pas été révisés depuis 1967, mais le sont présentement par un comité désigné par le Gouvernement du Commonwealth.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS:** Les candidats virtuels peuvent obtenir du Secrétaire-Général, Association des Universités du Commonwealth, 36, Gordon Square, Londres, W.C.1, ou du secrétaire, un état plus détaillé concernant la chaire et les conditions d'entrevue. L'université donnera volontiers plus de détails sur demande au secrétaire.

**LES DEMANDES D'EMPLOI** (en double) qui portent les détails mentionnés dans le paragraphe 9 de l'annonce doivent être adressées au Secrétaire de l'Université à North Terrace, Adelaide, South Australia 5001, avant le 30 juin 1970.

**Conseiller juridique demandé**

Une importante industrie canadienne est à la recherche d'un conseiller juridique pour son siège social à Montréal.

Le candidat devra s'exprimer couramment en français et en anglais, être membre du barreau de la Province de Québec et avoir une expérience générale d'environ cinq ans dans l'exercice du droit.

**Fonctions:** Agir comme conseiller juridique au niveau corporatif en fournissant les recommandations d'ordre légal dans les problèmes d'exploitation, et les affaires de la compagnie en général.

Le salaire sera fonction de la compétence du postulant.

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement et nous accuserons réception de chacune d'elles.

S'adresser à:

Case 1320, Le Devoir

**LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS**

RECHERCHE

**UN RESPONSABLE DE L'INFORMATION**

**FONCTIONS:**

Sous l'autorité du directeur général de la Compagnie, élaborer, mettre en oeuvre et surveiller un programme d'information et de relations publiques ayant pour buts de faire connaître et comprendre au public le travail de la CJC, ainsi que d'instituer un système de communications internes efficace.

**QUALIFICATIONS:**

- Être détenteur d'un degré universitaire ou l'équivalent
- expérience d'au moins trois années en journalisme et/ou relations publiques
- Conscience des problèmes sociaux
- Bilinguisme nécessaire

**TRAITEMENT:** Entre \$6,905. et 11,623. par année selon les critères en vigueur à la Compagnie.

**ENDROIT:** Bureau central de la CJC à Ottawa.

Faire parvenir candidature, références et curriculum vitae **AVANT LE 29 MAI 1970** à:

Mme Theresa Watters, Agent de gestion du personnel, Compagnie des Jeunes Canadiens, 323, rue Chapel, Ottawa 2, Ontario.

**COMPTABLE**

Une compagnie de gros, avec plusieurs succursales, recherche les services d'un comptable bilingue. Celui-ci doit être capable de tenir tous les livres, de préparer des états financiers mensuels, de diriger le personnel et de maintenir les contrôles financiers. Doit posséder un minimum de 5 ans d'expérience. Salaire: \$6,500 - \$7,000.

Envoyer curriculum vitae à: Case 1321, Le Devoir

**LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAVY**

**PRINCIPAUX D'ÉCOLES SECONDAIRES DEMANDÉS**

(classes II, III et VI)

**QUALIFICATIONS:**

- Un minimum de 17 ans de scolarité, préférence sera accordée aux candidats qui ont poursuivi ou poursuivent des études en administration scolaire.
- Expérience de 5 ans dans l'enseignement.

**TRAITEMENT:**

- Basé sur l'entente provinciale des principaux.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 22 mai 1970 à:

M. Maurice Trudel, Directeur général, 3983 Boul. Lévesque, Duvernay, Ville de Laval.

**SECRÉTAIRE**

**INSTITUTION FINANCIÈRE**

**LA FONCTION**

Le titulaire de cette fonction agit comme secrétaire du conseil d'administration. Officier supérieur de l'entreprise, il siège au comité de régie interne et, à ce titre, est responsable de toute activité juridique de l'entreprise. Il est responsable de l'administration du service des réclamations; il examine les titres de la compagnie; il participe à l'interprétation des lois relatives à l'impôt sur le revenu et sur les successions; il explore les nouvelles avenues que désire prendre l'entreprise. Lieu de travail: Québec.

**LE CANDIDAT**

Avocat licencié, il a acquis, de préférence, une expérience au sein d'une institution financière ou il a complété des études en sciences de l'administration. Il désire participer à fond, au sein d'une équipe jeune et dynamique, à l'évolution rapide d'une institution financière. Il compte sur son efficacité et sa compétence pour justifier un accroissement rapide de sa rémunération.

Toute demande, accompagnée d'un curriculum vitae, doit être adressée à:

Directeur Général, Case Postale 1115, Québec 4.

**COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-JÉRÔME**

**PERSONNEL DEMANDÉ**

**PRINCIPAUX (2) Concours 70-3;**

**Fonction:**

Diriger des écoles élémentaires.

**Qualifications:**

Brevet "A" ou l'équivalent (15 ans de scolarité); avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement. Préférence sera donnée au détenteur d'un diplôme en administration scolaire, participation à des stages SEMEA ou autre stage du même genre.

**Salaire:**

Selon l'entente provinciale des principaux. La date limite pour s'inscrire au concours 70-3 est le 22 mai 1970.

**PROFESSEURS - Concours 70-4:**

**Fonction:**

Enseigner dans les classes spéciales de niveau élémentaire.

**Qualifications:**

Brevet spécialisé en enfance inadaptée et/ou brevet d'enseignement régulier et un brevet spécialisé en cours.

**Salaire:**

Selon l'entente provinciale.

Pour obtenir les formulaires nécessaires pour s'inscrire aux concours 70-3 et 70-4, s'adresser à:

Directeur général des études, 800 boulevard Grignon, Saint-Jérôme, P.Q. Tél. 438-4158

**LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS**

RECHERCHE

**UN DIRECTEUR DU SERVICE DES VOLONTAIRES**

**FONCTIONS:**

Sous l'autorité du directeur de la Compagnie, assurer les services nécessaires et l'appui à tous les membres volontaires de la Compagnie et mettre en oeuvre des politiques visant à assurer la permanence du service volontaire.

**QUALIFICATIONS:**

- Expérience du service volontaire
- Formation universitaire
- De préférence, expérience de l'administration et de la gestion du personnel.
- Préférence accordée aux candidats bilingues.

**TRAITEMENT:**

Selon les qualifications

**ENDROIT:**

Ottawa.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae avant le 29 mai 1970 à:

Mme Theresa Watters, Agent de gestion du personnel, Compagnie des Jeunes Canadiens, 323, rue Chapel, Ottawa 2, Ontario.



**VILLE DE MONTRÉAL**

MÉDECIN

Traitement initial jusqu'à \$15,325.

**Avantages sociaux:** Vacances, congés de maladie, assurance-maladie, assurance-vie et fonds de pension.

**Devoirs de la fonction:** Médecine préventive dans les écoles et les consultations de nourrissons et d'enfants d'âge pré-scolaire.

**Qualités requises:** Bonne connaissance du français et de l'anglais. Être membre en règle du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec. De préférence, posséder un diplôme universitaire en hygiène publique.

Les médecins intéressés sont priés de compléter le questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'Hôtel de ville, 275 est rue Notre-Dame. Téléphone: 872-2250.

**LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS**

RECHERCHE

**UN CHARGÉ DE PROJETS**

**FONCTIONS:**

Sous l'autorité du directeur de la Compagnie, assurer la direction et l'administration de projets urbains ayant pour buts de promouvoir le progrès social, économique et communautaire.

**QUALIFICATIONS:**

- Formation universitaire de premier cycle (Baccalauréat ou licence).
- Expérience reconnue de travail auprès d'organismes à caractère socio-économique
- Sens des relations humaines
- Bilinguisme

**TRAITEMENT:**

De \$7,000. à \$13,500. par année, selon les critères en vigueur à la Compagnie.

**ENDROIT:**

Région Ottawa-Hull.

Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre "curriculum vitae" avant le 29 mai 1970 à:

Mme Theresa Watters, Agent de gestion du personnel, Compagnie des Jeunes Canadiens, 323, rue Chapel, Ottawa 2, Ontario

**PROGRAMMEUR POUR SYSTÈMES**

360/30 à disque et à bande magnétique

**LA BRASSERIE MOLSON DU CANADA LIMITÉE**

Au sein d'un service comptant un personnel peu nombreux, il est possible de maintenir le rapport personnel, néanmoins, les méthodes qui y sont développées sont suffisamment complexes pour offrir un défi aux membres de ce service.

Cette position consistera, entre autres, à collaborer à la préparation de systèmes, à la mise au point d'ordinogrammes, ainsi que de la programmation et de la mise en application. Le langage utilisé est le PL/I.

Le candidat choisi sera doué à la fois de talent, de maturité et d'énergie. Il possèdera 2 ans ou plus d'expérience en programmation et pourra se servir d'au moins un langage de niveau élevé. Bien qu'il ne soit pas exigé, un diplôme universitaire sera un atout.

Cette position s'adresse à une jeune femme ou à un jeune homme bilingue.

Veillez adresser vos notes biographiques (incluant votre progression de salaire) à:

S.S. COHEN, Directeur du Service de l'Ordinateur, La Brasserie Molson du Canada Limitée, 1555 est, rue Notre-Dame, Montréal 133, Qué.

**CONSEIL SCOLAIRE DE KAPUSKASING, ONTARIO**

**École secondaire de langue française**

Invite les candidats intéressés aux postes suivants pour septembre 1970. Les postulants doivent être membres de l'A.E.F.O., ou gradués (B.A. - B.Sc.) qui ont l'intention de le devenir et qui en plus s'engagent à s'inscrire au cours d'été pédagogique de l'Université Lakehead.

1. Éducation Physique (garçons)
2. Éducation Physique (filles)
3. Géographie
4. Histoire
5. English (Chef de département mineur)
6. Sciences (2) (Chef de département mineur)
7. Mathématique et sciences grades 9 et 10
8. French et économie domestique

**Échelle de salaires 1970-71**

Catégorie	Minimum	Maximum
1	\$8,100	\$13,900
2	\$8,500	\$14,700
3	\$9,300	\$16,100
4	\$9,800	\$19,900

Augmentation annuelle de \$500. Allocation pour chef de département mineur: \$1,300. Bénéfices marginaux:

1. 80% des frais de déménagement pour personnes mariées (maximum \$1,000.)
2. \$400 pour degré supplémentaire (M.A.)
3. Expérience reconnue jusqu'à \$4,000
4. Autres bénéfices: assurance, plan cumulatif, gratification à la retraite et congé sabbatique.

Prière d'adresser votre demande par écrit avec tous les renseignements y compris le numéro de téléphone à M. Germain Gauthier, Principal, Académie d'Youville, Kapuskasing, Ontario.

M. Gauthier sera au Skyline, Ottawa les 14 (le soir), 15 et 16 mai (toute la journée). Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec lui au Skyline pour fixer un rendez-vous.

R. Perras, Président

D. Brousseau, Directeur

## Le Sénat confirme le juge Blackmun à la Cour suprême

WASHINGTON (AFP) — La nomination par le président des États-Unis de M. Harry Blackmun à un siège à la Cour suprême des États-Unis a été confirmée hier par le Sénat par 94 voix contre zéro.

La confirmation de M. Blackmun qui va enfin permettre de combler un vide qui existait depuis un an au plus haut tribunal des États-Unis, fait suite à une longue controverse qui s'était levée entre le Congrès et le président des États-Unis.

En effet, par deux fois, en novembre et en avril derniers, le Sénat avait rejeté les nominations que M. Nixon lui avait soumises pour remplacer le juge Fortas, magistrat contraint de démissionner pour avoir été mêlé aux affaires d'un financier véreux. En novembre le Sénat avait rejeté la candidature de M. Clement Haynsworth et en avril celle de M. Harrold Gardwell, tous deux conservateurs du Sud.

M. Blackmun, un magistrat originaire de l'Illinois âgé de 61 ans est actuellement juge à la cour d'appel du huitième district fédéral des États-Unis avec siège à Saint-Louis, Missouri. Marié, père de trois enfants, le juge Blackmun est un ami personnel du président de la Cour suprême, M. Warren Burger.

Le 5 mai dernier, la commission sénatoriale de la justice avait approuvé, à la suite de débats très restreints, la nomination du juge Blackmun qui a été confirmée de même hier par la Chambre haute en séance plénière.



Six morts, plus de 60 blessés, des dégâts importants: tel est le bilan d'une explosion de violence qui a éclaté tard lundi soir à Augusta, Georgie, après qu'un jeune détenu noir eut été battu à mort dans sa cellule, par d'autres détenus noirs, a affirmé la police. Le gouverneur Lester Maddox a affirmé de son côté qu'à son avis l'émeute était attribuable à "une conspiration communiste". On aperçoit ici un policier fouillant un noir sous la surveillance de gardes nationaux.

## Compromis habile

# Laird annonce que des milliers de GI's ont été retirés du Cambodge

par Francis Lara, de l'AFP

WASHINGTON — Le président Nixon a décidé d'accélérer le retrait des "GI's" du Cambodge afin d'effacer l'impression fâcheuse de son intervention en territoire khmer qui a bouleversé l'intelligence américaine et profondément choqué le monde.

Prenant les devants, M. Melvin Laird, secrétaire à la défense, a annoncé hier que "plusieurs milliers" de "boys" ont déjà été retirés du Cambodge. Il y aura de nouveaux replis de troupes dans les jours à venir, démontrant ainsi que les actions offensives au Cambodge vont se terminer bien avant le 1er juillet et que le chef de l'exécutif américain, ayant proclamé victoire, pourra se vanter d'avoir répondu aux vœux de la "majorité silencieuse" sans s'allier à tout jamais la "minorité bruyante". Il a trouvé un compromis fort habile.

L'adversaire communiste s'est évanoui dans la jungle et les colonnes blindées américano-sud-vietnamiennes ont gaspillé des millions de balles en vain. Peu importe. Il était impératif d'assurer une opération politique qui a satisfait les "éperviers" et mis en garde Hanoi contre les dangers extrêmes qu'il y avait à s'imaginer que l'opinion publique américaine allait se laisser bernier. L'"Oncle Sam", personne n'en doute, n'ou-

blie pas qu'il n'a jamais perdu une guerre. Le géant américain n'a pas la moindre intention de s'avouer vaincu en Indochine. Pour les républicains, l'année en cours est décisive dans la mesure où le "Grand Old Party" doit sortir vainqueur des élections législatives partielles du mois de novembre prochain — celles qui vont entraîner le renouvellement de l'ensemble de la Chambre des représentants et du tiers du Sénat.

L'administration Nixon est aujourd'hui prisonnière des engagements auxquels elle a souscrit depuis plusieurs jours à l'échelon le plus élevé: retirer du Cambodge avant le premier juillet prochain un corps expéditionnaire d'une ampleur stupéfiante.

Le gouvernement de Tel Aviv a immédiatement profité de ce précédent pour lancer ses blindés contre le Liban, malgré le tollé soulevé aux Nations unies tout en affirmant qu'il se retirait immédiatement au lendemain d'une "expédition punitive".

A Manhattan, la levée de bouclier a été quasi totale. Tous les gouvernements ont protesté contre l'intervention militaire au Cambodge et ce sont les autorités brésiliennes qui pour désamorcer cette poudrière ont suggé-

ré que le Conseil de sécurité crée des comités ad hoc susceptibles d'examiner en privé les moyens de maintenir ou de rétablir la paix dans une partie du monde où celle-ci est menacée.

En attendant, une haute personnalité de la Maison-Blanche a laissé entendre que si les troupes américaines allaient se retirer à la date prévue, il restait un problème impératif à trancher; celui de la "liquidation" des stocks communistes saisis depuis ces derniers jours.

## 11 prisonniers

# Deux bateaux de pêche cubains sont coulés

MIAMI Floride (AFP) — Le quartier général militaire d'exilés cubains "Alpha 66" a annoncé hier que deux bateaux de pêche cubains ont été coulés par "nos forces navales" il y a plusieurs jours et que "onze communistes" ont été fait prisonniers.

"Alpha 66" déclare en outre: "Cet acte de guerre a eu lieu dans les eaux cubaines lorsque des unités navales d'Alpha 66 ont effectué une mission en territoire cubain et lorsque les navires espions communistes cubains ont été découverts par nos unités".

"Alpha 66" précise que chacun des deux bateaux coulés avait une longueur de 45 pieds. Le communiqué poursuit que ces prisonniers se trouvent en un lieu en dehors du territoire national des États-Unis. Ces hommes sont détenus par "Alpha 66" en vue d'un échange possible contre les prisonniers politiques détenus par M. Fidel Castro.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré que les États-Unis ont appris "avec regret" l'expédition d'Alpha-66.

## Devant l'AFL-CIO

# Nixon fait le bilan de l'opération au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon s'est entretenu hier pendant trois quarts d'heure avec le comité exécutif de la grande centrale syndicale américaine AFL-CIO, devant laquelle il a fait un exposé sur l'intervention américaine au Cambodge et dont il a reçu un communiqué condamnant la politique économique de son administration.

M. George Meany, président de l'AFL-CIO, a remis à M. Nixon le texte de ce communiqué qui affirme, notam-

ment, "Le programme gouvernemental de lutte contre l'inflation a été un échec complet. Les prix ont monté, le chômage s'est accru et le pays tout entier a franchi le seuil de la récession."

Le communiqué syndical invite l'administration à promouvoir plus énergiquement la diminution des taux d'intérêt actuellement pratiqués sur les crédits à la consommation. Il laisse entendre, enfin, que l'AFL-CIO est prête

à soutenir, le cas échéant, une politique de contrôle des prix et des salaires, condition que les restrictions éventuelles soient équitablement réparties.

Jusqu'à présent, l'administration Nixon n'a donné aucun signe de vouloir s'engager sur la voie d'un contrôle des prix et salaires.

Au moment de remettre à M. Nixon le texte du communiqué de l'AFL-CIO, M. George Meany a fait état de sa préoccupation concernant la situation de l'em-

ploi. Les chômeurs américains s'élevaient actuellement à 4,8 pour cent de la force de travail totale du pays. M. Nixon a instruit son ministre du travail, M. George Shultz, de tenir une série de réunions avec les dirigeants de la grande centrale syndicale.

La majeure partie de l'entretien entre le président Nixon et le comité exécutif de l'AFL-CIO a cependant été consacrée à l'intervention américaine au Cambod-

ge au sujet de laquelle M. Nixon a fait un exposé très complet. On sait que M. George Meany a exprimé dès le début son soutien total à l'initiative présidentielle dans ce domaine. La réunion d'hier matin n'a donné lieu à aucune objection de la part des syndicats sur ce plan.

M. Nixon et les dirigeants syndicaux se sont réunis au siège de l'AFL-CIO à Washington, un bâtiment situé à 300 mètres seulement de la Maison-Blanche.

## Carrières et Professions

### INGÉNIEURS

CIVIL - ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE  
\$9,050. à \$14,850.

Plusieurs postes à remplir à différents niveaux.

Diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu de génie ou admissibilité à une association d'ingénieurs professionnels d'une des provinces ou d'un des territoires du Canada.

Expérience requise pour tous les postes.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais et du français.

Pour tout renseignement et pour vous inscrire pour une entrevue qui aura lieu le 20 mai 1970, veuillez communiquer avec monsieur D. Taillefer, le 14 mai 1970, entre 8.30 a.m. et 4.30 p.m. au numéro 879-5767.

DORVAL, P.Q.



### VÉRIFICATEUR ITINÉRANT

\$9,550. - \$10,850.

FONCTIONS: Travail de vérification de comptes, de projets, de contrôle interne, de recommandations, de modifications à des programmes.

QUALITÉS: Diplôme universitaire en comptabilité, commerce, finance, ou administration, ou cours secondaire complet et quatre années d'études en vue d'un certificat d'associations de comptables (R.I.A., C.A., C.G.A.).

Expérience dans un poste en comptabilité industrielle ou commerciale comportant la vérification interne.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage du français et de l'anglais.

Le candidat sera appelé à voyager souvent.



Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec monsieur G. Pépin, à 879-5765, le 14 mai 1970, entre 9.00 a.m. et 4.00 p.m. Les entrevues auront lieu le 20 mai 1970.



## DIVISION PROFESSIONNELLE

Suite 904, Place Victoria, Montréal 115, Qué.

CONTROLEURS - \$12,000. à \$18,000.

Nous sommes à la recherche de comptables agréés qui ont de l'expérience dans l'administration et pourraient occuper un poste de contrôleur. Les candidats doivent avoir au moins cinq ans d'expérience industrielle.

Mme E. Garon-Bernard - 879-5289

STAGIAIRES EN ADMINISTRATION - à \$8,500.

Si vous êtes diplômé universitaire en commerce ou en économie et possédez déjà un an d'expérience à temps plein sur le marché du travail, nous vous invitons à nous téléphoner pour une entrevue. De nombreuses compagnies offrent des postes d'avenir en commercialisation, finance, administration.

D. Dion - 879-5293

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE - à \$12,000.

Des ingénieurs conseils et des manufacturiers recherchent les services d'ingénieurs en mécanique, membres de la C.I.Q., avec au moins trois ans d'expérience dans le chauffage, l'air climatisé, la ventilation.

Mlle C. Brown - 879-5229



Centre de Main-d'œuvre du Canada  
Ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration

Bureau commercial et professionnel

## Blocus des côtes cambodgiennes

SAIGON (AFP) — Des navires de guerre américains et sud-vietnamiens patrouillaient hier sur une longueur de 100 milles au large de la côte cambodgienne afin d'y intercepter toute fourniture d'armes destinée aux forces nord-vietnamiennes et aux maquisards du GRP qui se trouvent au Cambodge.

Le vice-président du Sud-Vietnam Nguyen Cao Ky, qui s'est rendu par avion à Neak Loung, sur le Mékong à l'intérieur du Cambodge, a déclaré à la presse que les navires garde-côtes sud-vietnamiens avaient déjà organisé un "blocus" des côtes cambodgiennes.

Le général Ky a également indiqué que les troupes sud-vietnamiennes pourraient aller dans n'importe quelle région du Cambodge et qu'elles établiraient des maintenant des aérodromes de fortune dans le pays.

L'arrivée du général Ky auprès des troupes sud-vietnamiennes qui ont repris le bac de Neak Lung constitue la première visite officielle du vice-président au Cambodge. Cependant, le général Ky s'était rendu à Phnom Penh en grand secret, dans la nuit du 6 mai dernier pour conférer avec le général Lon Nol, premier ministre cambodgien.

Dans ses déclarations à la presse, le général a également affirmé que le Sud-Vietnam n'éprouverait aucun scrupule à laisser ses forces au Cambodge après que les Américains auront retiré les leurs. Interrogé sur la période prévue du maintien des forces sud-vietnamiennes au Cambodge, le général Ky a répondu qu'elle n'était pas arrê-

tée, mais que c'était une question de mois plutôt que de semaines.

A Paris, on affirmait à la délégation du GRP sud-vietnamien à la suite de ces déclarations que le régime de Saïgon ne peut rien faire sans l'appui des Américains.

C'est là une application de la doctrine de Guam et de la politique du président Nixon qui consiste à faire combattre les Asiatiques par des Asiatiques, dit-on encore à la délégation du GRP. Mais, ajoute-t-on, les opérations des forces de Saïgon reçoivent l'appui de l'aviation et la logistique américaines et des "conseillers militaires" américains. Sans les Américains, les forces de Saïgon ne pourraient se maintenir, ni au Cambodge, ni au Sud-Vietnam, souligne-t-on encore dans les mêmes milieux.

Dans les milieux nord-vietnamiens, on souligne aussi que ce sont les Américains qui mènent le jeu et que les forces sud-vietnamiennes opèrent au Cambodge sous la protection de la puissance de feu de leur artillerie et de B-52. Quand le président Nixon promettrait d'évacuer le Cambodge avant le 30 juin, le président Nguyen Van Thieu disait que les Sud-Vietnamiens y resteraient sans limite de durée, ajoute-t-on. Aujourd'hui, c'est le même stratagème; le secrétaire américain à la défense, M. Melvin Laird, parle d'un retrait avant le 15 juin et le général Ky de rester des mois au Cambodge. Mais si les Sud-Vietnamiens restent au Cambodge, les Américains leur fourniront leur aide, dit-on encore dans les milieux nord-vietnamiens.

## Des militaires contre la guerre

WASHINGTON (AFP) — Les militaires s'apprentent à participer activement à la campagne anti-guerre aux États-Unis.

Le porte-parole du "nouveau comité de mobilisation pour mettre fin à la guerre au Vietnam", M. Jack Sussarey, a en effet annoncé hier que des groupes de soldats venant de 43 bases militaires différentes prendront part le week-end prochain, samedi 16 et dimanche 17, à des manifestations de protestation contre l'extension de la guerre au Cambodge. Ces manifestations qui coïncideront avec la journée officielle-

ment consacrée aux forces armées — "Armed forces day" — auront lieu en dehors de toutes installations militaires, mais à proximité de 22 d'entre elles.

Un autre porte-parole du mouvement anti-guerre, M. Rennie Davis, l'un des sept pacifistes de Chicago dont le procès est actuellement en cours et qui se trouve en liberté provisoire sous caution, a déclaré que le mouvement allait se concentrer non seulement sur les militaires mais aussi sur toute "la machine de guerre". "Notre programme, a-t-il dit, sera destiné à paralyser la machine de guerre."

# un tour de force!



Bernard Vésin, professeur du Collège Stanislas de Montréal et diplômé de l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood peut lire un roman de 40,000 mots en quatre minutes et une seconde. C'est "un tour de force" qu'il a accompli lors du lancement du livre "Tayaout" (Fils d'Agaguk) devant une assistance nombreuse et en présence de l'auteur, Yves Thériault (à droite), et du directeur-général des Editions de l'Homme, Alain Stanké (à gauche).

VOUS AUSSI pouvez lire au moins 3 fois plus rapidement que vous ne le faites maintenant, grâce à la méthode de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

### ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE

ce soir, demain soir,  
et vendredi soir,  
à 7 h. 15 p.m.  
et samedi matin à 10 h. 15 a.m.

à  
l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood,  
205 ouest, rue Sherbrooke

LD-13-5-70

Plus de 500,000 professionnels, professeurs, étudiants, hommes d'affaires de toutes les catégories, hommes et femmes, sont diplômés de nos Instituts et lisent maintenant en moyenne 4.7 fois plus rapidement, avec une compréhension égale ou meilleure.

LISEZ 50 MOTS-MINUTES de plus et augmentez votre vitesse moyenne de lecture de 3000 mots à l'heure. C'est "un tour de force" que vous pouvez accomplir facilement, et en huit semaines seulement, en vous inscrivant au cours de l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

### GARANTIE

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood garantit de rembourser les frais de scolarité aux étudiants qui ont complété le cours de 8 semaines et qui n'ont pas réussi à tripler, au moins, leur efficacité de lecture.



institut de lecture dynamique evelyn wood  
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal • 844-1941

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, des renseignements sur le cours de Lecture Dynamique Evelyn Wood.

NOM ..... OCCUPATION .....

ADRESSE ..... VILLE ..... TÉL. ....

Je désire aussi des renseignements sur les cours pour compagnies ou groupes.

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

CENTRES - Le Centre culturel de Shawinigan présente, à compter de ce soir et jusqu'au 25 mai, une double exposition du peintre Belleville et du sculpteur Carol Grenon.

EXPOSITIONS - On peut visiter actuellement l'exposition annuelle des travaux d'élèves de l'École du Musée des BA de Montréal; cette exposition se tient dans la salle de conférence du musée.

THEATRE - Le Centre Saïdy Bronfman présente, à compter de demain soir et jusqu'au 30 mai, "Entertaining Mr. Sloane" de Joe Orton, dans une mise en scène de Roland Laroche.

CINEMA - Le deuxième festival annuel canadien du film étudiant aura lieu à Sir George Williams au mois de septembre 1970. Trente concurrents ont participé au premier Festival, l'an dernier.

Horaires des théâtres

CENTRE THEATRE - 453 rue St. François Xavier, Vieux Montréal. Le Grand White Comedy de Peter Desbarats. En anglais. Jusqu'au 31 mai, excepté le lundi.

Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE
ARLEQUIN - "Entre Tu et Vous" (Grosjean) et "Stimant et ses péchés mignons" (Hébert) - Boutin - La Grande Comédie

Opinion Ce n'était qu'une première charge de l'original...

par Claude Gauvreau

Les représentations de "La charge de l'original éponymable" de Claude Gauvreau ont été, comme nous l'annoncions samedi dernier, annulées.

Les représentations de la pièce de théâtre en quatre actes, LA CHARGE DE L'ORIGINAL ÉPONYMABLE, ayant été annoncées avec force publicitaire comme devant avoir lieu au Gesù du 2 à 18 mai 1970, et cette entreprise ayant été interrompue subitement et définitivement après la fin du deuxième acte le soir du 6, je dois au public à titre d'auteur de la pièce l'explication rigoureuse honnête du fait.

Disposant complètement du témoignage de mes sens, mais ne possédant pas le pouvoir de lire dans la pensée d'autrui, je dirai exclusivement les événements tels que j'en ai eu personnellement connaissance.

Au départ, il était nettement entendu entre le metteur en scène Claude Paradis et moi que nous tiendrions l'engagement pris publiquement à n'importe quel prix. Je croyais fermement une telle entente unanime chez tous les participants du spectacle.

Le soir de la première, le 2, le rythme déterminé par le metteur en scène fut ralenti; selon les explications reçues, ce fut à cause de complications techniques.

À la représentation du 3 à laquelle j'assistai entièrement comme spectateur assis dans la salle, le spectacle avait atteint un degré maximum possible de perfection sur tous les plans et tout me semblait garantir la poursuite de ce niveau qualitatif pleinement satisfaisant dans mon optique jusqu'au 16 inclusivement.

Le 4, il y eut relâche. Le 5, il y eut représentation normale. Le 6, il y avait 16 spectateurs dans la salle. Les deux premiers actes se dérouleront tel que prévu; mais, à l'intermission, alors que j'étais retenu au bureau du guichet par une entrevue avec une journaliste, Lucie Ménard, publicitaire officielle du spectacle, demanda à me parler privé-ment; elle m'exprima que la poursuite du spectacle s'avérait impossible car quatre interprètes avaient décidé d'interrompre leur participation.

Les quatre comédiens étaient Rodrig Mathieu, Charlotte Jones, Wilma Ghezzi et Francine Noël. Mlle Ménard me demanda instamment d'intervenir auprès de ces interprètes dans l'espoir de les faire revenir sur leur décision; d'autant plus que le metteur en scène était temporairement absent. J'accédai à cette demande et fis tout mon possible pour obtenir au moins des quatre comédiens qu'ils consentissent à terminer la représentation débutée.

Mathieu commença par résumer carrément, me donnant d'abord comme raison qu'il était insensé de persister à jouer devant si peu de spectateurs dans une salle aussi vaste. Finalement, Mathieu consentit à terminer la représentation et il fit même quelque effort pour inciter ses trois autres camarades à suivre son exemple. Après quelque hésitation, Wilma Ghezzi acquiesça aussi. Pour sa part, Charlotte Jones maintint son refus catégorique.

Suite à la page 7

Musique / La Chorale Elgar de Montréal

Pourquoi tant de témérité? Pourquoi donc?

par Jacques Thériault

La Chorale Elgar de Montréal, qui existe depuis 46 ans, est certainement l'une de nos plus vieilles associations musicales. Elle présentait, lundi à la salle Claude-Charpentier, son "concert de printemps", sous la direction de son nouveau directeur, Graham Knott, qu'on connaissait jusqu'ici comme organiste et directeur de chorale à l'église St. James United.

Jeune, fougueux et bien intentionné, Graham Knott ne voulait pas que sa première apparition avec la Chorale Elgar passe inaperçue. Pour ce faire, il avait mobilisé une cinquantaine d'instrumentistes et deux solistes qui, outre une centaine de choristes déguisés (ils portaient des robes de moines orangées, jaunes et brunes!), sont nécessaires à la traduction de cette immense et spectaculaire fresque symphonique qu'est "A Sea Symphony" de l'Anglais Ralph Vaughan Williams.

Ecrite entre 1903 et 1909, cette oeuvre en quatre mouvements, basée sur des poèmes de Walt Whitman, n'est pas facile d'accès, bien qu'elle constitue les premiers pas de Vaughan Williams vers la forme symphonique (il devait en écrire huit autres par la suite). Elle exige d'un chef qu'il puisse arriver à fondre des masses vocales et instrumentales (ponctuées par trois percussionnistes), insérer des parties de soprano et de bary-

ton, maîtriser toute cette pâte sonore, déclencher des orages ou faire planer le mystère, tout en se gardant de tomber dans le tape-à-l'oeil hollywoodien, en veillant aussi à maintenir les tempos avec une régularité susceptible de nous faire oublier que l'ouvrage dure un peu plus d'une heure et qu'une mauvaise exécution peut, à certains moments, devenir "ronflante".

En deuxième partie de programme, on s'attaqua au "Chant du destin" pour chœur mixte et orchestre de Brahms et au "Gloria" pour chœur, ténor et orchestre du Toronto Harry Somers. La première de ces oeuvres fut traduite assez froidement, la seconde assez maladroitement. Et, si malgré tout, l'orchestre sortit de nouveau victorieux de cette oeuvre importante de Brahms (notamment dans la troisième partie), la section des trompettes fit très mauvaise figure dans le bref "Gloria" de Somers. Dans le programme distribué à cette occasion, on pouvait lire que l'exécution d'une oeuvre de musique contemporaine par saison est en train de devenir une tradition pour la Chorale Elgar. C'était souhaitable, mais il faudra maintenant apprendre à servir adéquatement cette musique du XXe siècle.

À Cannes Palmarès du Concours de reportage d'actualité

CANNES (AFP) - Le jury du 6ème Concours international de Reportages d'actualités, organisé à Cannes du 7 au 10 mai par l'ORTF, a décerné les prix suivants:
- Grand Prix du Reportage

6e Concours international de Montréal

Dans quelques semaines, Montréal attirera à nouveau l'attention du monde entier, alors que s'y déroulera un événement musical d'envergure. En effet, du 31 mai au 14 juin, aura lieu dans la métropole le 6e Concours international de Montréal, dont la renommée se compare désormais à celle des autres concours internationaux.

Les douze lauréats, qui choisiront un jury international, se partageront \$23,500 en prix: un Grand Prix de \$10,000, un deuxième de \$5,000, un troisième de \$2,500, un quatrième de \$1,500, un cinquième de \$1,000 et sept autres de \$500. Sur recommandation du jury, un prix spécial de \$500 sera remis au meilleur interprète de l'oeuvre canadienne inédite, inscrite au programme de l'épreuve finale.

Comme par les années passées, les deux premières épreuves éliminatoires seront présentées à la Salle Claude-Charpentier de l'École de musique Vincent-D'Indy, les 31 mai, 1er, 2 juin et les 4, 5 et 6 juin. L'épreuve finale aura lieu au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, les 9, 10, 11 et 12 juin, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, que dirigera à nouveau Mario Bernardi.

On a remarqué cette année une nette progression de la couleur. Sur trente-six reportages présentés, neuf étaient en couleur lorsqu'en 1960 la proportion n'était que de six sur quarante-deux. Le concours international de Cannes a fait également ressortir l'importance que la violence a prise un peu partout dans le monde dans l'actualité quotidienne.

Le jury a d'autre part décerné une mention spéciale à la NASA pour l'extraordinaire prouesse technique réalisée à l'occasion de la marche sur la Lune.

De leur côté, les critiques et informateurs de télévision Française et étrangères ont décerné le prix de la critique à "La bataille des Molines", produit par la RTB (Belgique) et une mention spéciale à "Japon 70 la mère entreprise" produit par la deuxième chaîne de l'ORTF (France).

Le sixième CRA a réuni à Cannes vingt-cinq organismes de télévision représentant dix-huit pays. Le jury international a assisté durant trois jours à la projection de trente-six reportages.

Le chanteur Allan Bruce

En vedette jusqu'au 16 mai
Nick Martin et son orchestre
Danse continue
Réservations: 861-3511
Du lundi au vendredi, aucun frais de couvert. Le samedi, \$4,00 seulement.
La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

les MOTS CROISÉS du Devoir

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and 1-12.

Horizontalement

- 1 - Appareil pour déterminer la quantité de grisou dans une mine.
2 - Espace vide dans un corps - Baryum.
3 - Commerce du mercier. - Arme de jet portative.
4 - Unité d'aire pour les surfaces agraires. - Milieu du jour. - La plus vile population.
5 - Enduit imitant le marbre. - Lingre noué ou l'on a mis quelque substance pour la faire infuser.
6 - Eux. - Entretien les forces par des aliments.
7 - A lui. - Partie déterminée de l'espace. - Obtenu.
8 - Terribum. - Ville du Sud de l'Arabie. - Commandement.
9 - Construit. - Fait un qu'il est.
10 - Qui a de l'élegance. - A moi.
11 - Mammifère au corps lourd et massif. - Chacune des deux pièces symétriques entre lesquelles est fixé le gros bout du timon d'une voiture.
12 - A nous. - Unité définissant la grandeur de la sensation de la lumière.

Verticalement

- 1 - Partisan de Gomar. - Douze mois.

L'OEUF
Centre Dramatique Populaire en collaboration avec l'Opéra Théâtre
FELIEN MARCEAU Mise en scène: CLAUDE GRISÉ et JACQUES ZOUVI
du 6 au 17 mai 70, à 20 h. 30 (relâche les 11 et 12)
COLLEGE DE SAINT-HYACINTHE
450, rue Groulx (côté St. Jean-Canadien)
Réservations et renseignements: 774-8555

en français 14 ANS
BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID
le DAUPHIN
SALLE ROYER 15e SEM. EN FRANÇAIS
easy rider EN COULEUR CE SOIR 7.30-9.30

VIVRE... LA MORT!
DANIEL PILON Geneviève Deloir un film de Gilles Carle
14 ANS
LE POINT DE NON-RETOUR
une agrobelle révélation
verdi 5380 St-Laurent 277-4145
7e SEMAINE LES CANOTS DE GLACE
CAPITOL 890 STE-CATHERINE O. 866-6828

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT.
un film de PIER PAOLO PASOLINI 18 ANS Adultes
"PORCHERIE"
JEAN-TALON 775-7550 MAISONNEUVE 823-2714
FESTIVAL 1206 E. STE-CATHERINE 525-8600

1970! l'oeuvre de FLAUBERT adaptée librement pour l'écran
Madame Bovary
JEAN-TALON 775-7550 MAISONNEUVE 823-2714
FLEUR DE LYS 208-1201

LE CHOEUR DE L'ARMÉE ROUGE
SES DANSEURS ET MUSICIENS ENSEMBLE DE 180!
20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30 MAI - 8 h. 30 (23 mai à guichet fermé)
\$3. - \$4. - \$5. - \$6. - \$7.

VERTIGINEUX - EXUBÉRANTS - FABULEUX
LES DANSEURS Moiseyev
100 artistes avec orchestre symphonique
18, 19, 20, 21, 23, 24 et 25 JUIN
Matinée: Dim. 21 JUIN
SOIRS: \$3. - \$4. - \$6. - \$7. - \$8.50 - MAT: \$2.50 - \$3. - \$5. - \$6. - \$7.
Billets en vente: Place des Arts, CCA, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol)
CHARGES: Ed. Archambault, 500e, Ste-Catherine; Ecole de Conduite Metro Station, Metro Longueuil, Centre Populaire Montmorency, 4200 Adam, Fantaisiebleau, 5500 St. Charles; Noffman, 1472 Paul, Charlevoix, 2115 St. Jean-Talon; Galt, 1480 St. Pierre; 1188 St. Bernard; Université St. 4617 Ch. des Sources, D. des O.; Pharm. Muckle, Centre d'achat Laval et Le-Parrot, Aub. du Coupan, 176 St-Eustache.
COMMANDES POSTALES à CCA seulement, avec chèque, ou mandat et enveloppe retour affranchi.
Réservations à CCA: 932-2171

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec)

Horaires

Table with columns for CBFT, CBMT, CFTM, and CFCF, listing various TV programs and their broadcast times.

theatre du rideau vert
DES CE SOIR
pièces Jardin
Comédie de Barillet et Grédy
4664 rue ST-JENNIS
MÉTRO LAURIER
Réservation: 844-1793

Entre tu et vous
LA CHASSE ROUGE
PIERRE HAREL DOLORES MONFETTE
ARLEQUIN 388-7943

17e SEMAINE
SALLE RESNAIS
ELYSEE
35 MILTON 842-6083
SALLE EISENSTEIN
DERNIERE SEMAINE 1969
un chef d'oeuvre de SHU SHUEN

# famille et société

## Les administrateurs d'hôpitaux réclament la création d'un organisme permanent de planification

par Soïange CHALVIN

Dans le domaine de la santé, rien ne devrait se faire au Québec sans la création d'un organisme permanent de planification. Installer l'assurance-maladie sans avoir fait l'inventaire complet des ressources, des besoins de la population et du personnel spécialisé, ce n'est peut-être pas mettre la charrue devant les boeufs, mais l'inverse aurait sûrement été souhaitable.

Cela ne signifie nullement que l'Association des hôpitaux du Québec ne soit pas prête à collaborer à l'installation du régime d'assurance-maladie prévue aux alentours du 1er juillet. Mais au cours d'une conférence de presse à l'issue de l'ouverture du congrès de l'Association qui a lieu, cette semaine, à l'hôtel Bonaventure, le président, M. Gilles Gaudreault a déploré le manque de planification dans le secteur hospitalier au Québec et a dit que sans la mise sur pied d'un plan d'envergure permettant aux régions défavorisées de jouir pleinement des services de santé, un écart considérable pourrait se créer entre les soins offerts dans les grandes villes et ceux disponibles dans les régions éloignées du Québec.

L'absence de politiques et d'objectifs concrets, voilà le problème n° 1 dans le secteur de la santé en général et dans le secteur hospitalier en particulier. Quels sont les vrais besoins de la population en matière de santé? a demandé le président Gaudreault.

Est-il besoin de dire que le mystère planait hier matin à l'ouverture du congrès-exposition de l'Association des hôpitaux du Québec où le nom du futur ministre de la santé, M. Claude Castonguay, ne faisait de doute pour personne. Les organisateurs du congrès qui avaient déjà prévu une conférence donnée par le ministre de la santé du Québec n'attendaient que la nomination de ce dernier pour l'inviter à clôturer le congrès, jeudi. Il est bien évident que l'Association des hôpitaux du Québec est anxieuse de connaître les politiques du nouveau ministre, concernant le système hospitalier, l'application des recommandations de la commission Castonguay et le régime d'assurance-maladie.

Un deuxième point soulevé par les administrateurs d'hôpitaux a été l'intégration souhaitée des médecins à la gestion des hôpitaux. "S'ils connaissent mieux les coûts des actes médicaux qu'ils posent, ils seraient peut-être plus

réalistes dans leurs demandes". Tout au long de son exposé, M. Gaudreault a rappelé qu'à l'heure où le budget de la santé — comme celui de l'éducation — atteint des proportions considérables, il est important de planifier les ressources pour qu'elles répondent aux besoins maxima de la population. En plus, une saine collaboration doit s'établir entre les administrateurs, les directeurs d'hôpitaux, les professionnels de la santé et l'Etat. Cette collaboration est indispensable à l'organisation de services hospitaliers efficaces.

**Coût élevé des services**  
On a fait grand état, a dit M. Gaudreault, d'une étude qui établissait que le Québec avait durant les années 1966-67 et 68 dépensé plus d'argent que l'Ontario pour son programme d'assurance-hospitalisation. Selon M. Gaudreault, il est bien difficile de conclure globalement que les services du Québec sont plus dispendieux que ceux de l'Ontario pour la bonne raison que les deux systèmes sont très différents.

Si l'examen de plusieurs secteurs permet d'établir certains parallèles entre l'On-

tario et le Québec, celui de la main-d'oeuvre est très différent. Or, le coût de la main-d'oeuvre représente plus de 70% du coût d'opération des hôpitaux. Or, à de très rares exceptions, le salaire moyen au Québec est plus élevé qu'en Ontario et en général la semaine de travail a une durée moyenne de 36.25 heures comparativement à 40 heures par semaine dans les hôpitaux de l'Ontario. Selon le président de l'Association des hôpitaux du Québec, il existe ici un trop grand nombre de classifications d'emplois (jusqu'à 150 dans certains contrats de travail) et une trop grande rigidité dans l'assignation des tâches, ce qui entraîne une hausse des coûts d'opération.

**Mise en commun des services**  
Pour faire échec à l'augmentation des coûts l'AHPQ avait déjà demandé dans un mémoire qu'elle adressait au ministre de la santé en janvier 1970, la mise en commun de plusieurs ressources et la création de services communs à plusieurs hôpitaux. Cette

mise en commun pourrait prendre diverses formes: fusion d'hôpitaux, fusion de services, partage de personnel qualifié par plusieurs institutions, création de corporations chargées d'administrer un ensemble de services techniques à l'usage de plusieurs hôpitaux.

Mais il n'est pas sûr que tous les administrateurs d'hôpitaux soient aussi conciliants que M. Gaudreault et souhaitent véritablement la mise en commun de services. Cela exige beaucoup de souplesse, une grande coordination, une perte d'autorité et de prestige pour les directeurs d'hôpitaux et sûrement une planification à l'échelle du Québec. Le nouveau ministre de la santé, M. Castonguay, a du pain sur la planche, se plaisaient à répéter les participants au congrès qui se poursuivra ce matin, à l'hôtel Bonaventure. Le conférencier d'ouverture de la journée sera justement M. Robert Després, président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qui définira ce que sera le régime provincial tel que prévu par le gouvernement du Québec.

## Un grand festival de danse aura lieu au Centre Maisonneuve les 30 et 31 mai

Contrairement au "Monsieur sérieux" du petit Prince de Saint-Exupéry, ce monsieur craoïsi qui n'a jamais pris le temps de respirer une fleur, de regarder une étoile ou d'aimer quelqu'un, les habitants du Québec trouvent encore à travers leurs multiples occupations le temps de se distraire, de s'amuser,

d'exprimer leur personnalité à travers la danse, danse moderne ou danse folklorique. Plus de cent professeurs formés par la Fédération des loisirs-danse du Québec donnent des cours de groupe pour adultes dans quelque deux cents centres de loisirs de la province, depuis Montréal jusqu'à la vallée de la Matapédia en

passant par les Cantons de l'est, le Saguenay, la Mauricie et les Laurentides. La Fédération a "fait danser" au cours des dernières années plus de 36.000 adeptes de cet art considéré à la fois comme un loisir et un sport.

Pour ceux qui ne le sauraient déjà, la Fédération des loisirs-danse du Québec, qui en est à sa onzième année d'activités, est un organisme provincial spécialisé dans l'utilisation du phénomène danse sous tous ses aspects: éducatifs, sociologiques, psychologiques, culturels, sportifs, etc.

La Fédération, au cours des dernières années, a axé son travail sur la formation d'animateurs et de techniciens compétents et sur la mise en application d'un standard unique et officiel reconnu à l'échelle de la province.

## Les écouteurs endommagent l'ouïe

LONDRES (Reuter) — Selon le British Medical Journal, qui fait autorité en Grande-Bretagne, les adolescents qui utilisent des écouteurs risquent d'endommager leurs oreilles. Un récent article du Medical Journal fait observer que beaucoup de jeunes gens emploient les écouteurs le soir, à la maison, pour ne pas déranger leurs parents qui n'affectionnent pas toujours le genre de musique dont raffolent les enfants.

Mais ils ont l'impression que cette musique ne peut s'écouter qu'à plein volume. Une jeune fille à qui l'on demandait si elle ressentait une douleur à l'oreille en écoutant ainsi la musique, a répondu: "Oui, naturellement".

Le British Medical Journal signale également que les personnes qui fréquentent les discothèques et les salles de jazz et passent plusieurs heures à écouter une musique tonitruante abiment leurs oreilles dont la sensibilité diminue rapidement. Les médecins conseillent à ceux qui doivent travailler dans ces milieux assourdissants de porter des boules de cires ou de caoutchouc dans les oreilles.

Cette planification dans l'enseignement de la danse moderne, dite sociale (valse, tango, rumba, cha-cha et samba, swing, etc.) a permis, depuis les trois dernières années d'organiser un festival provincial qui aura lieu les 30 et 31 mai prochain, au Centre Maisonneuve.

Ce festival commandité par la brasserie Molson, sera l'aboutissement d'une série de compétitions régionales qui ont débuté en Abitibi le 14 mars et qui, depuis, se sont poursuivies chaque semaine dans différentes régions du Québec. Plus de 3.000 personnes ont assisté l'an dernier à cette rencontre de deux jours. Déjà, cette année, tous les billets sont vendus à l'avance.

L'année 1971 marquera également la tenue du Festival mondial des arts traditionnels organisé par le Conseil canadien des arts populaires. Ce festival amènera au pays des représentants de toutes les nations dans le domaine des arts populaires.

## Quatre Canadiennes au congrès des ergothérapeutes à Zurich

Mlle Françoise Poirier est l'une des quatre Canadiennes qui participeront en juin prochain au Ve congrès international des ergothérapeutes qui se tiendra à Zurich. Directeur du service d'ergothérapie au Jewish Convalescent Hospital, Mlle Poirier parlera du travail accompli dans le traitement des déficiences perceptuelles de l'hémiplegie, déficiences consécutives à une atteinte au lobe fronto-pariétal. Le thème central du congrès de Zurich est: Ergothérapie, aujourd'hui et demain.

Mlle Jeannette Hutchison, directrice du service d'ergothérapie à l'Institut de Réhabilitation de Montréal participera également au congrès de Zurich et traitera d'une "méthode de compilation d'informations cliniques". Cette méthode consiste en un système de cartes perforées manuellement, cartes contenant tous les renseignements sur un patient pendant une période d'hospitalisation donnée. Mlle Hutchison a fait partie d'une équipe internationale oeuvrant au Maroc, il y a quelques années.

En plus de ces deux personnes, Mlle Ruth Shamah, directeur du service d'ergothérapie psychiatrique au Jewish General Hospital participera au congrès et parlera de l'importance d'aller vers le patient et de servir davantage des ressources communautaires. Mlle Shamah est consultant en hygiène mentale à la Commission scolaire de Chomedey. L'autre participante dont nous ignorons le nom est ergothérapeute en Alberta.

Notons que l'hôpital auquel appartient Mlle Poirier se spécialise dans la réhabilitation des plus de quatorze ans, ayant subi des dommages cérébraux.



Une journée d'étude pour les membres de l'Association des Assistantes Dentaires de Montréal se tiendra à l'occasion du Congrès de l'Association des Chirurgiens Dentistes du Québec. Celui-ci a lieu à l'Université de Montréal les 21 et 22 mai prochains.

De g. à d. Mlle Louise Denis, Présidente et Mlle Astrid Lauterbach, Vice-Présidente.

**TOUT LE POUVOIR DONT VOUS AVEZ BESOIN AVEC LE TRACTEUR GRAVELY 10, 12 OU 14 C.V.**



Nous avons le tracteur compact dont vous avez besoin, peu importe les dimensions de votre jardin ou pelouse. Tous sont munis par roues d'engrenage, sans courroies pour glisser ou se briser. En plus, ils s'embranchent soit pour l'avance, le neutre ou la reverse, et le moteur est monté à l'arrière pour plus de traction, et ont toute l'excellence Gravelly. Venez les voir.

**W. H. PERRON & CIE LTÉE**  
515 BOUL. LABELLE CHOMEDEY (LAVAL) P.Q.  
MONTRÉAL ET BANLIEUES  
332-3610

du 19 mai au 5 juin  
**L'Institut Culinaire Henri Bernard** vous propose  
**Trois cours de "RÉCEPTION" de saison**  
"COQUETEL" "BUFFET" "BAR-B-Q"  
Chaque cours de 4 hrs comprend:  
**Instructions sur l'organisation de la réception et livret de recettes.**  
**Démonstrations et Dégustations** copieuses des mets avec vins.  
Pour PROGRAMMES ET RÉSERVATIONS s'adresser à:  
**L'INSTITUT CULINAIRE, 2015 rue de la Montagne suite 610, MONTRÉAL, Tél.: 843-6481**

## LA COUTURE CHEZ-SOI



Un seul patron - 4 morceaux très pratiques pour la belle saison.  
Patron no: 9228  
Le patron imprimé no 9228 est offert pour les tailles 8-18 N°.  
Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très libéralement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.  
Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ. N°: Nouvelle classification des tailles.

## La Fédération des femmes du Québec se réjouit de la décision du comité sur la main-d'oeuvre

Dans une lettre envoyée au président du comité parlementaire sur la main-d'oeuvre à Ottawa, la Fédération des femmes du Québec accueille avec satisfaction le projet de loi C-199, loi modifiant la loi sur la formation professionnelle des adultes, et appuie avec force le paragraphe c qui inclut toute femme qui s'est livrée aux travaux ménagers de sa maison pour une période d'au moins trois ans.

La Fédération dans un mémoire remis à la commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, avait déjà formulé la recommandation suivante ayant trait à l'éducation des femmes au Québec: "nous recommandons que dans les programmes de formation professionnelle des adultes et dans l'attribution des allocations, le gouverne-

ment fédéral tienne compte du cas des veuves obligées de travailler, ou de femmes désireuses d'entrer sur le marché du travail, et qu'il considère le travail ménager de la femme au foyer comme faisant partie de la force ouvrière active, de telle sorte que les années prérequisées pour bénéficier des allocations lui soient reconnues comme aux ouvrières."

## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

<b>A VENDRE</b> Ensemble meubles de Chine, paravents, table, cabinets, tabourets, meubles anciens plus bureau moderne. Parfait état. Prix intéressants. Tél.: 844-3206. 19-5-70	<b>CHALET A VENDRE</b> BEAULAC: chalet tout meublé, bord de l'eau, moteur, canot, terrain 85' x 135', prix réduit. Montréal 277-0509 19-5-70 LAURENTIDES: magnifique chalet style suisse, très grand terrasse soleil, beau terrain boisé \$5.000 comptant \$250. Tél. 735-2792 soir 667-1033. 14-5-70 Autouroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, \$18.650 terrain compris. \$98.50 par mois. Tél.: 366-0884 J.N.O.	<b>HOMMES DEMANDES</b> Embaumeur demandé immédiatement, licencié, sobre, propre, honnête, avec 5 ans d'expérience ou plus, bilingue, bonnes conditions de travail, bon salaire. Hull. 271 St-Joseph. Tél. 777-1619 15-5-70
<b>APPARTEMENTS A LOUER</b> <b>A Saint-Laurent</b> <b>MAISON DE VILLE</b> "Le Chameran" 7 1/2 pces, très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V., garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achats. BUREAU: 123 COTE VERTU Tél.: 334-1864 Vendredi et samedi de 2 à 5 hrs sinon sur rendez-vous. J.N.C.	<b>CHASSE ET PÊCHE</b> <b>A VENDRE</b> CLUB PRIVÉ DE CHASSE ET PÊCHE. 7.000.000 p.c. patente. Comté Papineau Tél.: 435-1479 19-5-70	<b>LOGEMENTS A LOUER</b> NOUVEAU-BORDEAUX: De Poutincourt, dans triplex, 3 1/2, 6 1/2, près centre achats Normandie, \$85-\$175 chauffé, libres immédiatement. Tél.: 332-0040 ou 336-1693 19-5-70 CLANRANALD 5829 a, 4 1/2 pièces, chauffées semi-sous-sol, très confortable, éclairé, adultes. \$95. Tél.: 489-6096 19-5-70
<b>OUTREMONT: Bernard-Wiseman</b> , résidentiel, sous-sol 2 1/2 car, 2 entrées privées, idéal pour couples, célibataires. \$75. Tél. 273-2323 15-6-70 <b>RUE SHERBROOKE 175 ouest</b> , grands, 3 1/2 meubles ou non, gratte-ciel moderne, près métro, piscine, terrasse, buanderie, taxe-électricité payées. Prix raisonnable. Tél.: 842-5818 1-6-70	<b>APPARTEMENT A PARTAGER</b> Jeune professionnelle partagerait son appartement à Côte-des-Neiges. Références, âge, profession. Ecrire Case 40, Le Devoir, Montréal. 16-5-70	<b>ON DEMANDE</b> CONTRACTEURS: Si vous avez de la terre dont vous voulez vous débarrasser gratuitement, déposez-la sur mon terrain à Brossard. Tél. 658-5102 19-5-70
<b>BUREAU A LOUER</b> <b>RUE AMHERST</b> 1500 p.c. de plancher, 2e étage d'un édifice actuellement occupé par compagnie. Sero libre 1er juin. Pour toutes informations communiquer à: 527-1303 M. Paul-Émile Guay 15-5-70	<b>DOMAINE A VENDRE</b> <b>STE-ADELE-EN-BAS</b> rue Mont-Souveau IMMENSE DOMAINE, très grande piscine, maison hiver-été. Près autoroute, golf, montagne, pente. Prix à discuter. Pour rendez-vous: 769-3331 14-5-70	<b>PERSONNEL</b> Ne rester pas seul (e). Célibataires, veufs (es), séparés (es). 50 Informations: 384-6536. 16-5-70 Rencontres but amical, matrimonial, célibataires, veufs (es) ou personnes seules. Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG 6365 Delormier. Pour rendez-vous 729-0680 14-5-70
<b>LAFONTAINE coin CADILLAC</b> 1020 p.c., pouvant être divisés Haut Caisse Populaire Tél.: 259-6272 14-5-70	<b>ECHANGE</b> Yatch en fibre de verre demandé avec moteur et démarreur électrique en échange d'une Rambler Ambassador, 1966, complètement équipée, excellente condition. Tél.: 669-9646 14-5-70	<b>PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE A LOUER</b> STE-ADELE-EN-HAUT: chemin des Chantrelles, 5 chambres à coucher, tout confort, Natation, prix raisonnable, location: saison-année. Tél. 845-8852 14-5-70
<b>CHALET A LOUER</b> STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, flanc montagne, 5 1/2 chauffés, meubles Thibault, foyer pierre, toit cathédrale, terrasse paysagée. Piscine, équitation. Semaine Aussi construisons avec bail-location. Tél.: 256-6825 fin de semaine 254-6728 1-6-70	<b>FEMMES DEMANDES</b> SECRETARE demandée avec expérience, dans ouvrage général de bureau, comptabilité, dactylographie. Initiative. Travail à temps partiel. Près Papineau-Pléury. Tél. 381-2998 14-5-70	<b>PROPRIÉTÉS A VENDRE</b> <b>VILLE ST-HUBERT</b> Bungalow 2 ans, 5 pièces plus salle de jeux, style espagnol, grand hall d'entrée, terrasse, portico en avant, large galerie, une seule hypothèque S.C.H.L. 7%, \$143, capital, intérêt, taxes incluses. Cause: transfert. Comptant: \$3.300. <b>IMM. VALVER courtiers</b> Tél.: 676-7761 658-0407 14-5-70
<b>CHALET A VENDRE</b> LAC CORBEAU: St-Damien-de-Brandon, 4 chambres coucher, 2 salles-bains, foyer naturel, plage privée, sacrifieries \$18.800. Appelez M. Pelletier 481-0887 ou Maurice Robert. Interurbain 835-4159 15-5-70	<b>REPARATIONS</b> Tous genres: brique, pierre, foyer, couverture, balcons, portes, fenêtres. Menuiserie générale: cuisine, sous-sol, décoration intérieure. Fer forgé, planchers, creuse/cave, garantie, assurances. Tél.: 388-2137 ou 669-2547 1-6-70	<b>TAILLEUR</b> Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements habits ou palétoles, transformés et devant simple dernier style.
<b>CANTONS DE L'EST</b> <b>Lac Magog</b> ● Chalet canadien \$10.600. ● Chalet canadien \$21.500. ● Chalet suisse \$35.000. Tous: bord de l'eau, grand terrain, foyer, etc. Tél.: 325-1791 Bon prix pour le tout. 16-5-70	<b>SECRETARE</b> Excellente connaissance du français et de l'anglais - initiative - apparence soignée. Bon salaire et bénéfices marginaux. Connaissance des termes du Génie ou d'architecture préférable. Ecrire Case 39, Le Devoir, Montréal 14-5-70	<b>DROLET TAILLEUR - SPECIALISTE -</b> Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532
<b>CHALET A VENDRE</b> Ste-Adèle en Bas, centre-village, petit chalet hiver-été, chauffé 2 1/2 pièces, pour 2 personnes, fin de semaine et ski. Tél. 769-3331 14-5-70	<b>HOMMES DEMANDES</b> <b>\$500 PAR SEMAINE</b> Distributeur d'expérience demandé pour introduire des machines de distribution automatiques dans la Province de Québec. Ce travail est basé sur une commission directe avec territoire illimité. Un distributeur moyen gagne plus de \$500 par semaine, doit être expérimenté et bilingue. Téléphones frais virés à: <b>M. Michaels</b> 613-237-2682 19-5-70	<b>TRAVAIL DEMANDE</b> Jeune homme serait intéressé à travailler dans le Sud des Etats-Unis. Licence de chauffeur, très bonnes références. Ecrire à: Jacques Poirier, 804 rue Front, apt 2, Longueuil, P.Q. 19-5-70

## ATTENTION PROPRIÉTAIRES

qui avez des problèmes avec vos locations de logements.  
La Corporation du Logement Enregistré s'engage à vous trouver des locataires avec bonnes références de location.  
Ces services vous sont offerts 7 jours par semaine avec un média d'information et une équipe de gens compétents.  
Pour de plus amples renseignements signalez:

**389-5956**  
**389-5957**  
(10,527 Boul. Olympia, suite 102) 21-5-70

## SERVICE AUX PROPRIÉTAIRES

**CORPORATION DU LOGEMENT ENREGISTRÉ**  
Pour faire suite à la grande demande de logements qui se fait à chaque printemps, la Corporation du Logement Enregistré a pour but de vous offrir ses services afin de vous éviter des déplacements inutiles sans avoir à déboursier un cent de votre part.  
Ce service est offert gratuitement aux locataires  
Une équipe de gens compétents est à votre service avec un média d'information, quel que soit le quartier que vous désirez habiter. Nous sommes à votre disposition de 9h. a.m. à 10 h. p.m. 7 jours par semaine et de plus, nous desservons toutes les banlieues.  
DIRECTEUR: ANDRÉ GÉRARD CENTRE-VILLE: 523-6668  
**389-5956-57** 21-5-70

## SERVICE DE LOGEMENTS

**TRAVAIL DEMANDE**  
Jeune homme serait intéressé à travailler dans le Sud des Etats-Unis. Licence de chauffeur, très bonnes références. Ecrire à: Jacques Poirier, 804 rue Front, apt 2, Longueuil, P.Q. 19-5-70

## Mini, maxi, pattes d'éléphant ou queue de cheval...



**Tout va à Blue Bonnets!**  
Faites votre prochaine sortie de groupe à la piste de courses Blue Bonnets! Vue panoramique sur toute la piste au Club-House. Le restaurant Le Centaure, 9 bars, 1 cafétéria et des "snack bars" agrémentent votre programme. "Quinella" pas expérimentée, ignore l'ambiance de B.B.!

# Bénéfices sans précédent pour Les Industries Ivaco Ltée durant le 1er trimestre

17 cts l'action vs 9 cts en 1969

## potins financiers

L'effritement des cours persistait, hier, sur la Bourse de N-Y et l'indice des industries de DJ clôturait 5,48 points plus bas à 704,59, au regard d'une baisse de 7,66 points la veille, à 719,97. La Bourse de Londres reflétait hier les contre-coups de ce qui se passe à Wall Street. Les cours sur la Bourse de Toronto étaient à leurs plus bas niveaux du jour, hier, et sur la Bourse de Montréal, ils étaient, aussi, irrégulièrement à la baisse hier. L'atmosphère était massée hier sur la Bourse de Paris. L'once d'or fin cotait \$36,00, hier, sur le marché anglais vs \$35,15 la veille.

La Bourse Canadienne a permis un prolongement de 3 mois, pour l'exercice d'options en cours sur les actions de Canadore Mining & Development Corp. En conséquence, ces derniers sont susceptibles d'être exercés comme suit: 200.000 actions à 45 cts chacune, le 6 juillet 1970; 200.000 actions, à 50 cts chacune, le 6 octobre 1970 et 200.000 actions à 60 cts, le 6 janvier 1971.

Il y eut une manifestation d'étudiants, hier, à Wall Street; ce qui détourna quelque peu l'attention des spéculateurs du marché de N-Y. L'absence de bonnes nouvelles économiques et l'attente de l'Onclé Sam au Cambodge incitent, aussi, les opérateurs professionnels à se tenir sur la clôture.

La Bourse de Montréal a été notifiée que, depuis le 1er mai 1970, des facilités additionnelles de co-transfert des actions privilégiées et ordinaires de Zeller's Limited ont été établies dans la ville de Calgary, à la succursale de la National Trust Company Limited, l'agent de transfert des actions de la compagnie. Dans la ville d'Halifax, en N-E, la succursale de la Canada Permanent Trust Company, se trouvera à agir comme agent pour la National Trust Company Ltd.

Selon certains renseignements, supposés provenir de la Commission des Valeurs de l'Ontario, il y avait, au 30 avril 1970, un total de 1.027.802 actions de Consolidated-Bathurst de déposées, en conformité avec l'offre de Power Corp. et compte tenu des actions que cette dernière possédait déjà, elle contrôlerait donc le tiers des actions de Cons. Bathurst en circulation à cette date; ce qui serait loin du 50% recherché.

Les Bourses de Montréal et Canadienne seront fermées lundi le 18 mai, anniversaire de la Reine Victoria.

Depuis hier, le taux d'escompte de la Banque du Canada se trouve réduit à 7 1/2%; ce qui rapproche ce dernier du niveau actuel des taux d'intérêt à courts termes. Il importe de ne pas perdre de vue, cependant, qu'Ottawa n'entend pas "se départir de sa politique de resserrement du crédit", afin de freiner l'inflation, selon le Gouverneur de cette banque centrale. Comment, alors, expliquer l'adoption du nouveau taux, en vigueur hier, qui permettra, à nos banques commerciales d'emprunter à meilleur compte et comment expliquer son silence devant la décision des Bourses de Montréal et de Toronto de réduire leurs exigences de marge?

L'International Paper Company réunira ses actionnaires à 11 h.m. ce matin pour la tenue de son assemblée annuelle.

Tout porterait à croire que la

La déclaration, formulée hier après-midi par le secrétaire de la défense aux E-U que les troupes américaines n'arriveront plus de missions guerrières au Vietnam après le mois de juin 1971, provoque un revirement de courte durée hier sur la Bourse de N-Y, au point que l'indice des industriels de DJ, après avoir débuté à 707,83, se hissait à 715,15, en vigueur hier, qui permettra, à nos banques commerciales d'emprunter à meilleur compte et comment expliquer son silence devant la décision des Bourses de Montréal et de Toronto de réduire leurs exigences de marge?

Monoco publiera son rapport annuel demain et il est attendu avec une vive impatience par ses actionnaires.

Les Industries Ivaco Limitée a révélé des bénéfices records pour le premier trimestre de l'année 1970. Pour les trois mois se terminant le 31 mars 1970, les bénéfices étaient de \$340.219 ou 17 cts par action, ce qui représente une augmentation de 88% par rapport à la période comparable pour 1969. Pour la même période en 1969, les bénéfices étaient de \$180.084 ou 9 cts par action. Les ventes ont augmenté de 31% soit de \$2.255.751 à \$2.955.141.

Les Industries Ivaco Limitée a acquis, effectif au 30 juin 1969, 94% des actions ordinaires de Industrial Fasteners Ltd., Mariville, Québec et 100% des actions ordinaires de New York Wire Mills Corp. de Buffalo, New York.

Ces chiffres représentent, pour la période antérieure au 30 juin 1969, les résultats des opérations de ces compagnies. La Compagnie, par l'entremise de ses filiales, fabrique du fil d'acier, du treillis métallique soudé, des tiges de laminage à froid, des boulons, des écrous et des vis. Les usines sont situées à Mariville, Québec et à Buffalo, New York. La mise en marché des produits de la Compagnie s'étend à travers tout le Canada, les États-Unis et 20 autres pays.

Les actions ordinaires de la Compagnie sont cotées à la Bourse de Montréal et à la Bourse de Toronto.

## Bourse de N-Y

L'indice de DJ, au plus bas niveau, hier, vu depuis le 8 août 1963.

(AFP) — La tendance a été lourde mardi, à Wall Street. Les cours se sont repliés dès l'ouverture. Une reprise a été enregistrée en cours de séance, surtout parmi les blue chips, après la conférence de presse du Secrétaire à la Défense, M. Melvin Laird, mais la baisse a ensuite repris en clôture, traduisant l'inquiétude des investisseurs devant la situation au Moyen-Orient. Les manifestations aux États-Unis et les incertitudes économiques. Le marché bien que ne terminant pas à son plus bas niveau de la journée est tombé en-dessous de son plancher de la semaine dernière. Les affaires ont été modérément actives. La baisse est pratiquement générale. Seules les mines d'or, surtout American South African, ont été fermes. Les automobiles, malgré un alourdissement de General Motors, ont progressé par endroit. En revanche, la tendance a été lourde aux ordinateurs, où une des valeurs les plus touchées a été National Cash Register, aux pharmaceutiques et aux radiotélévisions. Les magasins ont fait preuve de résistance et ne sont en recul que par endroit. Copper Range aux cuprifères, en baisse. Du Pont de Nemours aux produits chimiques, qui se sont effrités et TWA aux compagnies aériennes irrégulières, ont enregistré de sévères baisses.

## Bénéfices de la Labrador Mining, supérieurs en 1970

(CNW) — Les bénéfices de la Labrador Mining and Exploration Company Limited ont flechi en 1969, par suite d'une grève qui a interrompu la production pendant plus de trois mois aux mines de fer du Labrador; c'est qu'a déclaré M. A. L. Fairley, J.P., président de la compagnie, à l'assemblée générale de la compagnie; celle-ci a eu lieu à Montréal hier. Les bénéfices de 1969 se dégageaient à \$6,9 millions, ou \$2,08 par action, alors qu'ils avaient atteint \$7,9 millions ou \$2,38 par action en 1968. Le président a annoncé "qu'il prévoit qu'en 1970 les bénéfices de la Labrador seront considérablement supérieurs à ceux de 1969 et au moins égaux à ceux de 1968, qui avait été une année record".

## À noter...

CAE Industries Ltd rapportait, hier, que sa filiale CAE Electronics Ltd avait obtenu 2 contrats de firmes européennes pour des simulateurs aériens, représentant une somme de \$6,000,000.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ex-dividendes aujourd'hui.

Bombardier Limited Classe "A" ordinaire - 15 cts l'action; Bruck Mills Limited Classe "A" - 30 cts l'action, Classe "B" - 15 cts l'action; Canada Malting Company Limited ordinaire - 25 cts l'action; Canadian Western Natural Gas Company Ltd. 5 1/2% privilégiée - 27 cts l'action, 4% privilégiée - 28 cts l'action; Chum Limited Classe "B" - 66 cts l'action; Consumers Glass Company Ltd. ordinaire - 69 cts l'action; Debold (Canada) Limited 6 1/4% privilégiée Ser. B. - \$1.5625 l'action;

Donohue Brothers Limited ordinaire - 10 cts l'action; Kraftco Corporation ordinaire - 42 1/2 cts l'action (U.S.); Laura Secord Candy; Shops Limited ordinaire - 11 1/4 cts l'action; MacMillan Bloedel Limited ordinaire - 25 cts l'action; Massey Ferguson Limited ordinaire - 25 cts l'action; Melchers Distilleries Limited ordinaire - 66 cts l'action; Newfoundland Light & Power Co. Limited ordinaire - 12 1/2 cts l'action; Scott LaSalle Ltd. ordinaire - 65 cts l'action, Extra - 10 cts l'action; Shell Canada Limited Classe "A" ordinaire - 25 cts l'action; Simpsons Ltd. ordinaire - 10 cts l'action; Simpsons-Sears Limited Classe "A" - 12 cts l'action; Standard Brands Inc. ordinaire - 40 cts l'action (U.S.); George Weston Limited 4 1/2% privilégiée - \$1.125 l'action, 6% privilégiée - \$1.50 l'action.

## Bourse de Montréal

La place locale affichait hier une physionomie défavorable.

Sous l'influence de la situation à Wall Street, la tendance à la Bourse de Montréal a été lourde dans tous les secteurs, hier, sauf les services publics. Les industrielles, les papeteries et l'indice combiné ont atteint leurs plus bas niveaux de l'année.

Les banques ont progressé au cours de la journée, mais elles affichaient une légère baisse à la clôture. La Banque royale du Canada a annoncé, lundi soir, qu'elle diminuait ses taux d'intérêt de 8 pour cent à 7 1/2 pour cent, mais cette nouvelle n'a pas influencé la tendance outre mesure.

La Banque royale a gagné 1/4 à 21 et la Banque de Montréal 1/4 à 15 1/4. Toronto-Dominion a cédé 1/2 à 19 1/4 et la Banque de Nouvelle-Écosse 1/2 à 18 1/2.

IOU Ltd. a gagné 15 cents à 47,5. Seagrains a perdu 1 à 47,3-4 et Ivaco était stable à \$340,219. Moore Corp. a perdu 1-3/8 à 31,7-8 et B. C. Telephone 1 à 89, pendant que Consolidated Textiles reprenait 1/4 à 12 1/4 et Walker-Cooderham 1 à 45.

Asbestos Corp. a ajouté 1 point à 27,3 et Dominion 1 à 31. Franco-Inde a reculé de 2 points à 155, Pacific Petroleum de 1/4 à 223-4 et Inco de 7-8 à 43-4. A l'indice, les industrielles ont perdu 2,13 à 168,80; les banques 0,1 à 169,44; les papeteries 44 à 105,43, tandis que les services publics gagnaient .25 à 126,89.

## Indices à Montréal

Hier	168.80	126.89	169.44	161.27	108.43
La veille	170.93	126.43	169.46	162.72	106.87
Sem. der	171.42	127.84	168.75	163.14	107.88
Mois der	187.73	124.13	174.71	178.62	117.59
1970 H	195.96	144.30	163.30	163.63	125.26
1970 bas	170.79	125.38	165.31	163.87	108.87
1969 H	207.15	159.30	208.12	197.97	138.47
1969 bas	187.75	137.14	158.73	162.14	103.98

## Indices à New York

Hier	272.3	122.5	122.8	247.2
La veille	275.2	123.8	123.3	249.2
Sem. der	275.0	125.1	123.2	249.7
Mois der	408.4	140.0	128.3	273.3
An dernier	509.0	183.3	153.9	341.3
1970 haut	412.6	143.5	141.2	279.8
1970 bas	275.0	123.8	123.2	249.2
1969 haut	513.5	217.7	159.1	360.9
1969 bas	321.5	129.8	127.9	260.8

## Indices à Toronto

Hier	168.80	126.89	169.44	161.27	108.43
La veille	168.70	126.80	169.37	161.17	108.34
Sem. der	168.70	126.80	169.37	161.17	108.34
Mois der	187.73	124.13	174.71	178.62	117.59
An dernier	195.96	144.30	163.30	163.63	125.26
1970 haut	187.18	124.65	163.18	163.50	125.50
1970 bas	168.06	144.60	161.24	164.43	107.88
1969 haut	198.77	276.96	123.54	130.73	110.75
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54	95.54

## Indices des obligations à N. Y.

Hier	55.6	77.2	78.6	90.6	72.9
La veille	55.7	77.3	78.6	90.6	73.2
Sem. der	56.3	78.8	77.0	90.9	72.1
Mois der	56.3	78.8	78.3	91.1	72.9
An dernier	62.9	86.0	78.5	89.8	78.2
1970 haut	37.5	58.3	78.4	91.4	74.7
1970 bas	55.6	77.2	78.3	90.9	72.7
1969 haut	64.3	87.0	79.3	92.3	79.6
1969 bas	56.3	80.2	75.3	92.3	72.4

## Au Trust Royal, les certificats de placement garanti rapportent

sur les dépôts de 5 ans  
Nouveau dépôt minimum: \$500

## Trust Royal

le plus important du genre au Canada

630 ouest, rue Dorchester - 876-2676  
6991, rue St-Hubert - 270-1137  
4145 ouest, rue Sherbrooke - 876-2505

## Composez SMA-6000

et partagez un ordinateur des plus puissants et des plus rapides. En vous servant d'un terminal, installé chez vous, vous effectuez vos travaux d'informatique sur notre CDC 6000 à l'instant de votre choix. Partager le temps d'un ordinateur signifie en partager le coût. C'est économique!

Composez SMA-6000 et disposez d'une banque de programmes susceptibles de répondre à vos besoins: paye, inventaire, facturation, comptabilité, statistiques, calculs scientifiques, etc. Nous avons des programmes pour les municipalités, les commissions scolaires, les hôpitaux, les commerces, les industries, les bureaux d'ingénieurs, d'avocats, de médecins, etc.

Composez SMA-6000 et profitez de l'expérience et de la compétence d'une équipe de conseillers, d'analystes et de programmeurs. Si vous ne trouvez pas ce qui vous convient dans notre banque de programmes, nous en faisons un sur mesure. Nous relevons tous les défis!

Service des ventes  
1127 ouest, Laurier  
Outremont 153, Qué.  
Tél.: 273-0431

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Les membres du conseil de la B de M se réunissent, aujourd'hui, en assemblée à Winnipeg, à l'occasion du centenaire du Manitoba

Trente hautes personnalités de l'industrie et du commerce canadiens se retrouveront à Winnipeg le 13 mai pour participer à une réunion du conseil d'administration à la Banque de Montréal et à un banquet en l'honneur du Centenaire du Manitoba.

Parmi les invités du banquet, on remarquera l'honorable E. Schreyer, premier ministre du Manitoba, ainsi que plusieurs ministres du Cabinet provincial. A cette occasion, une boîte et un marteau d'argent seront offerts, au nom du conseil, à M. G. Arnold Hart, président du conseil de la Banque.

M. J. Leonard Walker, président de la Banque, se rendra à Winnipeg pour la réunion, aussitôt après son retour d'un voyage au Japon et à Hong-kong, où il a eu des entretiens avec de nombreuses personnalités officielles et divers hommes d'affaires.

C'est à la Banque de Montréal que revient l'honneur d'avoir été la première banque canadienne à ouvrir une succursale à Winnipeg, sept années seulement après que le Manitoba ait été érigé en province. Le conseil de la Banque avait déjà tenu une réunion à Winnipeg en 1961.

## En marge de l'offre du Groupe Glengair à Atlantic Sugar Refineries Co. Ltd.

The Glengair Group Limited a fait une offre formelle aux détenteurs d'actions ordinaires ainsi qu'aux détenteurs de droits de souscription (warrants) leur permettant d'acheter des actions ordinaires d'Atlantic Sugar Refineries Co Limited. L'offre est sur la base suivante: A- une action et demi (1 1/2) privilégiée de la classe A, convertible, ne comportant pas le droit de vote, 6% non cumulatif, d'une valeur au pair de \$5.00 chacune, ainsi qu'une ordinaire (1) sans valeur au pair de Glengair Group Limited pour chaque action ordinaire d'Atlantic et B- un droit de souscription (warrant) permettant l'achat d'une action et demi (1 1/2) privilégiée de la classe B, d'une valeur au pair de \$5.00 chacune, 6% non cumulatif, convertible, ainsi qu'une (1) action ordinaire sans valeur au pair du groupe Glengair pour chaque droit ou warrant, permettant l'acquisition d'une (1) action ordinaire d'Atlantic.

L'offre doit être acceptée avant le 1er juin 1970 et, à son gré, Glengair peut prolonger la date de l'acceptation. Cette offre ne liera pas Glengair à moins, entre autre chose, que le actionnaires de Glengair, au cours d'une assemblée qui aura lieu le ou avant le 20 mai 1970, confirment une résolution, autorisant une demande d'émission de lettres supplémentaires, augmentant le capital-actions autorisé et à moins que les lettres patentes à cette fin aient été émises. Cette offre ne s'applique pas à aucun résident des E-U. L'offre peut être acceptée en déposant les certificats entre les mains de la Canada Permanent Trust Company.

## Exécution de la 3ième tranche d'extension de l'usine d'alumine d'Australie.

L'usine d'alumine de Gladstone dans le Queensland (Australie) qui comptait déjà parmi les plus grands établissements du genre, sera agrandie pour en porter la capacité de production à 2,240,000 tonnes courtes d'alumine par an, ce qui en fera de loin l'usine d'alumine la plus grande du monde.

L'avis en a été donné ce jour à Brisbane (Australie) par le Premier ministre du Queensland, l'honorable J. Bjelke-Petersen.

La Queensland Alumina Limited a été formée conjointement par un consortium de producteurs d'aluminium. L'usine est entrée en production en 1967 avec une capacité annuelle de 872,000 tonnes. Depuis, sa capacité a été accrue à deux reprises, la dernière augmentation devant porter la capacité de production à 1,428,000 tonnes au début de 1971. La troisième tranche d'extension, destinée à porter la capacité de l'usine à 2,240,000 tonnes, devrait être achevée vers la mi-1972.

Alcan Aluminium Limited détient une participation de 21.4% dans la Queensland Alumina Limited à l'achèvement de cette troisième extension et aura droit à une quantité d'alumine basée sur son pourcentage de participation dans les capital-actions, soit 480,000 tonnes par an.

La part d'alumine que reçoit Alcan augmente son approvisionnement global et alimente principalement ses usines d'alumine de Kitimat (Colombie-Britannique) et de Kurri Kurri (Australie).

On évalue à Can. \$150 millions le coût de la troisième tranche d'extension, ce qui portera la mise de fonds totale dans la Q.A.L. au voisinage de Can. \$414 millions. Les accords de financement pour la presque totalité des fonds nécessaires sont déjà conclus.

## 1970 s'avèrera-t-elle une bonne année sur notre marché des obligations

Marcel CLEMENT

## Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis I. DuPont & Co.

Fonds	0.00	Dem.
Adams	2.00	1.75
X. Affiliated Fund Inc.	6.24	6.19
A.G.F. Special Fund	2.28	2.28
All Cdn. Compound	6.48	7.08
All Cdn. Dividend	7.81	8.32
All Cdn. Venture	3.47	3.79
All Cdn. Revenue	3.61	3.79
X. American Business Sha.	2.88	3.12
American Growth	3.96	3.94
Andrew Equity	3.65	3.99
Associated Investors	4.35	4.98
Beaumont Corp.	38.74	42.96
X. Boston Fund	8.99	7.94
X. Bullock Fund	11.85	12.76
Canada Growth	5.16	5.60
Cdn. Security Growth	4.43	4.85
Cdn. Gas & Energy Pfd.	11.84	12.76
Cdn. Investment Fund	6.99	6.99
Cdn. Trust Income	6.46	4.98
Canfund	9.00	9.00
Champion of Canada	6.91	7.35
C.I. Leverage	2.97	3.29
Collective Mutual Fund	6.71	6.22
Commonwealth Intern.	11.41	12.50
Corporate Investors	5.08	5.52
Corp. Inv. Stock Fund	4.82	5.27
X. Dividend Shares	3.14	3.44
Dreyfus Fund	6.00	6.48
Dynamic Fund	17.94	18.12
Exec. Fund of Canada	6.96	6.36
Exec. Fund Intern.	4.11	4.11
Federated Financial	3.83	4.21
Federated Growth	4.34	4.77
X. Fidelity Trend	19.41	21.21
Fonds Collectif "A"	5.72	6.25
Fonds Collectif "B"	4.89	5.04
Fonds Collectif "C"	7.75	8.17
Fonds Desjardins "A"	3.82	-
Fonds Desjardins "B"	4.29	-
Frazier Fund	2.66	2.92
GIS Compound	7.68	8.40
GIS Income	5.81	5.60
Growth Equity	5.81	5.38
Growth Oil & Gas	18.86	-
Industrial Growth	5.13	5.62
Investors Growth	9.91	10.83
Investors Intern.	6.15	6.72
Investor Mutual of Canada	4.80	5.25
X. Inv. Int. Ltd.	5.10	5.59
IOS Regent	7.42	8.11
Isa Venture	6.06	6.34
Keystone Canada	5.32	5.85
Keystone Canada K-2	4.05	4.43
X. Keystone Canadian S-1	15.53	15.95
X. Keystone Canadian S-4	3.66	4.01
X. Keystone Polaris	3.09	3.38
Levington Research	12.35	13.50
X. Mass. Growth	12.71	13.89
X. Mass. Investment Trust	9.98	10.89
Mutual Accumulating	4.32	4.77
Mutual Bond	8.52	8.93
Mutual Growth	4.08	4.49
Mutual Income	4.48	4.93
Natural Resources	6.71	7.23
X. Performance Plus	3.27	3.68
Planned Resources Fund	5.16	5.67
X. First Participating	14.46	15.80
Fonds P.E.P.	3.21	3.68
Prêt et Revenu américain	8.85	9.50
Principal Growth	3.91	3.29
Putnam Inv. Fund	5.98	6.94
Putnam Growth	8.66	9.46
Provident Growth	4.05	4.46
Provident Stock	5.08	5.56
Ridgson R-1	2.33	2.60
Royford Ltd.	4.86	5.03
Spec. Funds	7.62	8.32
Taurus Fund	4.28	4.68
United Accumulative	4.96	5.14
United American	2.04	2.24
United Horizon	2.64	2.89
United Venture	3.58	3.82
Univ. Savings Equity	6.16	6.75
Wellington Fund	9.48	10.91
Xanadu	3.43	3.75

## Titres hors-cote

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des Bourses de Montréal et Canadiennes

Cours de 11/3/70

Titre	Vol.	Haut	Bas
A.G.F. Special	1100	2.30	2.30
Autofund	100	3.25	3.25
Bald Mountain	1000	1.18	1.18
Captive Oil	4000	31	30
Central Dynam	8200	1.25	1.25
Chester	400	3.125	3.00
Clear			

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

COMPTABLES AGREÉS

Advertisement for accounting services, listing various firms and their contact information.

# l'information



## 8 cs et 13 bb: Expos défaits 8-4

NEW YORK (Devoir) — Autant Dan McGinn s'était montré parcimonieux la veille en limitant les Mets à 3 coups sûrs et 4 buts sur balles dans un triomphe de 3-0 du Montréal autant 6 autres lanceurs des Expos (à l'exception de Claude Raymond) se montraient d'une générosité débordante hier après-midi, au Shea Stadium, accordant 8 coups sûrs et 13 (comptez-les bien!) buts sur balles.

Les Mets, champions du monde, n'en demandaient pas tant et ils récoltaient une victoire facile de 8-4. Les deux équipes en reviennent aux prises cet après-midi dans le dernier match de cette série.

Pendant que Ray Shamsky coïncidait son 3<sup>e</sup> circuit de la saison et que Dave Marshall frappait 3 doubles, chacun faisant compter 2 points, Ray Sadecki, bien que relevé par Don Cardwell et Tug McGraw, décrochait sa 100<sup>e</sup> victoire dans les ligues majeures. C'était son 1<sup>er</sup> triomphe de l'année.

Carl Morton, lanceur débutant et José Jover pour Josselin ont donné hier leur accord de principe à Teddy Brenner, le promoteur du Garden, puis que l'organisation new-yorkaise sera le promoteur de la rencontre dans la grande cité québécoise. Josselin, un jeune boxeur prometteur, était partenaire d'entraînement de Cerdan.

Les pourparlers financiers n'ont pas encore été abordés mais le combat ne pourra se faire à l'époque prévue que si

# sportive



NOTRE DONATO NATIONAL L'A EMPORTÉ lundi soir, à New York, contre un Marcel Cerdan fils extrêmement coriace, et ce, malgré une arcade sourcilère gauche ouverte à la suite d'un coup de bélier accidentel de son rival à la 5<sup>e</sup> ronde. Cerdan évite ici une droite de Paduano à la 10<sup>e</sup> et dernière ronde, mais Donato devait quand même l'emporter par décision unanime. (Photo PA)

**RICO CARTY N'EST PAS!** La sensation de l'heure dans la ligue Nationale, Rico Carty, voltigeur des Braves d'Atlanta, exprime sa déception de ne pas avoir été choisi sur la liste des joueurs éligibles pour l'équipe d'As du circuit, qui doit rencontrer celle de la ligue Américaine à Cincinnati le 14 juillet prochain. Lors du scrutin universel du mois prochain, les amateurs pourront quand même se prononcer sur sa valeur en ajoutant son nom à la liste. (Photo PA)

## Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 avril 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Lego Industries (1969) Ltd. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236632.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1<sup>er</sup> mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Star Demolition Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

MONTREAL (4)

	AB	P	CS	PP
Hahn, cd	3	0	0	0
M. Jones, cg	1	0	1	0
Sutherland, 2B	3	0	0	0
Day, cc	1	0	0	0
Rocacabella, fu	1	0	0	0
Renko, l	0	0	0	0
Phillips, cc	3	1	1	1
Staeble, 2B	2	0	0	0
Bailey, cg	3	1	1	0
Staub, cd	1	0	1	0
Lobby, 3B	5	1	2	0
Bateman, r	4	1	2	1
Fairly, 1B	3	0	0	0
Wint, cf	4	0	1	1
Morton, l	1	0	0	0
Brand, fu	1	0	0	0
Strohmayr, l	0	0	0	0
H. Reed, l	0	0	0	0
Raymond, l	0	0	0	0
Sparma, l	0	0	0	0
Faircy, cc	1	0	1	0
TOTAUX:	37	4	10	3

### AVIS PUBLIC

Province de Québec  
Commission scolaire régionale Deux-Montagnes  
Comté de Deux-Montagnes

Résolution d'emprunt sur obligations

A une session régulière ajournée tenue le 8 mai 1970 à 20 heures 30 en la Salle du Conseil à Deux-Montagnes, à laquelle assistent Messieurs les Commissaires Hervé Pagé, Marcel Huot, Gaston Chabot, Marcel Prud'homme et Gaston St-Jacques sous la présidence de M. Claude Vézina, président.

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

MM. Maurice Chartrand, Noël Bérubé et Gaston Pilon ayant voté leur absence.

Considérant que la direction générale de l'équipement a accepté les plans et devis préparés pour la construction d'une école d'initiation à la vie;

Considérant que le soumissionnaire accepté par la direction générale est "Sestock Construction Limitée" accepté également par la Commission scolaire régionale;

Considérant qu'il y a lieu en conséquence de procéder à la construction de cette école et qu'il y a lieu de prévoir à cette fin les dépenses ci-dessous énumérées, à savoir:

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

MONTREAL (4)

	AB	P	CS	PP
Hahn, cd	3	0	0	0
M. Jones, cg	1	0	1	0
Sutherland, 2B	3	0	0	0
Day, cc	1	0	0	0
Rocacabella, fu	1	0	0	0
Renko, l	0	0	0	0
Phillips, cc	3	1	1	1
Staeble, 2B	2	0	0	0
Bailey, cg	3	1	1	0
Staub, cd	1	0	1	0
Lobby, 3B	5	1	2	0
Bateman, r	4	1	2	1
Fairly, 1B	3	0	0	0
Wint, cf	4	0	1	1
Morton, l	1	0	0	0
Brand, fu	1	0	0	0
Strohmayr, l	0	0	0	0
H. Reed, l	0	0	0	0
Raymond, l	0	0	0	0
Sparma, l	0	0	0	0
Faircy, cc	1	0	1	0
TOTAUX:	37	4	10	3

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0
Clendenon, fu	0	1	0	0
Cardwell, l	0	0	1	0
McGraw, l	0	0	0	0
TOTAUX:	25	8	8	8

APPEL D'OFFRES  
DL5-70-10145  
pour 10h30 a.m.  
heure de Montréal  
le mardi 2 juin 1970

Région Laurentides

INSTALLATION DE POTEAUX  
ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats  
Bureau no 809  
HYDRO-QUEBEC  
75 ouest, boul. Dorchester  
Montréal 128, Qué.  
Canada

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai 1970 de la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à STAR DEMOLITION INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633.

Le 6<sup>ème</sup> jour de mai 1970, sous le numéro 236633  
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

NEW YORK (8)

	AB	P	CS	PP
Agee, cc	3	1	0	0
Harrelson, ac	2	1	0	1
Marshall, cg	4	1	3	2
Shamsky, cd	3	1	2	2
Swoboda, cd	0	0	0	0
Boswell, 2B	4	1	1	1
Kraneppol, 1B	2	1	0	0
Foy, 3B	2	0	1	1
Dyer, r	3	1	1	0
Sadecki, l	2	0	0	0

# MOSCOU RAGE ET LOS ANGELES S'ÉTONNE DEVANT L'HONNEUR RENDU À MONTRÉAL!

AMSTERDAM (AFP) — Immédiatement après l'annonce de l'attribution des Jeux olympiques d'été de 1976 à Montréal, annonce faite par M. Avery Brundage, président du C.I.O. dans la salle du théâtre de la R.A.I. tous les Canadiens présents explosèrent de joie. M. Jean Drapeau, maire de Montréal, fut alors appelé par M. Brundage à faire une déclaration.

Très ému et très fier, le maire de Montréal a remercié au nom de son pays ceux qui avaient voté pour cette ville. "Nous devons cet honneur principalement à tous nos athlètes qui ont participé aux Jeux olympiques depuis la deuxième olympiade des temps modernes et qui ont toujours démontré un pur esprit olympique. Nous allons maintenant tenter de nous rendre dignes de la confiance qui nous a été accordée. Merci à tous ceux qui ont voté. Et je peux assurer dès maintenant que l'esprit olympique sera respecté à Montréal."

M. Drapeau a ensuite fait allusion au discours qu'avait prononcé Mme M. A. M. Klompe, ministre des affaires culturelles, des Loisirs et de l'Action sociale des Pays-Bas, dans lequel elle avait exprimé la crainte que le coût de plus en plus élevé des Jeux olympiques n'empêche les petites nations de les organiser.

M. Drapeau s'est félicité que les jeux aient été attribués pour 1976 à un pays en plein développement. Dans son discours il a déclaré notamment: "Le vrai esprit olympique sera respecté à Montréal avec la réelle grandeur qui convient à la grande famille humaine".

En quittant la salle de séance pour répondre aux questions de la télévision canadienne, il a encore déclaré: "Je veux dire aux citoyens de Montréal que je les remercie tous de l'aide qu'ils m'ont apportée. Je me réjouis pour les centaines de milliers de jeunes Canadiens qui, grâce aux jeux, vont apprendre à connaître l'esprit olympique. Cet esprit olympique, ils vont, j'en suis persuadé, commencer à en profiter dès maintenant".

De son côté, M. Pierre Meunier, chef des relations publiques du comité olympique du Canada, a déclaré: "L'attribution des jeux à Montréal est très importante pour reforger l'unité nationale".

"Nous avons préparé une candidature olympique dans un but olympique avec des moyens olympiques", a déclaré notamment M. Jean Drapeau, maire de Montréal, après la victoire de sa ville pour l'obtention des jeux d'Etat de 1976. "J'en suis content pour nos athlètes, qui n'ont pas cessé de participer aux jeux depuis soixante-dix ans. La victoire de Montréal va développer l'esprit d'amateurisme dans notre pays. Nous présentons une candidature exceptionnelle. Montréal s'offre comme une ville capable d'organiser les jeux olympiques dans des conditions économiques raisonnables. Tous les investissements d'infrastructures avaient été réalisés pour l'Exposition de 1967. Nous allons pouvoir maintenant préparer les jeux dans une ambiance olympique."

Surprise et déception, telles furent les premières réactions aux Etats-Unis de la désignation de Montréal pour organiser les Jeux olympiques d'été 1976.

"C'est l'outsider qui l'a emporté, renversant tous les pronostics qui ne lui accordaient aucune chan-

ce", assure-t-on dans les milieux olympiques américains, où l'on ne cache pas l'amertume de voir échapper à Los Angeles l'occasion d'organiser cette gigantesque manifestation sportive pour les célébrations du 200e an-

niversaire de l'indépendance des Etats-Unis.

En respectant strictement la règle de l'alternance continentale, les Américains ont toutefois la satisfaction de voir Denver choisie pour organiser les Jeux d'hiver de 1976. Du

fait du succès de Montréal, Vancouver-Garibaldi était automatiquement éliminée, en faveur de la cité coloradienne.

"La décision de désigner Montréal pour organiser les Jeux olympiques de 1976 a été prise en dépit de la

logique élémentaire et du bon sens", a déclaré hier l'Agence Tass, commentant la décision du C.I.O.

"Moscou possédait des arguments incontestables aussi bien du point de vue sportif, qu'économique et politique pour devenir le

siège des prochains jeux", ajoute le commentaire de l'agence.

L'agence soviétique accuse "certains membres" du C.I.O. de s'être laissés guider dans leur vote, non par le principe de l'élargissement et du renforce-

ment du mouvement olympique, mais par des sympathies et des antipathies politiques personnelles".

"On peut tirer la conclusion, ajoute Tass, qu'il existe au sein du C.I.O. des gens qui considèrent que l'organisation des Jeux

olympiques constitue l'apanage exclusif des pays occidentaux".

Et l'agence conclut: "On ne peut qu'être surpris par la décision du C.I.O. qui porte atteinte au mouvement olympique dans son ensemble et à ses idéaux".

## Le samedi 16 mai Le solde de consolidation DES SALLES D'EXPOSITION FRASER - VANLEIGH sera chose du passé

... mais d'ici là, la vente  
bat son plein

Et vous pouvez **ÉPARGNER** 10% à 50%

sur meubles exclusifs importés

en provenance de la Virginie, des Carolines, de Grand Rapids,  
d'Italie, Espagne, Hong Kong, de France, etc.

meubles de fantaisie, lampes et  
accessoires décoratifs

Ouverte au grand public exceptionnellement - et durant 4 AUTRES JOURS SEULEMENT - cette importante salle de montre toujours orientée vers la décoration et offrant le plus vaste choix de meubles de qualité, reprendra sa pratique habituelle d'exiger que tout particulier passe par l'entremise de son décorateur, marchand de meubles ou architecte, et ce, dès le 16 mai. La maison Fraser, réputée pour la qualité de sa marchandise, a récemment fait l'acquisition de la salle de montre Vanleigh et a consolidé ses studios de décoration au 5330 de l'avenue Royalmount. A cause de cette fusion, l'excédent des collections de meubles devait être soldé. Bien qu'il s'en soit beaucoup vendu, il reste bon nombre de beaux mobiliers de salle à manger, salon et chambre à coucher et meubles volants à SOLDER à PRIX D'AUBAINE. Vous ne pourrez faire des économies plus profitables sur des meubles que durant ces 4 DERNIERS JOURS de Solde de Consolidation.

Des artisans réputés tels que: Baker de Grand Rapids, Milling Road, Karges, Trouvailles, Tomlinson, Weiman, Henredon, Heritage, Thomasville, American of Martinsville, Oxford, Kent, Hickory, Hibriten, Francher, Stiffel, Knob Creek ainsi que de nombreuses importations françaises, italiennes et espagnoles.

### LES SALLES D'EXPOSITION FRASER - VANLEIGH

5330 av. ROYALMOUNT - Tél: 731-7518

juste à l'ouest de la voie rapide Décarie, sortie de la Savane  
Stationnement gratuit à côté de l'édifice.

Ouvert les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. du soir  
Autres jours de la semaine: 9 h. du matin à 6 h. du soir  
Le samedi — jusqu'à 5 h. de l'après-midi

baseball  
montréal



Vient de paraître...

... aux Editions du Jour

# BASEBALL - MONTRÉAL

par BERTRAND-B. LEBLANC

- Un merveilleux voyage au pays du Baseball... à l'heure des Expos!
- Pour les vieux amateurs et les jeunes adeptes.
- Couverture polychrome. 19 photos intérieures, pres de 200 pages.

En vente partout à \$3.00 - Distribué par le Service des Messageries des Editions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

**g**

EDITIONS DU  
JOUR..  
Président et  
directeur général  
Jacques Hébert

# VENTE! COMPLETS OU COORDONNES FAITS SUR MESURE

## \$84 2/\$160

Pantalon supplémentaire ..... \$28      Gilet ..... \$15

Cet été...deux tendances marquées pour la mode vestimentaire masculine! Complet léger ou tenue pantalon et veston coordonnés. Quant aux tissus, une nette préférence aux draps pure laine, Fortrel®/laine et autres tissés synthétiques qui se portent à longueur d'année. Modèles 70, devant droit ou croisé. Rayés, quadrillés ou tons unis dans une gamme de coloris recherchés...des bleus, gris, bruns ou olives. Pas de commandes postales ni téléphoniques. Complots faits sur mesure, rayon 30, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.



**Morgan**  
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Chez Morgan utilisez  
Un Compte Tout-Achat

HEURES D'OUVERTURE:  
lundi à mercredi 9h.30 à 6h.  
jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.  
samedi 9h. à 5h.

CENTRE-VILLE, Square Phillips,  
Rue Ste-Catherine, 842-6261

DORVAL, au Centre Commercial,  
631-6741

ROCKLAND, au Centre Commercial,  
739-5521

BOULEVARD, au Centre Commercial,  
728-4571

SNOWDON, 5343 Chemin de la Reine Marie,  
844-2811